

Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise

Issu du document de référence

2017 2018

**Bonduelle**
La nature, notre futur



**La nature,
notre futur**



Responsabilité sociale d'entreprise



2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise <small>RFA</small>	28	2.4	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable <small>RFA</small>	68
2.1.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle	28	2.4.1	Enjeux, objectifs et résultats	68
2.1.2	« La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable »	29	2.4.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	69
2.1.3	Principes directeurs	32	2.4.3	<i>Food for Good</i>	69
2.1.4	Pratique éthique des affaires	37	2.4.4	Le végétal accessible au plus grand nombre	71
2.2	Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs <small>RFA</small>	44	2.5	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales <small>RFA</small>	74
2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44	2.5.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	74
2.2.2	Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle	46	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75
2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	47	2.5.3	Les essentiels	79
2.2.4	La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires	49	2.5.4	Responsabilité	83
2.3	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette <small>RFA</small>	53	2.5.5	Épanouissement	87
2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	53	2.5.6	Sens	87
2.3.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	56	2.6	Note méthodologique du reporting RSE <small>RFA</small>	90
2.3.3	Empreinte carbone du groupe et transition énergétique	56	2.6.1	Contexte et objectifs	90
2.3.4	Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle	58	2.6.2	Procédure	90
2.3.5	Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	59	2.6.3	Périmètre	91
2.3.6	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	61	2.6.4	Indicateurs	93
2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme	62	2.6.5	Calendrier	95
2.3.8	Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire	63	2.6.6	Rapport d'assurance	96
2.3.9	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	64	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	98
2.3.10	Achats responsables	65	2.7	Annexes <small>RFA</small>	110
			2.7.1	Comité d'Éthique	110
			2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	110
			2.7.3	Matrice de matérialité	114
			2.8	Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i> et article 225 Grenelle 2	117



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

2.1.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle



Entreprise créée en
1853



Plus de **500**
variétés de légumes cultivées.



54
sites dans le monde



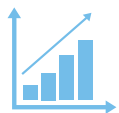
3 188*
agriculteurs partenaires.



2 777 M€
de chiffre d'affaires



Part des énergies alternatives
dans le mix énergétique du groupe :
11,7 %



Résultat net 2017-2018 :
72 M€



258
recettes de légumes
ont été retravaillées.



10 957
collaborateurs permanents



1 158
produits à marque Bonduelle
ont été passés au crible d'un
audit nutritionnel rigoureux



128 000*
hectares cultivés dans le monde



207
projets soutenus par la Fondation
Louis Bonduelle depuis 10 ans.

* Hors Bonduelle Fresh Americas.



2.1.2 « La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable »

2.1.2.1 Édito - GRI 102-10, 102-14

Comme l'exprime son ambition, Bonduelle a la volonté de participer au développement d'une alimentation végétale qui préserve l'environnement et permette ainsi de nourrir une population à la démographie galopante.

Pionnier de l'agroécologie, Bonduelle s'engage à faire progresser une agriculture sobre en intrants chimiques et à toujours prendre soin des sols et de la biodiversité.

En 2018, nous avons décidé d'intégrer des critères environnementaux dans nos décisions d'investissement, ce qui représente une étape supplémentaire dans notre prise de conscience et notre engagement. Avec l'intégration d'un critère de retour sur investissement RSE (« ROI RSE »), nous nous donnons l'opportunité de retenir d'autres critères que la rentabilité financière moyen terme pour évaluer la pertinence d'un investissement, et de tenir compte de ses impacts tant sur nos performances que sur notre environnement au sens large.

En 2017-2018, nous avons élargi notre périmètre en intégrant dans le reporting RSE la business unit Bonduelle Fresh Americas (constituée suite à l'acquisition de Ready Pac Foods), nos feuilles de route se renforcent pour trois de nos macro-objectifs et la décision d'engager le groupe dans la certification B Corp témoigne de notre engagement.

Il est également à souligner le déploiement progressif de la démarche « Tous Acteurs de la RSE » dans nos usines et l'avancement de l'évaluation de nos fournisseurs : une première cartographie a été complétée et les fournisseurs les plus importants sont désormais évalués.

Enfin, les efforts des équipes Bonduelle ont permis de mettre le groupe en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance ; sujet que nous mettrons au centre de nos discussions avec nos parties prenantes dès 2018-2019.

En 2017, la mobilisation de tous au sein du groupe a été récompensée lors de la remise du Prix du reporting environnemental, à l'occasion du concours « Entreprises et Environnement » organisé depuis 30 ans par le Ministère français de l'environnement et l'ADEME.

L'un de nos défis à venir est de rendre visible notre démarche auprès de nos clients et nos consommateurs afin d'impacter leur choix quotidiens de consommation, en les éclairant.

Anne-Sophie Fontaine, Directrice RSE et communication externe du Groupe Bonduelle

2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs - GRI 102-14, 103-1

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose des légumes prêts à l'emploi et prêts à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 54 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel - essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre - et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par sept générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier sur ces sujets centraux du développement durable et de la RSE, en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une Charte d'approvisionnement agronomique avec les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits tout en préservant les sols.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de Pilotage dédié.

« Centrale dans la vision des actionnaires, la RSE est un pilier du projet d'entreprise VegeGo! et demeure intrinsèquement présente dans nombre des métiers du groupe. Structurée depuis plus de 10 ans, la démarche RSE diminue les impacts sociaux et environnementaux négatifs du groupe et en augmente les impacts positifs, en accord avec la priorité donnée depuis toujours par le groupe au long terme. »

Christophe Bonduelle, Président du Groupe Bonduelle

En 2012, Bonduelle a lancé VegeGo!, un projet d'entreprise visionnaire et fédérateur portant l'ambition du groupe à horizon 2025 d'être « le référent mondial qui assure le bien-être par l'alimentation végétale » (VegeGo! est présenté dans le détail au chapitre I du document de référence 2017-2018). Conçue pour venir étayer le projet d'entreprise et la stratégie globale du groupe, la démarche RSE de Bonduelle

a été redéfinie en 5 macro-objectifs à horizon 2025 simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité de Pilotage RSE et annuellement par le *Group Management Committee* (GMC).

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est que 100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle soient couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives ⁽¹⁾ pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce à la mesure des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble des activités du groupe. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle de ses flux et de ses actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise « zéro perte » en ressources naturelles *via* les économies et le recyclage.

3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage sur la traçabilité des végétaux, la qualité et l'innovation, la composition de ses recettes – sans remettre en cause la sécurité alimentaire –, la nutrition *via* la Fondation Louis Bonduelle et l'innovation sociale.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Le groupe vise zéro accident du travail, favorise l'engagement des salariés et développe l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement.

5. Être tous acteurs

Bonduelle est convaincu que la réussite de la démarche RSE repose sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs, et se complète au rythme des expérimentations et des enseignements tirés.

Ces 5 macro-objectifs ont été définis à partir de la matrice de matérialité du groupe (voir 1.3.3 Risques et enjeux), réalisée en 2015 au travers d'une démarche de co-construction en interne et avec les parties prenantes du groupe en 4 étapes (matérialité, inspiration, co-création et validation). Leur contribution aux ODD de l'ONU est présentée dans le chapitre 1 du document de référence 2017-2018. Les 4 premiers macro-objectifs articulent le présent chapitre. Le 5^e est illustré par les initiatives ponctuant ce rapport et est détaillé en partie 2.6. Tous sont partagés par les 5 *business units* du Groupe Bonduelle. - *GRI 103-1*.

2.1.2.3 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle – GRI 103-2

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des macro-objectifs et des indicateurs définis pour leur suivi. L'historique à 5 ans figure au 2.6.7.

PRENDRE SOIN DES SOLS AVEC NOS PARTENAIRES AGRICULTEURS ⁽¹⁾

Préserver la biodiversité

- 1 299 nouvelles variétés* testées en 2017-2018 sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe

Optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau

- *Indicateur de pilotage de l'irrigation en construction*

Réduire les résidus d'intrants chimiques

- 132 agriculteurs fournisseurs de la *business unit* Bonduelle Fresh Europe bénéficient d'un réseau de surveillance d'insectes (et maladies fongiques)
- 54 réseaux de surveillance d'insectes (et maladies fongiques) guident les décisions de traitements phytosanitaires dans les autres *business units* du groupe

Réduire l'empreinte carbone

- 241 785 teqCO₂ résultent de la culture des légumes, soit 11 % des émissions globales de GES du Groupe Bonduelle

Protéger le sol

- 64 % des agriculteurs partenaires ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

* À l'issue d'un processus rigoureux de sélection, certaines variétés sont choisies pour renouveler le portefeuille variétal de Bonduelle.

(1) Définition selon Bonduelle : techniques culturales alternatives aux pratiques de l'agriculture conventionnelle, qui permettent d'avancer dans la transition agroécologique. Les techniques culturales alternatives choisies par Bonduelle pour la production de ses légumes sont celles qui permettent de progresser sur au moins un des 5 axes RSE de la stratégie agronomique.



RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU CHAMP À L'ASSIETTE ⁽¹⁾

Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau

- 11,9 m³ consommés par tonne de produits fabriqués
- Répartition du traitement de la demande chimique en oxygène générée :
 - 90,1 % en station d'épuration Bonduelle
 - 1,7 % par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)
 - 3,5 % en station d'épuration externe
 - 4,7 % rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation
- 2 378 665 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (stations d'épuration)

Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire

- 45,8 kg de déchets non dangereux par tonne de produits fabriqués dont 90,6 % valorisés ou recyclés et 9,4 % en centre d'enfouissement technique
- 0,18 kg de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués
- 504 kg de composés végétaux par tonne de produits fabriqués dont 100 % valorisés en alimentation animale, énergie, compost, vente ou épandage agricole
- 203 407 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (déchets industriels et composés végétaux)

Management du territoire pour développer une vision à long terme

- 6 usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable
- 256 104 teqCO₂ résultent des activités industrielles de Bonduelle, soit 11 % des émissions globales de GES du groupe

Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire

- 46 % de matériaux recyclés dans les emballages
- 312 464 teqCO₂ résultent des emballages des produits Bonduelle et leur fin de vie, soit 14 % des émissions globales de GES du groupe
- 1 095 819 teqCO₂ résultent de l'achat et l'usage de produits Bonduelle par les consommateurs, soit 48 % des émissions globales de GES du groupe

Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

- 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/route) à la route
- 20 kg de CO₂ émis par tonne transportée entre les sites Bonduelle
- 68 kg de CO₂ émis par tonne transportée vers nos clients
- 25 kg de CO₂ émis par tonne transportée des champs vers nos usines
- Le total d'émissions liées au transport représente 242 189 tonnes de CO₂

Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle

- 880 kWh/TPF consommés en énergie par tonne de produits fabriqués
- 13 sites sont certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe
- 11,7 % d'énergies alternatives directes dans le mix énergétique de Bonduelle
- 4 030 771 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie)

Achats responsables

- 147 121 teqCO₂ résultent des légumes achetés, soit 6 % des émissions globales de GES du groupe
- 79 % des agriculteurs partenaires de Bonduelle ont été évalués sur la base de la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle, signée par 96 % d'entre eux
- 98 principaux fournisseurs hors agriculteurs partenaires ont été évalués par la plateforme EcoVadis sur des critères éthiques, sociaux et environnementaux

FAVORISER L'ENVIE ET L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE ⁽¹⁾

« Food for good »

- 20 237 analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé, 44 451 analyses effectuées sur les produits catégorie conserve
- 100 % des sites Bonduelle possèdent au moins une certification dont 16 sont certifiés pour fabriquer des produits biologiques
- 282 jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle
- Parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 en Amériques (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits
- 100 % des produits à la marque Bonduelle sont conformes à la Charte nutrition de Bonduelle « Visa santé »

Familiarisation des enfants avec le végétal

- Une action de terrain a été réalisée dans 6 pays sur 18 où Bonduelle dispose d'une filiale pour aider les enfants à se familiariser avec les légumes et les habitudes alimentaires saines

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

ASSURER LE BIEN-VIVRE DES COLLABORATEURS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES ⁽¹⁾

Les essentiels

- Taux de fréquence des accidents du travail : 6,91

Responsabilité

- 72,14 % des salariés bénéficient d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques

Épanouissement

- Durée moyenne de formation par individu : 34,05 heures

Sens

- 24 sites ont initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales

TOUS LES SALARIÉS ACTEURS DE LA RSE ⁽¹⁾

Développer la culture RSE dans l'entreprise

- 600 salariés ont participé à un atelier RSE, dont 70 % dans les sites agro-industriels

Rendre les salariés acteurs de la transformation d'entreprise

- 70 salariés ont suivi le programme « #Demain chez Bonduelle ! »

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

2.1.2.4 Le rôle central de la démarche « Tous acteurs »

Le 5^e macro-objectif de la démarche RSE du Groupe Bonduelle, « Tous acteurs », vise à permettre à 100 % des collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle pour en faire une entreprise plus responsable. Dès 2016-2017, le groupe a lancé le programme #Demain chez Bonduelle !, conçu avec son partenaire Corporate for Change, un facilitateur de la transformation des entreprises. Ouvert à tous les collaborateurs sans aucune restriction, il s'agit d'un programme d'accompagnement et de formation des personnes portant une idée ou un projet dans le domaine du développement durable. Avec six modules vidéo qui combinent théorie et exemples, les participants sont accompagnés pas à pas pour entreprendre en interne et participer ainsi à transformer Bonduelle.

En 2017-2018, le programme #Demain chez Bonduelle ! a continué d'accompagner les 11 projets et leurs 24 porteurs engagés au lancement de la première campagne en 2016. Une journée spéciale de sensibilisation des collaborateurs en usines a été conçue autour d'ateliers présentant les réalisations du groupe en matière de RSE, les réalisations dans l'usine et invitant les collaborateurs à s'engager à leur tour. Depuis 2016-2017, 6 usines (Labenne, Rosporden, Genas, Bordères et Estrées-Mons surgelé en France et l'usine de Saint-Césaire au Canada) ont bénéficié de ces journées. En moyenne, 10 projets émergent par usine lors de ces animations. Deux à trois projets sont ensuite élus par les collaborateurs du site pour être accompagnés par le programme #Demain chez Bonduelle !

À l'usine de Saint-Césaire au Canada et dans certaines usines de la *business unit* BALL, les Comités de Direction ont été formés en 2017-2018 afin d'être à même d'organiser et d'animer à leur tour la mobilisation des collaborateurs sur leur site. Cette formation sera étendue à d'autres usines nord-américaines en 2018-2019.

Au total, environ 600 personnes ont été sensibilisées au programme #Demain chez Bonduelle ! sur la seule année 2017-2018. Le groupe poursuivra cette dynamique dans les années à venir, avec une ambition double :

- former des facilitateurs dans toutes les *business units* ;
- créer des passerelles entre les usines, afin d'essaimer les réussites.

Un réseau social interne, B!Green, permet d'échanger sur les sujets RSE. Plus de 1 100 salariés du groupe y participent.

2.1.3 Principes directeurs - GRI 103-2, 103-3

2.1.3.1 Gouvernance de la RSE

Le Comité de Pilotage RSE propose la stratégie RSE au *Group Management Committee* ⁽¹⁾, qui est en charge de la valider et de recevoir les responsables de *business units* et de domaines pour un point d'avancement annuel.

Le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle réalise chaque trimestre un point d'avancement dans l'atteinte des 5 macro-objectifs de la démarche RSE. Il fait évaluer les résultats obtenus si besoin *via* le recueil des avis des parties prenantes ou *via* des *benchmarks*.

Il rassemble un membre de chaque Comité de Direction des *business units*, des représentants des fonctions transverses et des experts dans les domaines de la RSE : ressources humaines, qualité, achats... Les représentants des *business units* sont chargés d'impulser la démarche au sein de leur entité. Les experts de chaque domaine définissent les objectifs moyen terme et déploient les politiques en réseaux dans les *business units*.

(1) La présentation du *Group Management Committee* figure partie 3.1.3 du document de référence.



L'intégration de Ready Pac Foods a été entamée dès 2017-2018. Ainsi, dès 2017, les politiques mobilité ont été partagées afin de favoriser les premiers échanges de compétences entre les *business units*. Les managers de Bonduelle Fresh Americas (BFA), issus de Ready Pac Foods, ont participé aux *Manager's Days* (voir 2.5.6.3 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur), opportunité de partager valeurs, pratiques managériales et perspectives stratégiques. Les indicateurs RSE pour lesquels le Groupe Bonduelle souhaitera rapidement une consolidation intégrant BFA ont d'ores et déjà été identifiés. L'entité BFA a été partiellement intégrée au *reporting* pour l'exercice 2017-2018, cette intégration sera poursuivie et complétée dans les années à venir. Les indicateurs présents dans le rapport n'incluent pas BFA, sauf pour ceux listés dans la note méthodologique (voir 2.6.2).

2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes – GRI 102-40, 102-42, 101-1, 101-3

Le Groupe Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. La matrice de matérialité du Groupe Bonduelle est présentée au chapitre 1 et sa méthodologie d'élaboration est détaillée au 2.7.3. La matrice de matérialité des activités de Bonduelle en Italie a été initiée en 2017-2018 et sera finalisée en 2018-2019. Les premiers résultats n'ont pas nécessité de faire évoluer la matrice du groupe. Les enjeux majeurs mis en évidence dans cette première approche sont la sécurité des produits, la traçabilité des produits ainsi que la protection de l'environnement et de la santé des collaborateurs.

Bonduelle mène une politique de dialogue structurée autour d'échanges réguliers et de réunions stratégiques, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc. Bonduelle souhaite construire et faire évoluer ses plans d'actions en tenant compte des attentes de ses parties prenantes.

Participation aux réflexions sectorielles – GRI 102-13, 102-42, 102-44, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur significatif de son secteur, souhaite agir au sein des organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et faire valoir ses intérêts et ceux de ses confrères, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations, auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Ses actions se déploient essentiellement de deux manières :

- informer les instances de gouvernance des fédérations et interprofessions ;
- participer activement aux groupes de travail dans les pays d'implantation du groupe.

Au cours de l'année 2017-2018, un inventaire des collaborateurs du groupe impliqués dans les organisations professionnelles

a répertorié plus de 100 personnes mobilisées. Ils agissent tant sur le plan technique que sur le plan politique pour connaître les besoins du groupe, ceux des consommateurs, des clients, des fournisseurs et des partenaires agricoles et en tenir compte dans les informations transmises aux politiques, instances gouvernementales et administrations. Les collaborateurs Bonduelle apportent également des réponses aux représentants de la filière afin d'assurer l'application de la réglementation dans des domaines tels que : l'approvisionnement en matières premières agricoles, la production industrielle, la protection des consommateurs.

Le Groupe Bonduelle n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts et n'a financé aucun parti politique en 2017-2018.

Quelques exemples de sujets traités en 2017-2018 sont listés ci-dessous :

- la participation active aux États Généraux de l'Alimentation en France, avec notamment une prise de position visant à promouvoir le maintien du modèle de contractualisation avec les agriculteurs développé depuis plus de 50 ans par la filière des légumes transformés ;
- en France, dans le cadre du bilan ECOPHYTO 2, considéré comme peu satisfaisant au regard de l'objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la filière des légumes transformés a soutenu le « contrat de solution » proposé par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Elle rappelle également le rôle majeur de la recherche publique pour trouver rapidement des solutions alternatives aux produits phytosanitaires chimiques pour la protection des plantes ;
- en France, la collective de la conserve (UPPIA) a continué ses actions de communication ciblées sur les « millennials » pour les sensibiliser à la modernité de la conserve et a lancé des opérations visant les populations en précarité pour démontrer les vertus et la praticité de la conserve ;
- à Bruxelles, lors des consultations des parties prenantes européennes, PROFEL (fédération européenne des fruits et légumes transformés) a soutenu le nouveau programme de distribution de fruits et légumes en milieu scolaire et préconisé de l'étendre au secteur des fruits et légumes transformés. Elle soutient également le projet de la Commission européenne d'information des consommateurs sur l'origine des produits (sur l'étiquette). Enfin, elle participe à la préparation d'une réglementation sur le taux de glaçage des fruits et légumes surgelés afin d'éviter les abus dans la filière ;
- en Russie, les équipes ont veillé à ce que l'interdiction décidée par la Russie d'importer des fruits et légumes européens ne soit pas préjudiciable aux industriels implantés localement ;
- au Canada, les sujets abordés *via* les interprofessions ont notamment porté sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles, mais aussi sur la pénurie de main-d'œuvre saisonnière.

En 2018, le Groupe Bonduelle était membre d'environ 80 organisations professionnelles dans le monde et le Groupe Bonduelle assurait la présidence de huit d'entre elles :

- FIAC : Fédération française des industries d'aliments conservés ;
- PROFEL : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes ;
- UPPIA : Union pour la promotion des industries de l'appertisé (France) ;
- CTCPA : Centre technique agro-alimentaire (France) ;
- AETMD : Association européenne des transformateurs de maïs doux ;
- ETF : Entreprises du traiteur frais (France) ;
- AIIPA IV Gamma : *Associazione Italiana Industrie Prodotti Alimentari* (groupe des entreprises de fruits et légumes frais, lavés, emballés et prêts à consommer au sein de l'Association italienne des industries alimentaires) ;
- CTAQ : Conseil de la transformation alimentaire Québec.

Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle (voir 2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle) promeut avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, car les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Exigences de transparence – GRI 102-54

En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique son rapport RSE, extraction du chapitre 2 du document de référence, sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir paragraphe précédent) lors de réunions spécifiques. En 2017, la recherche de progrès constant du Groupe Bonduelle a été reconnue, avec l'obtention du Grand Prix du « meilleur reporting environnemental » pour l'exemplarité de la partie environnement de son rapport RSE. Le concours « Entreprises et environnement » est organisé depuis 30 ans par le Ministère français de l'environnement et l'Ademe. Ce prix récompense les entreprises qui réalisent une bonne communication sur leur bilan environnemental, et de ce fait informent l'ensemble des parties prenantes des impacts directs et indirects de leur activité sur l'environnement.

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le reporting des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données et le suivi des performances.

Pour la première fois en 2017-2018, 15 collaborateurs de la filière des ressources humaines (RH) en charge du reporting

des pays se sont réunis physiquement pendant une journée pour partager leurs bonnes pratiques de travail et partager l'alignement des indicateurs RH avec la feuille de route RSE RH 2025.

Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son reporting RSE par un organisme tiers indépendant, le cabinet Deloitte. Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI). Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 2.8 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). Bonduelle fait par ailleurs partie depuis 2009 de l'index Gaïa, palmarès développement durable des valeurs moyennes françaises. L'entreprise a obtenu une note générale de 83 % et une 18^e place sur les 87 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2017). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle est classé niveau *GC Advanced par le UN Global Compact*.

Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue – GRI 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

Une refonte du format des réunions parties prenantes est prévue en 2018-2019, afin de leur donner une dimension plus internationale (consultations de parties prenantes dans les différents pays et réunion faisant intervenir des parties prenantes de différents pays), d'approfondir la connaissance des risques RSE et de recueillir leurs avis sur le plan de vigilance du groupe et les mesures mises en œuvre en application de celui-ci.

Le chargé des relations extérieures développe les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Le groupe répond aux questionnaires des fonds ISR (Investisseurs Socialement Responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec leurs représentants. Il répond enfin aux questionnaires de ses clients distributeurs qui audient également ses sites de production.

Le tableau suivant recense les parties prenantes avec lesquelles le Groupe Bonduelle entretient des relations dans toutes les sphères de son environnement. Y sont listés, pour chaque catégorie de parties prenantes, les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
SPHÈRE SOCIALE			
Collaborateurs/ partenaires sociaux Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle Événements spécifiques - en 2018, organisation des <i>Managers' Days</i> : 1 300 salariés invités pendant 2 jours de convention/exposition 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen - réunion <i>a minima</i> une fois par an Enquête de climat interne « Climate » - tous les 2 ans (voir 2.5.4.4) 	<ul style="list-style-type: none"> Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats
SPHÈRE ÉCONOMIQUE			
Clients Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Rapport RSE dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses annuelles aux questionnaires et audits RSE des principaux clients Étude européenne bisannuelle menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelé 	
Citoyens/ Consommateurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les emballages des produits Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays Sites Internet : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Brochures et rapports Événements spécifiques Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre 	<ul style="list-style-type: none"> Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays Consultation de panels de consommateurs - en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil permanent durant les récoltes avec les chefs de plaine et responsables de culture de Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'approvisionnement agronomique Préparation et animation commune du stand Bonduelle au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris - une fois par an
Fournisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et audit qualité des fournisseurs de produits finis et ingrédients Accompagnement et évaluation RSE externe par EcoVadis (Achats responsables) 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
SPHÈRE FINANCIÈRE			
Agences de notation Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses à des questionnaires/ sollicitations ponctuelles - une fois par an 	
Investisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociale d'entreprise inclus dans le document de référence Journal de l'actionnaire - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers/ réunions d'analystes/réunions d'investisseurs - deux fois par an <i>a minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) - deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines 	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe Bonduelle figure depuis 2009 dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable
SPHÈRE SOCIÉTALE			
Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations Participation au <i>UN Global Compact</i> - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est classé niveau <i>GC Advanced</i> par le <i>UN Global Compact</i>.
ONG Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG - une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes - une fois par an 	
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Site Internet Événements spécifiques Sites Internet dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales - sur sollicitation 	<ul style="list-style-type: none"> Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle - une fois par an Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations
Médias Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué et/ou dossier de presse - une fois par an <i>a minima</i> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation de la presse à visiter un site Bonduelle dans le monde - une fois par an 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.





Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
Fédérations professionnelles Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant - rencontres deux fois par an <i>a minima</i> Participation en février 2018 au questionnaire de <i>CSR Europe</i> sur les pratiques de <i>reporting</i> non financier en Europe 		<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM ⁽¹⁾
Enseignement et recherche Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats et études 	<ul style="list-style-type: none"> Prix de recherche international Louis Bonduelle - une fois par an La <i>business unit</i> Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec 3 écoles d'ingénieurs
Experts RSE Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses à des questionnaires - une fois par an Interventions et échanges lors d'événements comme le <i>World Forum</i> de l'économie responsable - <i>a minima</i> une fois par an 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2.1.4 Pratique éthique des affaires - GRI 102-12, 102-16, 103-2

L'émergence de nouvelles lois promulguées en 2016-2017, telles la loi n° 2016-1991 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « loi Sapin II ») et la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (dite « Loi de Vigilance »), couplée avec l'ambition du groupe de devenir une entreprise à mission (voir 1.1 Message de la Direction générale : 2017-2018), a poussé Bonduelle à engager une revue et un renforcement global de ses dispositifs pour les rendre plus clairs et performants et à entamer de nouvelles réflexions pour aller encore plus loin.

Ainsi, les exercices 2016-2017, puis 2017-2018 ont été marqués en matière d'éthique, notamment par la mise en œuvre du plan de vigilance (voir paragraphe 2.1.4.8 Plan de vigilance) et la mise en œuvre d'un programme anti-corruption, ainsi que par la rénovation de la Charte éthique.

2.1.4.1 Engagements du Groupe Bonduelle

Pacte mondial des Nations unies

Signataire depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle s'engage à respecter et à promouvoir 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Valeurs de Bonduelle

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise également par la volonté de respecter les lois et les règlements, par la définition de valeurs fortes, un engagement sans équivoque de la Direction (cf. <http://www.bonduelle.com/fr/le-groupe/valeurs.html>) ainsi que par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

Charte éthique du Groupe Bonduelle

Pierre angulaire depuis 2012 de sa démarche éthique, la Charte éthique était la manifestation en interne comme à l'externe de ses engagements.

À l'occasion notamment de la mise en place de son programme anti-corruption et de son plan de vigilance, le Groupe Bonduelle, par l'intermédiaire de son Comité d'Éthique, a réétudié sa Charte éthique afin qu'elle précise davantage les engagements du groupe, en même temps qu'il précisait dans un nouveau document, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, ses exigences vis-à-vis de ses collaborateurs.

À travers cette nouvelle charte, Bonduelle s'affirme en tant qu'entreprise citoyenne, responsable, humaine et intègre. Bonduelle entend par ce biais, dans une démarche de progrès, défendre et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Cette charte complète le cadre juridique et réglementaire applicable auquel le groupe doit se conformer en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire familial de référence et avec les sept valeurs du Groupe Bonduelle.

La Charte éthique de Bonduelle exprime l'idéal que le groupe souhaiterait atteindre pour inspirer chaque collaborateur ainsi que les parties prenantes avec lesquelles il est en relation. La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision.

Le texte complet de la Charte éthique est disponible sur le site internet du groupe www.bonduelle.com : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> et au 2.7.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle.

2.1.4.2 Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs.

Il est composé de quatre membres, internes et externes de l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an. Sa composition est détaillée dans le chapitre 3 du document de référence 2017-2018.

À l'occasion de la refonte de la Charte éthique et de la mise en œuvre du programme anti-corruption et du plan de vigilance, son règlement intérieur a été modifié afin de clarifier son rôle notamment dans le cadre de la mise en place du système d'alerte interne conforme à la Loi Sapin II et à la loi de Vigilance.

Ainsi, le Comité d'Éthique peut être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui ne trouvent pas de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe. Il peut également être saisi en cas de dysfonctionnement du système d'alerte interne. Dans ce cas, le Comité d'Éthique n'a pas pour vocation de recevoir l'ensemble des détails de l'alerte ni de la traiter, mais bien de s'assurer du traitement de l'alerte par les personnes en charge.

Par ailleurs, les parties prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

2.1.4.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires

Les engagements pris par le Groupe Bonduelle devaient trouver leur prolongement par un engagement des collaborateurs de Bonduelle. C'est désormais chose faite par l'insertion dans le Règlement Intérieur et/ou les contrats de travail des collaborateurs en France et dans le monde du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires.

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe Bonduelle avec la Loi Sapin II, le groupe s'est doté en 2017-2018 d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, traitant à la fois de la corruption et du trafic d'influence mais également d'autres thématiques liées à la pratique éthique des affaires. Conçu comme un outil pratique, il définit les situations et énonce les règles fondamentales que chaque collaborateur doit suivre pour chacune d'entre elles, et décrit les comportements à proscrire, les règles fondamentales en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (notamment, il décrit les règles fondamentales en matière de cadeaux, paiement de facilitation, mécénat, sponsoring), conflits d'intérêts, pratiques anticoncurrentielles, discrimination, confidentialité, délit d'initiés, ainsi que d'autres obligations de prévention des risques.

Le Code a été rendu opposable à tous les salariés en 2018 et lorsque cela était nécessaire, les instances représentatives du personnel ont été saisies conformément à la réglementation applicable.

2.1.4.4 Culture de l'éthique dans le Groupe Bonduelle

La diffusion du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires a démarré au premier semestre 2018. Une « Déclaration de la Direction relative aux principes d'une conduite éthique des affaires » a été établie par la Direction générale. Afin de rendre plus visibles ces éléments à l'ensemble de ses collaborateurs, Bonduelle les met désormais à disposition sur l'intranet dans un onglet intitulé « Bonduelle et l'éthique ».

Tous les Directeurs des Ressources Humaines (DRH) ont été sensibilisés en septembre et octobre 2018, avec pour objectif leur appropriation des engagements pris par le groupe, du corpus de documents Bonduelle relatifs à l'éthique et du dispositif d'alerte. D'autres communications sont prévues d'ici la fin de l'année 2018. Par ailleurs, Bonduelle a sensibilisé et/ou formé une partie de ses collaborateurs sur des thématiques liées à l'éthique :

- la protection des données personnelles, à l'occasion notamment de l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) (260 personnes) ;
- la lutte contre la corruption et le devoir de vigilance ;
- les pratiques anti-concurrentielles (voir 2.1.4.7 Programme de formation sur l'anti-concurrence).



Ces programmes ont vocation à être encore davantage diffusés et poursuivis au cours de l'exercice 2018-2019. Des programmes de formations approfondies sont également en cours d'élaboration.

En outre, ces programmes sont complétés par des politiques, procédures et guides pratiques permettant aux collaborateurs d'agir au quotidien dans le respect des principes définis. Au cours de l'exercice 2017-2018, certains outils et ou procédures ont vu le jour ou ont été mis à jour, en cohérence avec les modifications apportées à la Charte éthique et aux programmes de conformité mis en place (RGPD, Programme anti-corruption, plan de vigilance, programme sur les pratiques anti-concurrentielles). Il s'agit notamment :

- des procédures internes du Manuel Administratif et Financier ;
- des politiques sur les données personnelles ;
- des guides pratiques (par exemple : le Guide de confidentialité, le Guide sur les Réseaux sociaux Bonduelle et moi, etc.) ;
- du Code de déontologie boursière.

2.1.4.5 Dispositif d'alerte

Le Groupe Bonduelle a fait le choix de mettre en place un dispositif d'alerte professionnelle par l'intermédiaire d'un prestataire externe répondant aux diverses obligations qui s'imposent conformément à l'article 8 et 17 de la Loi Sapin II et à la Loi de Vigilance. Ce système, qui complète les voies courantes de remontées des alertes (voies managériales et RH), prend la forme d'une plateforme Internet. Il garantit la protection des émetteurs d'alertes (notamment la confidentialité) et le suivi du traitement de celles-ci.

2.1.4.6 Programme anti-corruption – GRI 205-2

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle met en place un programme anti-corruption permettant de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la Loi Sapin II. Ce programme est applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe Bonduelle.

Afin d'élaborer ce programme anti-corruption, le Groupe Bonduelle a constitué plusieurs groupes de travail composés de représentants des Directions juridique, RSE, Audit, Ressources Humaines, Commerciales. Il s'est également appuyé sur les recommandations de l'Agence Française Anti-corruption de décembre 2017. L'avancée de la mise en place du programme a été plusieurs fois présentée à la Direction générale et au Conseil de Surveillance.

Le programme anti-corruption comporte les 8 points exigés par l'article 17 de la Loi Sapin II :

- un **Code de conduite**, intégré dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence (voir 2.1.4.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires) ;
- un **dispositif de sanctions disciplinaires** a également été mis en place permettant de sanctionner le non-respect par les collaborateurs des règles énoncées dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires ;
- un **dispositif d'alerte interne** destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite (voir 2.1.4.5 Dispositif d'alerte). Ce dispositif est commun à celui répondant à l'article 8 de la Loi Sapin et à l'article L. 225-102-4 I 4° du Code de commerce ;
- une **cartographie des risques groupe** a été élaborée par la Direction de l'audit du groupe en concertation avec l'ensemble des Directions du groupe (fonctions supports, achats, vente, Directions générales) ;
- les **principes des procédures d'évaluation** de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ont été définis dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires. Le principe de l'évaluation a également été contractuellement inséré dans les modèles de contrats. Ainsi, sur la base de la cartographie des risques, Bonduelle peut demander la communication de toute information ou tout document utile permettant d'évaluer notamment l'intégrité de ses co-contractants. Bonduelle peut évaluer ses tiers via le questionnaire EcoVadis permettant d'évaluer la performance RSE d'un co-contractant, notamment en matière d'éthique des affaires. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'actions dans l'hypothèse de défaillances (voir 2.3.10.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories) ;
- des **procédures de contrôles comptables** internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;
- les **cadres et les personnels** les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ont été **sensibilisés** ;
- un **système de mesure de la mise en œuvre et d'évaluation**. Un bilan de la mise en œuvre du plan anti-corruption est présenté chaque année au *Group Management Committee*, au Comité d'Éthique et au Conseil de Surveillance par les Directions juridique, de l'audit et RSE. S'agissant des filiales, l'évaluation se fait au travers des outils de *reporting* existants.

En 2017-2018, environ 750 personnes ont été sensibilisées au programme anti-corruption du Groupe Bonduelle, notamment à l'occasion de la diffusion du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires.



2.1.4.7 Programme de formation sur l'anti-concurrence

Le Groupe Bonduelle a lancé en 2016-2017 un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence destiné aux salariés ayant accès à des informations stratégiques afin d'affiner leurs connaissances, de renforcer leur vigilance et de leur donner la capacité d'alerte adéquate. Plus de 800 salariés dans les pays Bonduelle participent à cette campagne de formation, qui s'est poursuivie en 2018 et intégrera les nouveaux salariés lors des actualisations régulières prévues pour les années à venir.

2.1.4.8 Plan de vigilance

De par son ambition d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale », Bonduelle est pleinement conscient de sa responsabilité sociale. L'activité de première transformation agricole est étroitement liée à la capacité de protection des sols et de la biodiversité, à la qualité des productions végétales et des produits transformés, ainsi qu'à la confiance des clients, des consommateurs et de toutes les parties prenantes.

Bonduelle entretient une culture de prise en compte de risques qui couvre notamment les risques de non-respect des droits humains et des libertés fondamentales, les risques d'atteinte grave à la santé et la sécurité des personnes et les risques de dégradation de l'environnement, visés par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Conformément à cette loi, Bonduelle a établi un plan de vigilance, présenté dans la section suivante.

Il formalise les méthodes mises en œuvre par le Groupe Bonduelle ainsi que les mesures additionnelles prises dans le cadre du plan de vigilance. La définition et la mise en place de ce plan de vigilance sont animées par la Direction de la RSE avec la participation de la Direction juridique et la Direction de l'audit interne.

Cette démarche de vigilance est bâtie sur le socle de valeurs et de documents qui encadrent les activités du groupe : les objectifs de l'actionnaire, les Valeurs, les 10 politiques, mais aussi la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, la démarche RSE en 5 macro-objectifs, la Charte d'approvisionnement agronomique et enfin la démarche d'évaluation des performances RSE des fournisseurs avec EcoVadis.

Le plan de vigilance, présenté ci-dessous, a été conçu pour mettre le Groupe Bonduelle en conformité avec la loi. Sa mise en application implique la revue des procédés et des métiers en interne afin d'accroître le niveau de vigilance dans l'ensemble des activités du groupe. Cette présentation inclut le premier compte rendu de la mise en œuvre du plan conformément à l'article L. 225-102-4 I du Code de commerce.

Cartographies des risques RSE des activités du Groupe Bonduelle

Afin de répondre aux exigences de la loi, le Groupe Bonduelle a réalisé dans un premier temps la cartographie des risques RSE de ses activités, puis la cartographie des risques de ses fournisseurs et sous-traitants.

Méthodologie :

1^{er} étape : Identifier les risques RSE liés aux trois principales activités du groupe (Agriculture, Agro-Industrie, Transport) à partir de sources de références telles que : EcoVadis, World Economic Forum, World Bank, UNICEF. Puis les sélectionner sur les critères suivants : potentialité de risque pour Bonduelle, rapport entre le risque et l'activité Bonduelle.

2^e étape : Pondération du risque en fonction du pays et du volume d'activité (en euros) réalisé dans ce pays.

Le tableau de la page suivante recense les résultats de cette cartographie des risques liés aux activités du groupe.



	Activité de Bonduelle	Analyse des risques sociétaux	Pays d'implantation
Critères de sélection	3 principales activités	Potentialité du risque pour Bonduelle	Volume d'activité (euros)
Impacts économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Transport • Agro-industrie 	<p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • risques liés à la biodiversité • capacité d'adaptation au changement climatique • catastrophes causées par l'Homme • matériaux, produits chimiques, déchets • crise de la ressource en eau • conditions climatiques extrêmes <p>Politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conflits géopolitiques • instabilités des cours de l'énergie <p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travail des enfants • crises alimentaires • pauvreté • instabilité sociale • santé et sécurité des travailleurs • conditions de travail 	Russie Brésil Hongrie Pologne Espagne Canada États-Unis France Allemagne Italie

Analyse des risques par pays d'implantation

Pour chaque pays dans lequel Bonduelle est implanté, le volume d'activité a été recensé et croisé avec l'évaluation du pays selon les trois indices suivants :

- *Environmental Performance Index (EPI)*, produit conjointement par l'Université de Yale et l'Université Columbia en collaboration avec le *World Economic Forum*⁽¹⁾, évalue la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces ;
- Indice de Développement Humain, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) évalue le taux de développement humain des pays ;
- *Kids Rights Index*⁽²⁾ établi par la *KidsRights Foundation*, en coopération avec *Erasmus University Rotterdam*, évalue les pays au titre des mesures mises en œuvre en faveur de la protection de l'enfance.

Analyse des risques fournisseurs du Groupe Bonduelle (voir 2.3.10 Achats responsables)

Établie en partenariat avec EcoVadis, cette cartographie a fait intervenir 5 étapes :

- **établissement d'une liste de 82 familles d'achats** à partir d'une liste de 190 catégories fournie par Bonduelle et représentant l'ensemble de nos activités d'achats. Établissement d'une liste d'environ 13 000 fournisseurs correspondant à ces 82 familles d'achats. Pour chaque catégorie d'achats est également recensé le volume d'achats ;

- **évaluation du risque RSE de chaque famille d'achats** basée sur 21 critères couvrant les 4 thèmes que sont : environnement, social, éthique, achats ;

- **intégration du « risque observé »** : les risques constatés recensés dans les bases de données EcoVadis ;

- **intégration du risque pays**. Pour l'évaluation du risque pays, EcoVadis s'appuie sur les sources suivantes : UNICEF, PNUD, World Bank, WHO, FAO, IEA, Universités (ex : Yale), ONG (ex : *Transparency International*) ;

- **intégration d'un « risque approvisionnement »**, lié aux enjeux spécifiques à Bonduelle, établi à partir des trois critères : volumes d'achats, criticité, exposition de la marque.

Le périmètre des fournisseurs intégrés dans la cartographie des risques établie sur l'exercice 2017-2018 couvre les *business units* BELL, BFE et BEAM. Les fournisseurs des *business units*, BALL, BFA et le *sourcing* international seront intégrés à l'horizon trois ans.

C'est à partir de cette analyse des risques que les fournisseurs les plus à risque sont identifiés pour faire l'objet d'une évaluation de leur performance RSE (voir ci-dessous le paragraphe « Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs »).

Mises à jour des cartographies

Les cartographies des risques seront mises à jour régulièrement conjointement avec les Directions RSE, juridiques et audit interne.

(1) Source : <https://epi.envirocenter.yale.edu/about-epi>

(2) Source : <https://kidsrightsindex.org>

Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales

Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs

Les relations avec les partenaires agriculteurs (fournisseurs de l'amont agricole) sont encadrées par la Charte d'approvisionnement agronomique et des contrats renouvelés année après année (voir 2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Cette relation contractuelle et partenariale approfondie, animée par les équipes agronomiques de Bonduelle, est le processus établi par le groupe pour évaluer cette catégorie stratégique de fournisseurs. Elle est également l'outil permettant de déployer les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.

Concernant les autres sous-traitants et fournisseurs, depuis 2016-2017, Bonduelle a démarré le déploiement d'un plan d'évaluation de leurs démarches et performances RSE par EcoVadis. Ce plan est décrit au 2.3.10 Achats responsables. L'évaluation concerne prioritairement les fournisseurs qui ont été identifiés comme à risque dans la cartographie. En 2017-2018, des clauses ont été intégrées dans les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs indiquant que leur performance RSE pourra être évaluée le cas échéant par EcoVadis.

Procédure d'évaluation des filiales

Les filiales du Groupe Bonduelle sont intégrées dans le périmètre du plan de déploiement d'EcoVadis. Elles intègrent progressivement le déploiement des politiques d'achats responsables et de vigilance et sont évaluées sur la performance RSE dans le cadre du *reporting* du groupe.

Le tableau ci-dessous résume les procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales et les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'évaluation	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions de progrès 2018-2019
Filiales	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reporting</i> RSE 			
Sous-traitant et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des fournisseurs <i>via</i> la plateforme EcoVadis (Europe et <i>Sourcing</i> international) • Cartographie des risques des fournisseurs (Europe et <i>Sourcing</i> international) • Analyses qualité des ingrédients 			Élargissement du périmètre d'EcoVadis
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.2) signée par les partenaires agriculteurs • Suivi du chef de plaine avec les partenaires agriculteurs du respect de la Charte d'approvisionnement agronomique et de la réglementation • Contrôles qualité des légumes à l'entrée des usines 			

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention

Le tableau ci-dessous résume les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention mises en œuvre par Bonduelle ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'actions	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions 2018-2019
Filiales	Politique ressources humaines (voir 2.5)	Politique environnementale (voir 2.3)	Politique 0 accident du travail (voir 2.5) Politique qualité et nutrition des produits (voir 2.4) Fondation Louis Bonduelle (voir 2.4)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Charte éthique (Voir 2.1.4) • Code de conduite (Voir 2.1.4) • Amélioration continue de notre <i>reporting</i> RSE avec audits externes (Voir 2.7) • Sensibilisation des collaborateurs au devoir de vigilance et à la RSE avec la démarche Tous Acteurs (Voir 2.1.2.4) • Communauté B!GREEN (Voir 2.1.2.4) • Engagements auprès des communautés locales (voir 2.5) 			Plan de formation pour les publics ciblés
Sous-traitants et fournisseurs	Politique d'achats responsables (voir 2.3)			
Agriculteurs	Voir les volets RSE de la stratégie agronomique (voir 2.2)			



Mécanisme d'alerte

Le dispositif d'alerte mis à la disposition des collaborateurs du groupe est décrit au paragraphe 2.1.4.5.

Dispositif de suivi

Le tableau ci-dessous présente le dispositif de suivi des actions déjà mises en place ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre du dispositif de suivi	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions 2018-2019
Filiales	Politique de dialogue social et de respect des droits de l'Homme (voir 2.5)	<ul style="list-style-type: none"> Part des sites ayant réalisé leur autoévaluation à partir de la grille de management de l'eau et énergie Suivi de l'impact carbone des activités Bonduelle Part du recyclage des déchets (composés végétaux / déchets non dangereux / déchets dangereux) Part des sites qui ont identifié des zones remarquables sur leur territoire (voir 2.3) 	Taux de fréquence des accidents du travail (voir 2.5)	
	Évaluation de l'avancement des objectifs RSE par le <i>Group Management Committee</i>			
Sous-traitants et fournisseurs	Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> 97 fournisseurs identifiés à risque dans la cartographie 47 fournisseurs évalués parmi les fournisseurs à risque 			Évaluation RSE des 50 fournisseurs restant à évaluer
Agriculteurs	Part des agriculteurs signataires de la Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.2)			

Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux - GRI 419-1, 307-1

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter la situation financière de l'entreprise, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2017-2018, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait

l'objet de condamnation significative et pouvant impacter la situation financière de l'entreprise dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.



2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs

2.2.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats – GRI 102-9, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur majeur de la première transformation agro-industrielle des légumes, joue un rôle clé dans la filière :

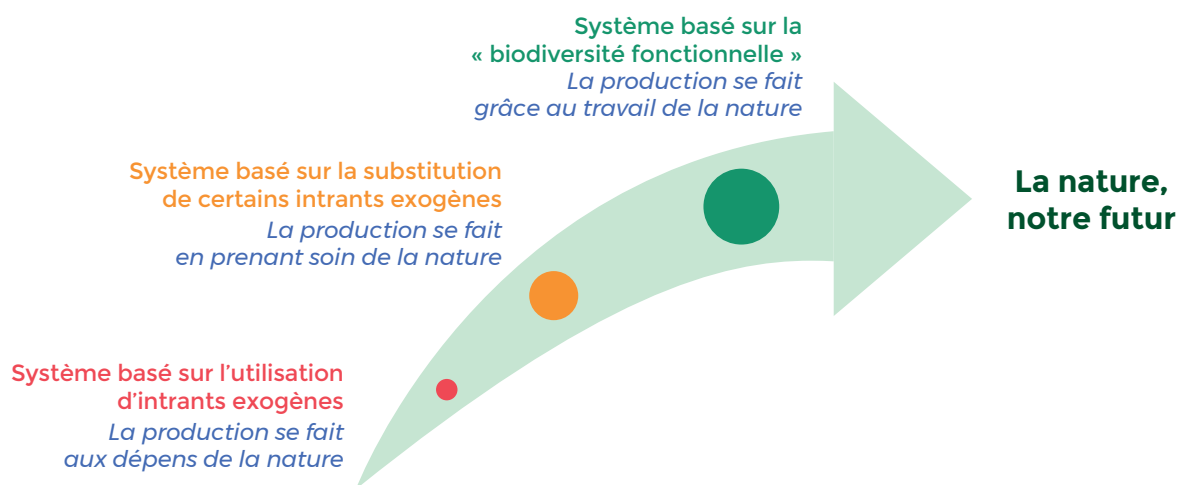
- en étant le partenaire des agriculteurs et prescripteur d'innovations pour l'amont agricole ;
- en mettant sur le marché des légumes surgelés, appertisés et de frais 4^e gamme et frais traiteur. Il permet aux

agriculteurs de diversifier leurs cultures et d'allonger les rotations. Il contribue ainsi à la réduction de l'exposition des agriculteurs aux risques techniques et agronomiques d'une part, et aux risques économiques (volatilité des marchés des commodités agricoles), d'autre part.

Le Groupe Bonduelle a développé une vision claire de la manière dont il entend jouer ce rôle. Il souhaite participer activement à la transition agroécologique (voir ci-dessous) pour pérenniser la productivité des exploitations et optimiser la qualité des légumes. Il entend ainsi prendre part au développement de l'agriculture de demain, qui permettra de nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050.

Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique

Notre ambition : être un référent de la transition agroécologique





Bonduelle a défini le volet RSE de sa stratégie agronomique autour de 5 axes :

- protéger le sol ;
- augmenter la biodiversité ;
- réduire l'empreinte carbone ;
- optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau ;
- réduire les résidus d'intrants chimiques.

Un objectif général de moyens pour l'amont agricole a été défini à l'horizon 2025 : 100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle sont couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie. Cet objectif a été précisé en 2017-2018, dans le cadre du déploiement de la feuille de route.

100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle sont couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie

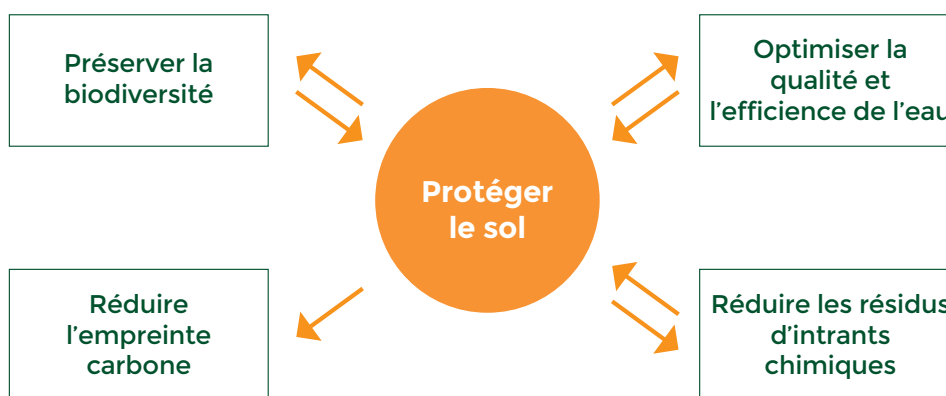


Tableau de présentation de l'avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
Respecter le sol et la biodiversité	• Préserver la biodiversité	• 1 299 nouvelles variétés testées en 2017-2018 sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe
• Mettre en œuvre une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12)	• Optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau	• <i>Indicateur de pilotage de l'irrigation en construction</i>
• Réduire l'emploi de produits phytosanitaires (ODD 12)	• Réduire les résidus d'intrants chimiques	• 132 agriculteurs fournisseurs de la <i>business unit</i> BFE bénéficient d'un réseau de surveillance d'insectes (et maladies fongiques)
Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production et contribuent à la préservation des écosystèmes (ODD 2, ODD 8)	• Réduire l'empreinte carbone	• 54 réseaux de surveillance d'insectes (et maladies fongiques) guident les décisions de traitements phytosanitaires dans les autres <i>business units</i> du groupe
Préserver la diversité génétique des espèces cultivées (ODD 2)	• Protéger le sol	• 241 785 teqCO ₂ résultent de la culture des légumes, soit 11 % des émissions globales de GES du groupe
Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles à l'aide d'indicateurs		• 64 % des agriculteurs partenaires ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle

* Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7. La *business unit* BFA n'est pas intégrée au reporting 2017-2018 des indicateurs agronomiques.

Les principes fondateurs de l'agroécologie

L'agroécologie ambitionne de transformer l'agriculture et de faire évoluer les systèmes alimentaires pour les rendre plus durables. Elle propose de modifier les modes de production afin d'optimiser leur productivité tout en renforçant leur capacité de résilience face au changement climatique et à la volatilité des prix agricoles et alimentaires. L'agroécologie a également pour objectif de maximiser les services écologiques fournis par les agrosystèmes et d'en limiter les impacts négatifs, en particulier par une moindre dépendance aux ressources fossiles. Elle se concrétise notamment par un ensemble cohérent de pratiques agricoles valorisant les processus écologiques et la biodiversité.

L'agroécologie consiste donc à concevoir des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes naturels. Elle amplifie ces fonctionnalités (ex : lutte contre l'érosion et stimulation de la biodiversité dans le sol au moyen de couverts végétaux et d'abandon du labour, épuration de l'eau, fourniture de zones refuges pour les insectes auxiliaires et bandes fleuries mellifères, etc.) en visant à diminuer les impacts sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires, etc.) et à préserver les ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité, éléments minéraux, etc.).

2.2.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle - GRI 203-2

Bonduelle cultive plus de 30 légumes différents, représentant près de 500 variétés.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d'approvisionnement qui privilégie les producteurs en groupement (76 % des surfaces totales cultivées pour le groupe). Ce format majoritaire d'approvisionnement, qui repose sur une contractualisation annuelle avec les agriculteurs, permet de :

- assurer la rotation des parcelles, indispensable au non-épuisement des sols ;
- produire au plus juste selon les prévisions de vente pour minimiser le gaspillage ;
- planifier semis et récoltes pour optimiser le rendement industriel.

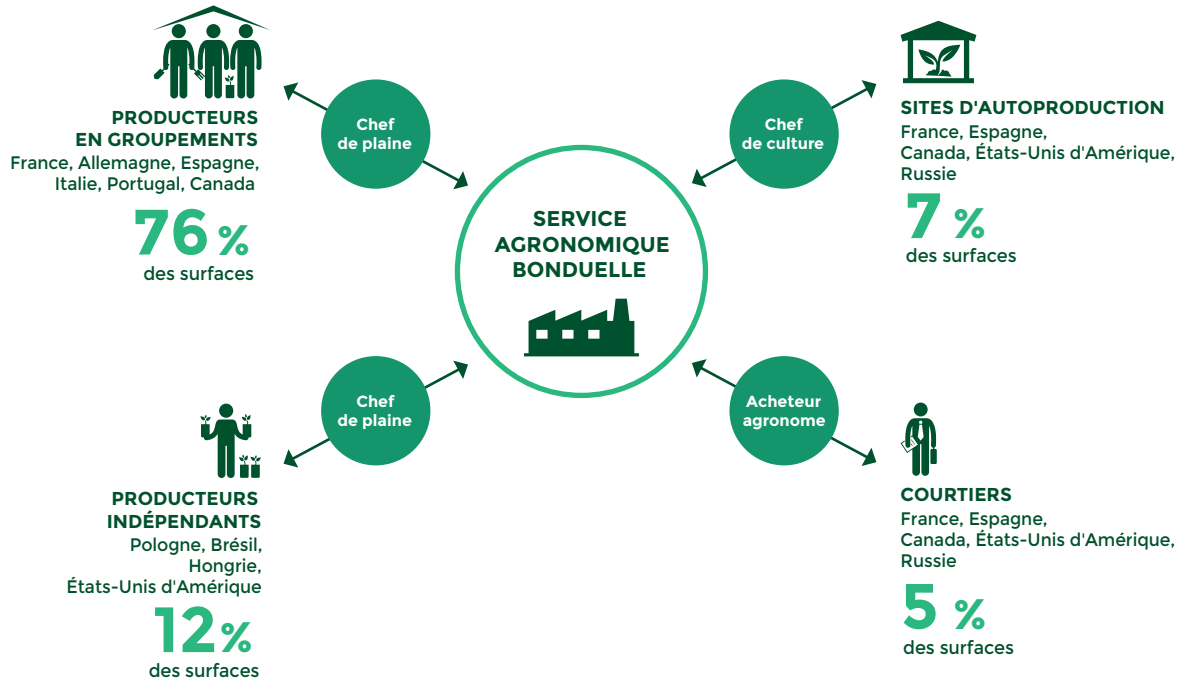
Pour les agriculteurs en groupement, ce modèle présente aussi de nombreux avantages :

- **indépendance** : Bonduelle ne représente généralement pas plus de 20 % de leur chiffre d'affaires ;
- **sécurisation de leur activité** grâce à des prix garantis plusieurs mois à l'avance et indépendants des cours mondiaux des matières premières ;
- **rémunération équitable** entre agriculteurs, corrigée des aléas climatiques ou des variations de rendements dans un même bassin de production, inévitables en raison de l'étalement dans le temps des semis et des récoltes pour permettre un approvisionnement linéaire des usines et l'optimisation de l'usage de leur capacité ;
- **accès à l'expertise** de 264 professionnels de l'agronomie de Bonduelle : ingénieurs et techniciens (chefs de plaine ou chefs de culture) qui partagent avec eux leurs connaissances et savoir-faire.

Le groupe complète ses approvisionnements en s'adaptant aux réalités locales. Ainsi, là où les producteurs ne sont pas organisés en groupement, Bonduelle peut contractualiser directement avec des producteurs indépendants (12 % des surfaces), notamment dans les pays où les exploitations s'étendent sur de très grandes surfaces (Brésil, États-Unis, Hongrie, Pologne), ou acheter au travers de courtiers qui jouent le rôle d'intermédiaires (5 % des surfaces). Enfin, dans les pays où le savoir-faire ne satisfait pas ses exigences de qualité, ou lorsque des risques de continuité d'approvisionnement existent, Bonduelle exploite lui-même ses sites de production (7 % des surfaces), y cultive son savoir-faire agronomique et y développe des techniques culturales alternatives.



Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle



Cette démarche permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Le groupe travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales (binage caméra, traitements de protection des cultures...). Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

L'entreprise entretient des relations étroites avec ses agriculteurs partenaires (voir 2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes).

2.2.3 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

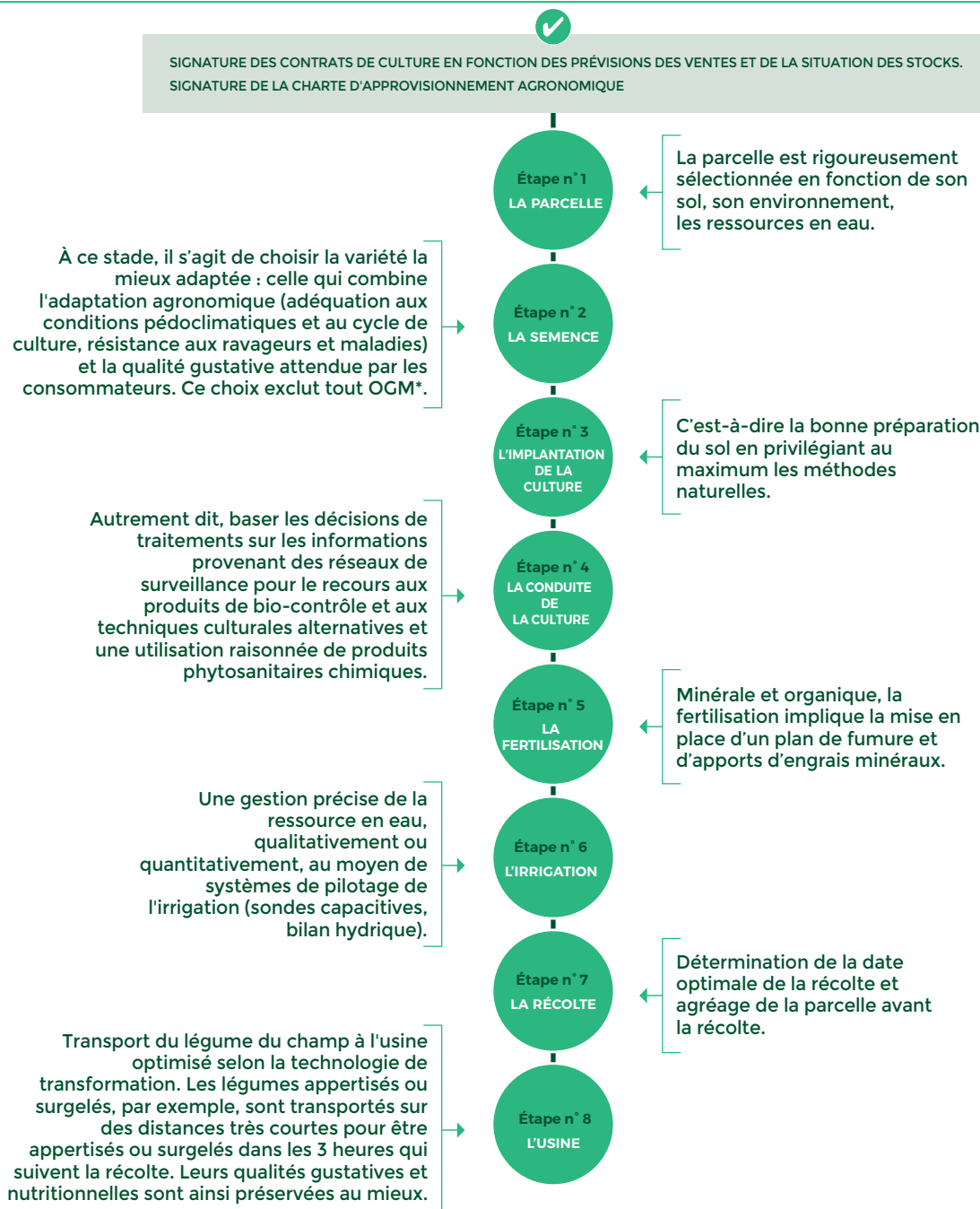
Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe qui définit des objectifs de progrès communs, tout en tenant compte des spécificités de chaque *business unit*. Avec la création de la *business unit* BFA, le réseau des responsables agronomique s'est donc étoffé de 11 personnes. La politique agronomique est partagée au sein de ce réseau qui se réunit une fois par an, lors des Journées Techniques Agronomiques.

Les prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine. L'ensemble des étapes gérées est détaillé dans le schéma ci-après.

Étapes clés du suivi de la culture des légumes

De la graine à la récolte, le système d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.

ÉTAPES CLÉS DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONDUITE DES CULTURES DE LÉGUMES PAR LES SERVICES AGRONOMIQUES



* OGM: organisme génétiquement modifié



2.2.3.1 La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale.

Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle et portant sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures. 96 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique.

La cinquième version de la Charte d'approvisionnement agronomique a été déployée dans les différents bassins de production du groupe. Elle tient compte de l'internationalisation de Bonduelle et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production. Elle met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs. Cette Charte d'approvisionnement agronomique est disponible en téléchargement sur le site internet de Bonduelle : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

2.2.4 La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires - GRI 103-2

Bonduelle est engagé dans la transition agroécologique de sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche implique de minimiser l'impact sur l'environnement et de réduire l'usage des produits phytosanitaires pour répondre aux attentes de la société et aux exigences d'une agriculture pérenne, adaptée aux défis du XXI^e siècle.

Pour cela, le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les mieux adaptées aux différents types de légumes, en exigeant des rotations des cultures longues afin de minimiser le risque de maladies du sol et de ne pas épuiser ses ressources (nutriments, matière organique), tout en favorisant la biodiversité et en optimisant les rendements. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.

2.2.4.1 Le développement de techniques culturales alternatives

Dans le domaine agricole, le pôle Bonduelle Prospective et Développement accompagne les *business units* tant à court terme, sur certains points spécifiques de leur activité opérationnelle, qu'à moyen et long terme, par l'animation d'un programme d'innovations agronomiques.

Ainsi, depuis plusieurs années, le département recherche et développement agronomique, en étroite collaboration avec les *business units*, identifie de nouvelles technologies, les teste et les intègre dans des pratiques culturales innovantes. Ces activités sont menées au travers d'accords de partenariat externes avec des organisations tierces de diverses natures (start-up, entreprises établies, institutions de recherche, etc.). Les meilleures pratiques agricoles ainsi développées sont partagées et mises en œuvre avec l'ensemble des *business units*.

Une revue de ces innovations et d'autres pratiques pertinentes déjà en place et une évaluation de leur impact et/ou des résultats expérimentaux ont été menées en 2016-2017 dans le but de nourrir le développement de la stratégie du groupe, en lien avec l'objectif clé de devenir un acteur majeur de la transition agroécologique. Un premier bilan recense une trentaine de pratiques alternatives et identifie leurs contributions aux cinq objectifs RSE de la stratégie agronomique du groupe. Ainsi a été défini un premier catalogue de « Techniques Culturales Alternatives » capables de délivrer des progrès mesurables sur au moins l'un des cinq axes stratégiques RSE de la stratégie agronomique. Le groupe souhaite mesurer le taux de pénétration des différentes techniques culturales alternatives sur les surfaces agricoles. Un outil de collecte et de consolidation des données est en développement. L'objectif est de disposer des premiers résultats en 2019.

De nombreux tests et déploiements de ces techniques culturales alternatives sont conduits dans les différents bassins dont quelques exemples sont développés ci-dessous.

En Russie, les fermes du Groupe Bonduelle (plus de 10 000 hectares) offrent des conditions idéales pour mettre en œuvre des **techniques culturales alternatives innovantes et particulièrement celles visant à protéger les sols comme le *strip-till***, qui se développe. Adoptée en 2014 sur 500 hectares, cette pratique couvre 3 352 hectares en 2018 et représente 77 % de la surface de maïs doux produit par ces exploitations agricoles. Le *strip-till*, réalisé avec un équipement de préparation de la ligne de semis spécifique et des tracteurs guidés par GPS, limite la perturbation du sol et assure une meilleure protection contre l'érosion, grâce à la couverture d'une grande partie du sol par les résidus de la culture précédente et/ou une culture intermédiaire (couvert végétal en interculture). Le *strip-till* favorise le développement de la biodiversité sous toutes ses formes (organismes supérieurs et micro-organismes), à la surface du sol et en profondeur. Une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) est également observée ainsi qu'une réduction de la fertilisation minérale nécessaire. Cette pratique est en cours d'évaluation ou en phase initiale de déploiement dans d'autres bassins. Une fois ces performances confirmées sur un nombre suffisant de campagnes, dans différentes conditions

pédoclimatiques et pour d'autres cultures, elle pourrait être étendue à d'autres bassins agricoles et espèces de légumes.

La lutte biologique permet de réduire le recours aux insecticides et fongicides chimiques. Ainsi, sur une des fermes de Bonduelle en Russie comme chez des producteurs partenaires au Canada (Québec), l'utilisation de guêpes est testée pour lutter contre la prolifération de chenilles de lépidoptères.



Au Canada comme en Russie, les guêpes parasitoïdes aident à lutter contre la pyrale du maïs

Après un test concluant en 2016, les fermes Bonduelle de Timashevsk & Novotitarovskaya (Russie) ont étendu à 500 hectares en 2017 les surfaces traitées par des lâchers de guêpes parasitoïdes *via* des drones pour lutter contre la pyrale, principal ravageur du maïs.

Au Canada, Bonduelle est partenaire d'un programme de recherche sur la lutte contre ce ravageur par lâcher de trichogrammes (guêpes parasitoïdes), à l'aide de drones. Ce programme a pour objectif d'évaluer l'intérêt d'utiliser des drones, de mesurer l'efficacité et la rentabilité du recours aux lâchers de trichogrammes par voie aérienne et de favoriser l'adoption de la lutte biologique en proposant une stratégie qui réduit le temps de travail pour les agriculteurs (lâchers aériens en remplacement de la pose manuelle de sachets sur des plantes de maïs dans chaque parcelle).

Les couverts végétaux en interculture ont fait l'objet d'études menées par Bonduelle (voir aussi plus bas le paragraphe sur la plateforme expérimentale VEGESOL). Cette pratique consiste à semer une ou généralement plusieurs espèces complémentaires entre deux cultures (ou potentiellement pendant la culture). Le couvert végétal ainsi formé n'est pas récolté mais laissé sur la parcelle afin de protéger le sol et de l'enrichir en matière organique et éléments nutritifs. Ces couverts permettent également de contrôler en partie le développement des mauvaises herbes. Bonduelle encourage activement l'adoption de couverts végétaux en participant par exemple, en 2018, au coût de la semence, en Nord-Picardie. Des programmes sont en développement afin d'accélérer l'adoption des couverts végétaux dans le cadre de l'effort de réduction des résidus d'intrants chimiques.

La réduction des résidus des intrants chimiques. Des analyses des niveaux de résidus dans les légumes à la récolte sont conduites dans toutes les *business units* et plus particulièrement chez Bonduelle Europe Long Life (BELL) et Bonduelle Fresh Europe (BFE) afin d'identifier les produits traçants. Les itinéraires culturaux permettant d'éviter l'usage des produits à l'origine de ces résidus sont en cours de développement et les pratiques alternatives pertinentes sont encouragées (binage de précision assisté de caméra pour le désherbage mécanique) ou à l'étude (robots de désherbage, etc.). Deux programmes spécifiquement développés par BFE concourent à la réduction des résidus de produits phytosanitaires chimiques : le programme « Neutral » dont l'objectif est de supprimer l'utilisation de molécules

autorisées mais à fort impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement et le programme « Clear » destiné à permettre une traçabilité totale des résidus de produits phytosanitaires.

2.2.4.2 La collaboration avec les fermes pilotes pour l'expérimentation des techniques culturales

Le Groupe Bonduelle dispose de trois fermes pilotes : la Woestyne en France, une ferme pilote sur deux sites en Russie et la ferme de Murcie en Espagne.

La plateforme expérimentale VEGESOL, mise en place sur la ferme de la Woestyne (Renescure, France) est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Elle a été créée pour comparer dans la durée les effets de différents régimes de conduite du sol (labour du sol nu, labour avec couvert en interculture, non-labour en sol nu, non-labour avec couvert en interculture) sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement. Après une première phase d'expérimentation de 8 ans conclue en 2017, une nouvelle phase s'ouvre en 2018. La première phase a permis de montrer qu'en culture de printemps dans les rotations typiques du bassin Nord-Picardie, il est possible de réduire significativement la fertilisation azotée grâce à l'agriculture de conservation et l'implantation de couverts végétaux, tout en maintenant les niveaux de productivité. La nouvelle phase aura pour objectifs de :

- contribuer à l'accélération du déploiement de l'agroécologie en culture de légumes, en renforçant notamment les connaissances sur les couverts végétaux ;
- participer au développement de techniques alternatives de contrôle des mauvaises herbes en cultures agroécologiques de légumes ;
- explorer le potentiel des microorganismes endophytes et identifier des pistes pour le développement de produits de bio-contrôle et bio-stimulants ;
- contribuer au développement et à l'évaluation de variétés spécifiquement adaptées à l'agroécologie, et notamment des variétés de pois dans le contexte du changement climatique.

VEGESOL a une vocation scientifique et de transfert de technologie auprès des agriculteurs, en générant à la fois des références scientifiques démontrant le bien-fondé de pratiques agroécologiques mais aussi des enseignements pratiques permettant leur adoption et déploiement par les agriculteurs.

Bonduelle a contribué à la création du **réseau Innova Terre** en 2016, dans le bassin Nord-Picardie. Ce groupe est aujourd'hui constitué d'une soixantaine d'agriculteurs innovants désireux de faire évoluer leurs pratiques vers l'agroécologie et particulièrement la préservation du sol, capital productif de leur exploitation. Les évolutions des pratiques destinées à préserver et restaurer les sols afin de maintenir durablement leur fertilité biologique et leur potentiel productif sont développées autour de trois axes :

- la réduction du travail du sol ;





- la protection maximale du sol ;
- la rotation des cultures.

Le réseau Innova Terre a également pour vocation de faciliter les échanges entre producteurs. Il permet d'encourager, stimuler et accompagner des producteurs innovants qui, sur la base de résultats expérimentaux prometteurs, sont engagés dans le déploiement à grande échelle de pratiques agroécologiques dans des rotations typiques et importantes (incluant betteraves et pommes de terre dans le cas du Nord de la France).

L'élan impulsé par les producteurs innovants au sein du réseau Innova Terre devrait à terme générer un effet multiplicateur important qui permettra une rapide et large adoption de l'agroécologie en production de légumes.



Le projet « Sols Verts » en Picardie, à l'initiative d'un producteur membre du réseau Innova Terre

En 2014, Guillaume Tupigny est devenu membre du réseau Innova Terre et a découvert la plateforme expérimentale VEGESOL. En 2016, il décide d'orienter les pratiques agricoles de son exploitation vers l'agroécologie, en introduisant des couverts végétaux d'interculture et en abandonnant progressivement le labour. En 2017, il a mis en place sur son exploitation une plateforme de développement de l'agroécologie, appelée « Sols Verts » et a choisi comme référent technique Thierry Tétu, maître de conférences à l'UPJV Picardie et coordinateur scientifique de VEGESOL.

La plateforme Sols Verts est pour partie financée par des institutions publiques (ADEME et Agence de l'Eau) et bénéficie du recrutement d'un technicien dédié, expérimenté en agroécologie. Elle a pour objectif de comparer les performances agronomiques de deux systèmes : l'agriculture conventionnelle et le non-labour avec couverts végétaux dans une rotation de six ans, typique du Nord de la France, incluant betteraves, pommes de terre et une culture de légume.

La ferme pilote en Espagne (Torre Pacheco, Murcie) permet de tester de nombreuses innovations technologiques : réseau de surveillance d'insectes constitué de pièges connectés, filets anti-insectes, sondes capacimétriques connectées pour l'irrigation de précision, binage de précision assisté de caméra, suivi de culture spatialisé *via* drone, etc. L'objectif est d'adapter les itinéraires culturels vers l'agroécologie, tout en maintenant la productivité et la compétitivité de la production maraîchère (salades). La ferme est très impliquée dans la protection de l'environnement et engagée avec une ONG locale : l'ANSE. Le bassin de Carthagène, dans lequel elle est située et où la production horticole est très intensive, fait face à des problèmes de pollution des eaux. La ferme pilote s'implique également dans l'animation de conférences pour divulguer les solutions.

En France (région de Nantes et Perpignan) et en Italie, Bonduelle est impliqué dans la production de salades **sous**

des serres plastiques. Les cultures maraîchères sont ainsi protégées des aléas climatiques et moins exposées aux ravageurs et maladies, ce qui permet de privilégier des pratiques culturales plus naturelles.

Au-delà de la production sous abris, Bonduelle Fresh Europe teste la possibilité de conduire certaines cultures de salades sous serres de haute technologie, en hydroponie, au travers notamment d'un projet lancé en 2018 avec la coopérative Landgard, à Straelen, en Allemagne.

2.2.4.3 La technologie au service de l'agroécologie

Les équipements digitaux AgTech utilisés dans les exploitations permettent de maîtriser les pratiques culturales en constante évolution.

En Russie, les fermes exploitées par Bonduelle font appel à des équipements digitaux, dont le système d'aide à la décision Cropio, destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météorologiques et des données satellitaires, permet de bénéficier aussi d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements.

En Amérique du Nord, les sites de Bonduelle bénéficient, au travers du dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), d'un programme en ligne développé spécifiquement pour la communication de données agronomiques, enregistrées sur le terrain, entre les partenaires agriculteurs et Bonduelle.

L'émergence de solutions AgTech fondées sur l'utilisation d'objets connectés générant un nombre important de données nouvelles rend aujourd'hui nécessaire le développement d'une plateforme digitale centrale qui permette de collecter et d'analyser l'ensemble des données liées aux activités de production agricole et de restituer des informations pertinentes pour la prise de décision.

Dans le cadre de sa transition digitale, le Groupe Bonduelle prévoit de développer d'ici 2021 un portail en ligne mis à la disposition des partenaires agriculteurs des *business units* BFE et BELL. Cet outil permettra notamment le suivi par chaque agriculteur de sa relation contractuelle et agronomique avec le groupe et fournira une traçabilité totale de la conduite des cultures (opérations, intrants) par chaque agriculteur sur le modèle d'AgPOD aujourd'hui. Ce portail ainsi qu'AgPOD intégreront une plateforme digitale centrale pour le traitement de l'ensemble des données agricoles.

Certains bassins de production utilisent des modèles prédictifs du développement de maladies afin d'optimiser les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou d'estimer les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le complexe de maladies telluriques du pois. De façon analogue et avec le même objectif d'anticipation des attaques de bio-agresseurs et de réduction des traitements phytosanitaires, des réseaux d'observation détectant l'arrivée de ravageurs dans les plaines ont été mis en place dans de nombreux bassins.

Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs

Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par l'interprofession (Arvalis, Unilet en France, etc.).

2.2.4.4 Les partenariats de R&D dans le domaine des AgTech

Bonduelle noue de nombreux partenariats avec des acteurs divers de la recherche et développement dans le domaine de l'AgTech - institutions publiques de R&D, entreprises de technologie, entreprises de l'agri-business et start-up de l'AgTech, particulièrement en France, au Canada et États-Unis, en Espagne et en Russie. Ces partenaires sont sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport aux priorités agronomiques définies par Bonduelle. Le groupe souhaite en effet concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement à l'essor de l'agroécologie.

Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

- la robotisation, centrée à ce stade sur le désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte (quantité et qualité) ;
- le pilotage de l'irrigation ;
- le *Big data* - notamment pour l'identification de leviers agronomiques du rendement agro-industriel et de la qualité du maïs doux.

À plus long terme, le groupe prévoit de s'engager dans des domaines de recherche concernant le contrôle de la sécurité alimentaire au champ en temps réel et la détection précoce de maladies.

2.2.4.5 Le choix des variétés de semence au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Le Groupe Bonduelle est engagé à ce que ses produits ne contiennent pas d'organisme génétiquement modifié (OGM). En conséquence, Bonduelle s'engage à ce que ses producteurs partenaires n'utilisent aucune variété de semence génétiquement modifiée. Pour ce faire, le Groupe Bonduelle exige de ses fournisseurs semenciers qu'ils prennent des précautions extrêmes pour éviter toute présence involontaire d'organisme génétiquement modifié.

Le Groupe Bonduelle a développé des capacités d'évaluation de nouvelles variétés de légumes qui font référence dans le secteur et lui permette de nouer d'étroites relations avec les partenaires semenciers. Les nouvelles variétés sont testées pour leur adaptation aux différents territoires et leur comportement agronomique dans les conditions locales, puis expérimentées dans les conditions pédo- et agro-climatiques de chaque bassin pertinent. Enfin, elles sont déployées sur de grandes parcelles, et testées en usine.

Le choix des variétés de semence a également une importance cruciale car il conditionne plusieurs facteurs rendant possible

la transition agroécologique. La variété impacte en effet la capacité de l'agriculteur à :

- **maintenir la productivité et la qualité de la culture ;**
- **améliorer l'utilisation de l'eau et des nutriments du sol ;**
- **réduire l'usage d'intrants chimiques ;**
- **respecter la biodiversité.**

Mettant ce choix variétal au cœur de sa politique, le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour développer par des méthodes de sélection classiques les variétés les plus résistantes aux maladies, aux ravageurs et aux stress abiotiques générés notamment par les aléas climatiques (stress hydrique, notamment). Bonduelle collabore ainsi avec des sélectionneurs et oriente leurs choix en termes de caractéristiques agronomiques, de qualités technologiques et organoleptiques. Par ses choix, Bonduelle entend favoriser une innovation qui permette de pérenniser la production et d'optimiser l'impact environnemental.

Au-delà de la sélection de variétés munies de résistances aux maladies et ravageurs, Bonduelle recherche des moyens naturels (utilisant moins de produits phytosanitaires chimiques) pour lutter contre les maladies touchant certains légumes. Ainsi le pois, dont la culture exige une rotation de six ans en raison de la maladie tellurique de la jambe noire du pois (complexe de pourritures racinaires), est le sujet d'une collaboration entre Bonduelle et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) qui consiste en une étude approfondie des champignons du sol pathogènes du pois. Ce travail fait l'objet d'une thèse doctorale dont les objectifs sont, d'une part, d'améliorer les outils de diagnostic au niveau d'une parcelle et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des pathogènes impliqués et de déceler des pistes pour le développement d'outils de biocontrôle.

2.2.4.6 Les certifications

100 % des salades produites pour Bonduelle Fresh Europe sont certifiées *Global Gap*. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

De plus, **44 % des salades produites pour Bonduelle Fresh Europe sont certifiées *LEAF* (*Linking Environment and Agriculture for the Future*),** certification internationale gérée par l'association britannique du même nom. Ce référentiel comporte 83 points de contrôle critiques et 21 recommandations couvrant des domaines aussi divers que la gestion des sols et les apports de nutriments aux cultures, la protection des cultures, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau.

Progressivement, la *business unit* BFE travaille à étendre cette certification à l'ensemble de ses partenaires producteurs de salades avec pour objectif d'atteindre 100 % des volumes de salades certifiés *LEAF* en 2025. Le principal défi pour atteindre cet objectif réside dans la traçabilité des produits, la stratégie RSE agronomique étant en ligne avec les objectifs du référentiel.





2.3 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats GRI 102-9 et 103-2

Bonduelle participe à son échelle à relever le double défi du dérèglement climatique et de l'épuisement des ressources. Le groupe s'engage et innove chaque jour du champ à l'assiette pour créer un futur meilleur par l'alimentation végétale. L'empreinte carbone du groupe, la bonne gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets industriels et des transports, tout comme l'implantation positive des sites sur leurs territoires sont parmi les priorités de l'entreprise.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une gestion durable des ressources en eau et en réduire la pollution (ODD 6) Accroître la part de l'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique (ODD 7) Établir des modes de consommation et de production durables : utiliser rationnellement les ressources naturelles, réduire les déchets alimentaires, prévenir la production de déchets, recycler et réutiliser (ODD 12) Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (ODD 15) Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » Gérer les déchets et promouvoir l'économie circulaire, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> 11,9 m³ consommés par tonne de produits fabriqués Répartition du traitement de la demande chimique en oxygène générée : <ul style="list-style-type: none"> 90,1 % en station d'épuration Bonduelle 1,7 % par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé) 3,5 % en station d'épuration externe 4,7 % rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation 2 378 665 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (stations d'épuration) 45,8 kg de déchets non dangereux par tonne de produits fabriqués, dont 90,6 % valorisés ou recyclés et 9,4 % en centre d'enfouissement technique 0,18 kg de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués 504 kg de composés végétaux par tonne de produits fabriqués, dont 100 % valorisés en alimentation animale, énergie, compost, vente ou épandage agricole 203 407 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (déchets industriels et composés végétaux)

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des produits et des emballages responsables et lutter contre le gaspillage alimentaire, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 46 % de matériaux recyclés dans les emballages • 312 464 teqCO₂ résultent des emballages des produits Bonduelle et leur fin de vie, soit 14 % des émissions globales de GES du groupe • 1 095 819 teqCO₂ résultent de l'achat et l'usage de nos produits par nos consommateurs, soit 48 % des émissions globales de GES du groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les flux de transport et promouvoir les alternatives à la route, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/ route) à la route • 20 kg de CO₂ émis par tonne transportée entre les sites Bonduelle • 68 kg de CO₂ émis par tonne transportée vers nos clients • 25 kg de CO₂ émis par tonne transportée des champs vers nos usines • le total d'émissions liées au transport représente 242 189 tonnes de CO₂ • 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/ route) à la route
	<ul style="list-style-type: none"> • Progresser vers le « zéro perte » en énergie pour l'activité industrielle, afin d'atteindre l'objectif cible "zéro pertes" 	<ul style="list-style-type: none"> • 880 kWh/TPF consommés en énergie par tonne de produits fabriqués • 13 sites sont certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe • 11,7 % d'énergies alternatives dans le mix énergétique de Bonduelle • 4 030 771 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie)
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une démarche groupe d'achats responsables, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 147 121 teqCO₂ résultent des légumes achetés, soit 6 % des émissions globales de GES du groupe • 79 % des agriculteurs partenaires de Bonduelle ont été évalués sur la base de la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle, signée par 96 % d'entre eux • 98 principaux fournisseurs hors agriculteurs partenaires ont été évalués par la plateforme EcoVadis sur des critères éthiques, sociaux et environnementaux

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7.





2017-2018 : déploiement de la nouvelle feuille de route

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette : c'est l'un des 5 macro-objectifs RSE que s'est fixé Bonduelle. Depuis 2016-2017, celui-ci est porté par un objectif cible unique d'ici 2025 : le « zéro perte », suivi par des indicateurs et porté par une feuille de route.

L'approche est circulaire et s'articule autour de 7 enjeux : maîtriser les consommations d'énergie, préserver les ressources en eau, optimiser les intrants et sortants et gérer les déchets, manager le territoire, concevoir des produits et

emballages responsables, gérer les flux de transport et les alternatives à la route, et exercer la responsabilité du groupe dans ses achats.

En 2017-2018, les réseaux environnement et énergie ont poursuivi le déploiement de leur feuille de route. À l'aide des grilles de management eau et énergie, finalisées fin 2017, les sites réaliseront leurs autoévaluations et établiront ainsi leurs plans d'actions spécifiques d'ici fin 2018.

L'année 2017-2018 a également été marquée par la revue détaillée des plans de comptage qui a permis d'affiner la localisation précise des consommations en eau et énergie.

7 enjeux pour réduire les impacts environnementaux



2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre - GRI 103-2

Bonduelle mise sur l'implication interne de tous les métiers et sur la dynamique d'amélioration continue en œuvre depuis plus de 15 ans pour ajuster les consommations du groupe et généraliser le recyclage afin de limiter les « pertes ».

Les trois axes d'actions de la politique sont :

1. ajuster les consommations, dans une logique de sobriété et de réduction à la source ;
2. recycler et favoriser l'économie circulaire, sur un périmètre large, en produisant des biens tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources énergétiques non renouvelables, et en participant ainsi à la création et à la préservation de valeur locale ;
3. s'engager durablement, en privilégiant une vision de long terme.



Les réseaux environnement et énergie coordonnent et déploient la démarche

Quatre fois par an, le temps des journées techniques environnement et énergie ou de visioconférences, le réseau environnement et énergie du Groupe Bonduelle se rassemble.

En 2017-2018, les référents environnement et énergie des sites et des territoires ont échangé sur le bilan des performances du groupe en matière de consommations et de coûts et se sont projetés ensemble dans l'atteinte des objectifs communs, incarnés par la feuille de route 2025. Ces rencontres ont également favorisé le bon déploiement de la grille de management eau et énergie, et le partage des bonnes pratiques, d'actions ou de technologies susceptibles d'être diffusées.



La RSE inclue dans les critères de sélection des investissements

En 2017-2018, Bonduelle a intégré dans son processus d'investissement une sélection de projets ayant un impact RSE long terme, auxquels le groupe dédie désormais une enveloppe de financement.

Un comité d'experts internes en RSE analyse et sélectionne les futurs investissements selon les critères dits « ROI RSE » (retour sur investissement RSE), incluant l'impact du projet sur les volets :

- environnemental : le potentiel du projet à contribuer à la transition bas-carbone et à réduire les consommations de ressources, les pollutions et les nuisances ;
- sociétal : le potentiel de création d'emploi, d'éducation à la consommation durable et d'acceptation locale.

Le caractère exemplaire du projet pour Bonduelle et son adéquation avec les valeurs de la marque sont également pris en compte. Enfin, le retour sur investissement de certains projets peut être allongé et intégrer une projection des coûts des ressources naturelles et de l'énergie à long terme.

2.3.3 Empreinte carbone du groupe et transition énergétique - GRI 103-2

2.3.3.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle a développé une expertise interne en matière d'évaluation de l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. L'obligation réglementaire s'appliquant aux entreprises françaises de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directs et indirects générés du fait de leurs activités (art. 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce) lui a donné l'opportunité de construire en 2016-2017 un outil de comptage complet et d'organiser un *reporting* annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec l'appui d'experts externes. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est organisé selon le *GHG protocol*. La majorité des facteurs d'émissions est issue de la base carbone ADEME.

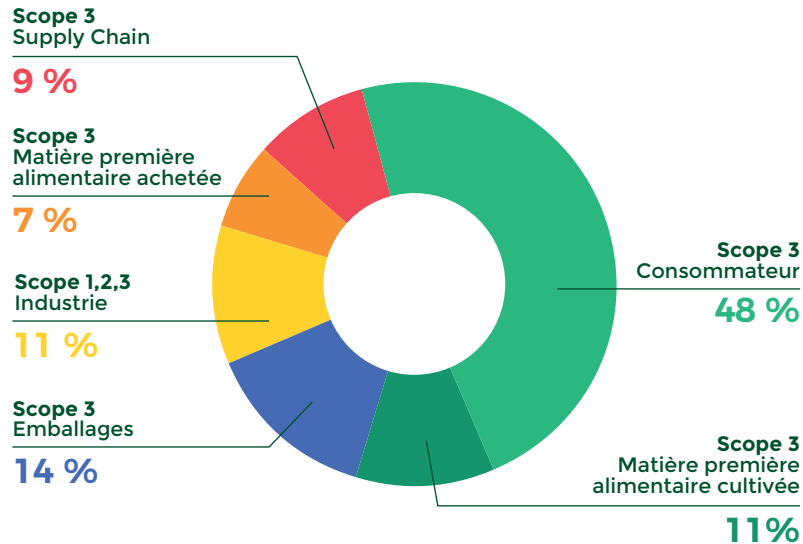
Les émissions globales sont de 2 267 300 teqCO₂, soit l'émission annuelle moyenne de près de 250 000 Européens ⁽¹⁾.

(1) Selon l'ADEME, un Européen de l'Ouest émet 8.8 teqCO₂ par an.



Les scopes 1 et 2 représentent à eux deux 8 % des émissions globales. Le scope 3 représente 92 % des émissions globales et inclut notamment l'usage des produits par les consommateurs (48 % des émissions globales).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle



Scope 1 : Émissions directes générées par Bonduelle
Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'achat d'électricité et de vapeur
Scope 3 : Émissions indirectes liées à l'utilisation des produits Bonduelle, à la fin de vie des produits, etc. ou celles liées aux achats de produits et services, aux déplacements des salariés, etc. (Les déplacements des salariés représentent une part négligeable des émissions.)

Dans la lignée des actions menées en 2017-2018, Bonduelle poursuit son ambition :

- de fiabiliser le *reporting* annuel sur les postes significatifs ;
- d'identifier avec les métiers les actions dont les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sont quantifiables ;
- de rendre concret en interne et en externe l'engagement de Bonduelle dans sa lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, en poursuivant notamment les restitutions des bilans de gaz à effet de serre aux *business units*.

2.3.3.2 Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte

Bonduelle mène une politique active de transition énergétique selon trois axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre : le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2017-2018, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (contre 12 % en 2010-2011) ;

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2. recours à des énergies alternatives : Bonduelle souhaite atteindre 20 % de son mix énergétique en renouvelable d'ici 2025, soit le double de la base de 2015-2016. En 2017-2018, les énergies alternatives ⁽¹⁾ représentent 11,7 % du mix énergétique de Bonduelle ;
3. co-développement de l'usage des énergies alternatives locales depuis 2011-2012 :
- Estrées-Mons (France) : 76 % du besoin de vapeur du site est couvert par la centrale biomasse de production de vapeur d'origine biomasse, suscitant l'économie de près de 15 000 tonnes de CO₂ en un an et centrale biométhane Vol-V du Vermandois, d'une capacité de 18 CWh,
 - Renescure (France) : 93 % du gisement de composés végétaux méthanisés dans la centrale agricole Flandres Énergie,
 - Békéscsaba, Nagykőrös et Nyiregyhaza (Hongrie) : en moyenne, 86 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents est valorisé en chaufferie,
 - Labenne (France) : méthaniseur Fonroche BioGasconha, utilisant des produits agricoles, comme du maïs et des sous-produits agro-industriels et de collectivités.

2.3.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle - GRI 103-2

Électrique et thermique, l'énergie est essentielle au *process* de production. L'électricité alimente le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, certains équipements (moteurs et convoyeurs), certains chariots élévateurs, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent la production de vapeur et d'eau chaude, le chauffage par aérothermie et les engins de manutention.

2.3.4.1 Management des consommations d'énergie - GRI 302-4

Bonduelle vise le « zéro perte en énergie » en ajustant sa consommation pour minimiser l'énergie perdue et supprimer le gaspillage.

La consommation énergétique des sites agro-industriels est optimisée, d'une part, grâce au pilotage des consommations et l'échange de bonnes pratiques et, d'autre part, grâce à des optimisations techniques. Cette politique appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur a permis d'atteindre les résultats suivants :

	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWh/TPF
Périmètre 2017-2018 (hors BFA)	880	340	540
Périmètre 2016-2017	856	340	516
Évolution à N-1	2,80 %	0 %	4,70 %

En 2017-2018, Bonduelle a poursuivi la mise en place de démarches pour réduire ses consommations d'énergie. Porté par le réseau environnement et énergie, le plan d'actions a consisté en : la poursuite de l'effort de certification ISO 50001 dédiée au management de l'énergie, la diffusion d'outils de mesure et de pilotage, l'installation de systèmes de récupération de chaleur, l'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*) et l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies.

Conformément à la feuille de route 2025 en matière de management de l'énergie, l'année 2017-2018 a été notamment consacrée au déploiement de la grille d'évaluation de performance. L'objectif de ce programme est que 100 % des sites atteignent leur performance maximum en terme énergétique d'ici 2025. En 2017-2018, 23 sites sur 38 ont ainsi analysé en détail leurs postes de consommations énergétiques. À l'aide de cet autodiagnostic, et des bonnes

pratiques rassemblées dans l'outil, ils établiront ainsi leur plan d'actions spécifiques d'ici fin 2018 pour les *business units* BELL et BFE, et en 2019 pour BFA.

L'ammoniac : un système de refroidissement intelligent

L'usine de Reutlingen (Allemagne) a remplacé son ancien système de réfrigération par une solution permettant de concilier les exigences d'efficacité, de capacité, de coûts et de respect de l'environnement.

Le système à l'ammoniac fournit un froid constant en modulant constamment sa puissance selon les conditions extérieures, comme la température. Ce nouvel équipement a été complété par de nouvelles pompes moteurs plus efficaces et moins énergivores. Au total, c'est près de 50 % de la consommation d'énergie nécessaire à la réfrigération qui est économisée.

(1) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.



2.3.4.2 Réseau d'échanges

Réseau dynamique, les experts en énergie des sites industriels échangent leurs bonnes pratiques en continu. Les sites partagent les outils, les moyens et les résultats et les sujets porteurs d'économies en consommation et en coûts d'énergies : *benchmark* des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs et des coûts énergétiques.

2.3.4.3 Certification ISO 50001

L'usine française Bonduelle de Vaulx-Vraucourt a obtenu en 2017-2018 la certification de la norme internationale ISO 50001, dédiée à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie visant l'amélioration continue des performances. Avec Estrées-Mons conserve, Estrées-Mons surgelé, Bordères, Genas, Labenne, La Tourte, Renescure, Reutlingen, Rosporden, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mihiel, et Straelen, 13 sites sont désormais certifiés ISO 50001.

2.3.4.4 Diffusion d'outils de mesure et de pilotage

Le pilotage informatique et en temps réel des consommations énergétiques permet d'améliorer les performances avec précision et homogénéité. Différents sites sont déjà équipés du logiciel d'acquisition des données : Saint-Césaire (Canada), Novotitarovskaya (Russie), Estrées-Mons - conserve et surgelé, Bordères, Saint-Mihiel (France), Straelen (Allemagne).

Le déploiement de ce système, consistant à connecter les appareils de mesure sur des équipements reliés au réseau informatique directement sur les compteurs ou les machines, se poursuit sur les sites du groupe et s'intègre dans la logique de la certification ISO 50001.

2.3.4.5 Systèmes *Start and Stop*

Les systèmes d'anti-gaspillage énergétique implantés dans les usines sont inspirés du concept *Start and Stop* développé dans l'automobile. Il s'agit de tendre vers le principe « zéro production = zéro consommation ». Issus de la recherche menée depuis 2013 par le département recherche et développement de Bonduelle et des sites pilotes, les systèmes sont désormais approuvés et opérationnels. En cours de déploiement sur les différentes usines du groupe, ils permettent d'ajuster les consommations en l'absence de produits sur la ligne, et diminuent les consommations énergétiques de plus de 5 %. En 2017-2018, le système *Start and Stop* a été déployé sur le site de Battipaglia (Italie).

2.3.4.6 Optimisation des éclairages

Le renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type LED s'est poursuivi. Cette année, les sites français de Bordère, Labenne, Saint-Benoist-sur-Vanne et Reutlingen ont renforcé leur démarche.

2.3.4.7 Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'améliorations technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017-2018 dans des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique est de près de 167 840 274 kWhcumac⁽¹⁾.

La répartition des CEE est la suivante :

- 84 % sur l'économie de consommation thermique (échangeur de chaleur, isolation) ;
- 16 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

2.3.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau - GRI 103-2

2.3.5.1 Gestion durable de l'eau

Enjeu majeur de la matrice de matérialité de Bonduelle, l'eau est utilisée dans les usines comme un élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en *process* comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. Sur l'amont de l'activité, l'eau d'irrigation des cultures est un facteur clé de performance industrielle et de la maîtrise de la qualité des légumes.

En 2014-2015, Bonduelle a réalisé une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes du processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre.

Après avoir testé des outils pilotes de gestion opérationnelle de l'eau dans les usines, tant sur l'approvisionnement que sur les pertes et usages de l'eau, Bonduelle a défini en 2016-2017

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

son outil de management de l'eau. Co-construite par le Réseau d'expertise Environnement, cette grille de management s'applique autant aux *process* eau industriels qu'à l'irrigation efficiente, et participe à atteindre l'objectif environnemental « zéro perte en eau » inscrit dans la feuille de route 2025.

L'année 2017-2018 a été dédiée au déploiement de cette grille d'évaluation. Sur les 41 sites du groupe concernés, 19 sites ont d'ores et déjà réalisé leurs autoévaluations et 15 ont construit leurs plans d'actions. Tous les sites auront achevé leurs autodiagnosics et leurs programmes d'actions d'ici fin 2018.

Florence, New Jersey (États-Unis) : un vaste plan de réduction des consommations d'eau

Afin de préserver la ressource en eau, le site en a mesuré les consommations par usage, a mis en place des actions de sensibilisation des collaborateurs, et a remplacé les commandes manuelles par des systèmes de contrôle automatisés. Les économies réalisées représentent près d'un quart de la consommation d'eau par quantité produite.

Les usines françaises poursuivent leur plan d'amélioration continue des consommations d'eau

En 2017-2018, l'équipe de Saint-Benoist-sur-Vanne a réalisé un grand travail de recherche et de correction des fuites d'eau : 20 % d'économies ont été réalisées sur les consommations de la ligne de production.

Saint-Césaire (Canada) : amélioration continue des consommations d'eau

L'année dernière, l'usine de Saint-Césaire avait mis en place des actions de réduction de la consommation d'eau potable. En 2017-2018, les équipes ont concentré leurs efforts sur l'étape de transformation la plus consommatrice en eau : le refroidissement des conserves.

L'amélioration a consisté à ajouter des boucles de circulation, afin de réutiliser l'eau de refroidissement et de générer des économies d'eau.

La consommation d'eau du groupe hors BFA a été, en 2017-2018, de 12 715 228 m³, dont 69,7 % issus d'eau de forage, 25,7 % d'eau du réseau de distribution urbain et 4,5 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,9 m³/TPF, en hausse de 0,8 % par rapport au ratio de 2016-2017.

Groupe RSE	Eau Ratio m ³ /TPF
2017-2018 (hors BFA)	11,9
2016-2017	11,8
Évolution des ratios 2017-2018 versus 2016-2017	+ 0,8 %

Novotitarovskaya (Russie) : amélioration conjointe du traitement et des consommations d'eau

En 2017-2018, l'usine de Novotitarovskaya a poursuivi son programme de changement des comportements et de développement d'une culture d'attention à l'eau et à l'énergie. Afin de répondre à l'attente des riverains, l'usine a installé un nouveau système en continu pour le traitement des eaux usées.

En parallèle, selon le principe vertueux que moins l'on consomme, moins l'on traite, l'usine a entièrement revu son système de management de l'eau. Une analyse de l'existant a été réalisée et des groupes de travail ont été constitués. Des objectifs par zone ont été définis, ainsi que, pour chaque poste, de bonnes pratiques de suivi et de maîtrise des consommations d'eau. Désormais, les opérateurs reçoivent une alerte quotidienne des consommations, et pendant la haute saison, ils peuvent consulter le suivi heure par heure des consommations.



2.3.5.2 Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

En 2017-2018, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 37 343 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). 90,1 % de cette charge a été traitée par Bonduelle en stations d'épuration biologique aérées autonomes, 1,7 % en épandage agricole contrôlé, 3,5 % en station d'épuration externe. 4,7 % ont été rejetés dans le milieu naturel conformément à la réglementation.

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.



Efficacité énergétique et fertirrigation : les effluents des usines fertilisent et irriguent les sols des agriculteurs locaux

Depuis quelques années, les équipes de l'usine de Bordères (France) améliorent la performance énergétique et épuratoire du traitement des effluents. Les nouveaux aérateurs sont moins consommateurs et plus performants grâce à leur capacité d'oxygénation plus importante. En 2017-2018, le remplacement des aérateurs a été finalisé sur les deux plus gros bassins d'épuration de la station, ce qui a réduit la puissance installée d'aération d'environ 30 %. Aux gains énergétiques s'ajoute l'amélioration de la qualité épuratoire et de l'acoustique.

Par ailleurs, l'usine a mis en place une installation d'épuration des effluents associée à un réseau d'irrigation avec de jeunes agriculteurs locaux qui souhaitent développer leurs exploitations. Ce projet a apporté une double réponse aux besoins des agriculteurs en ressources en eau et en fertilisation de leurs sols, et valorise les effluents de l'usine.

2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire - GRI 103-2

Afin de concourir à l'objectif environnemental « zéro perte » en 2025, Bonduelle ambitionne de réduire à la source les pertes agricoles, les gaspillages en logistique et les déchets non valorisables, de trier et d'alimenter les filières locales de l'économie circulaire.

538 157 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux - CV) ou de champignons ont été produites en 2017-2018 par le groupe hors BFA, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 504 kg CV/TPF. Les usines poursuivent leurs efforts de réduction des pertes en matière première

agricole et d'amélioration des procédés. Durant cet exercice, 96 % du gisement a été valorisé en filière commerciale : pour l'alimentation animale, la méthanisation ou pour entrer dans la composition de compost.

Le tri sélectif et la valorisation des déchets industriels sont une autre des priorités du groupe. Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée, atteignant 90,6 % contre 88,5 % en 2016-2017.



À Villeneuve d'Ascq (France), le siège trouve des alternatives à l'usage unique

Engagé aux côtés des usines dans la démarche « zéro déchet », le siège a déployé cette année une opération de sensibilisation au sujet, et de facilitation du tri et de secondes vies. L'objectif ? D'une part, réduire les déchets issus des produits à usage unique et du restaurant d'entreprise et, d'autre part, promouvoir le recyclage (cartons, huiles usagées, bouteilles en plastique et papier) et le compostage des déchets organiques alimentant le potager d'entreprise.

Plusieurs initiatives ont rythmé l'année 2017-2018 : ateliers de sensibilisation, échanges autour du compost et du potager, affichages, distribution d'un mug, « journée sans gobelet », etc.

Les déchets dangereux représentent 188 tonnes en 2017-2018, soit un ratio de 0,18 kg à la tonne de produits fabriqués.



Saint-Benoist-sur-Vanne (France) initie une valorisation matière

Afin de valoriser la matière organique issue des barquettes de produits non conformes, l'usine de Saint-Benoist-sur-Vanne s'est équipée d'un dispositif de tri et a mis en place un partenariat avec une entreprise locale pour le déconditionnement des barquettes, c'est-à-dire la séparation de la matière plastique et de la matière organique.

Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 4 293 tonnes en 2017-2018 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.



Saint-Césaire (Canada) : lutte contre le gaspillage alimentaire et aide alimentaire

Situé dans l'usine de fabrication de produits en conserve de Saint-Césaire, le laboratoire réalise de nombreuses analyses partielles et complètes des produits, générant des déchets de produits et d'emballages.

Ces dernières années, l'équipe avait mis en place un fonctionnement « zéro papier » dans plusieurs *process* qualité, un tri sélectif du papier, des contenants vides et des déchets végétaux destinés au compostage. Grâce aux efforts portés par l'ambition « zéro déchet », le laboratoire et sa douzaine de collaborateurs ne produisaient désormais plus qu'un sac de déchets non valorisés par jour.

En 2017-2018, l'équipe a eu l'idée de lutter contre le gaspillage des légumineuses utilisées pour des tests de contrôles qualité, et d'en faire profiter les banques alimentaires locales. Une fois ensachées en conditionnement de 1 kg et accompagnées d'une recette, les légumineuses ont été livrées à des organismes de collecte et de redistribution de denrées alimentaires. Environ 600 sacs seront désormais distribués annuellement.

2.3.7 Management du territoire pour développer une vision à long terme

Pour Bonduelle l'angle territorial du macro-objectif « zéro perte » complète la démarche environnementale opérationnelle et offre un nouveau cadre de pilotage de 4 enjeux locaux, environnementaux, interdépendants et de long terme autour de ses sites :

- la protection de la biodiversité et l'adéquation des services écosystémiques rendus ;
- la qualité de la ressource en eau disponible ;
- l'absence de nuisances et l'acceptation locale ;
- l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

En ligne avec cette feuille de route, chaque entité agro-industrielle construit et anime son plan d'actions de préservation de la valeur territoriale locale.

En 2017-2018, 35 % des sites ont développé des projets en lien avec leurs communautés locales (voir 2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés).

2.3.7.1 Préserver la biodiversité sur les territoires

L'activité agroalimentaire de Bonduelle se déploie sur des surfaces foncières importantes et requiert une disponibilité importante en ressources naturelles comme le végétal, l'eau ou l'énergie. La feuille de route en matière de biodiversité de Bonduelle prévoit à 2025 d'établir un plan d'actions. Les premiers jalons visent trois axes :

- acquérir la connaissance des enjeux spécifiques des sites et s'inscrire dans des cercles d'expertise reconnus. Bonduelle est ainsi membre de l'OREE, association multi-acteurs pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires ;
- sensibiliser les sites industriels aux nouvelles contraintes réglementaires et aux enjeux locaux de biodiversité. En 2016-2017, Bonduelle a créé un indicateur de sensibilisation aux « conditions locales » et se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel. Six sites sur 39 ont identifié une zone « faune ou flore remarquable » sur leur territoire ;
- concevoir les outils de pilotage adaptés à Bonduelle pour identifier les bonnes pratiques et les fragilités, structurer les plans d'amélioration et quantifier les progrès. Bonduelle continue d'étudier les cahiers des charges pour le cadrage des enjeux et de tests méthodologiques, et a travaillé en 2017-2018 sur l'amont agricole. Le déploiement de l'outil est prévu pour 2018-2019 sur l'ensemble du périmètre.



Planter des arbres et faire grandir les équipes

Fondé par Pierre le Grand en 1706 pour la culture de plantes médicinales, Aptekarsky Ogorod (« jardin d'apothicaire ») est le plus ancien jardin botanique de Russie. La *business unit* BEAM a souhaité mettre à profit sa journée de *team building* pour soutenir ce jardin historique. Venus de toute la Russie, de Biélorussie et du Kazakhstan, les collaborateurs ont ainsi planté 100 thuyas.

2.3.7.2 Suivi de l'acceptation locale

En 2016-2017, un indicateur, appelé « indice plainte » a été mis en place dans les usines pour suivre l'intensité de l'acceptation locale. Cet indice tient compte de la fréquence et de la nature des plaintes. Le groupe se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel.



2.3.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire - GRI 103-2

Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

2.3.8.1 Optimisation des emballages

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire : la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

En 2017-2018, Bonduelle a poursuivi son programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages de produits appertisés, mené depuis plusieurs années. Il réduit à la source les quantités de matières premières, acier ou aluminium, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents *process* et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie en métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2016. Un plan d'essais pluriannuel (2017-2019) a été construit pour qualifier les hypothèses. Il est piloté par les usines et les fournisseurs avec la coordination de la cellule packaging de la *business unit* BELL.

Les départements achats ainsi que recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

Par exemple, en 2017-2018, plus de 74 % de nos emballages comme les boîtes de conserve et les bocaux en verre sont recyclés.



Biosourcés, recyclés et recyclables : BELL travaille sur ses emballages

En partenariat avec ses fournisseurs, la *business unit* BELL a développé un pack film biosourcé pour ses produits surgelés en France et en Italie. Composée à 50 % de matière biosourcée, l'empreinte carbone du futur film sera diminuée de 58 % par rapport à l'ancienne solution, et sa fabrication économisera 75 % d'énergie non renouvelable. BELL travaille également au remplacement du polyéthylène par du polypropylène, recyclé et recyclable.

Toujours en partenariat avec ses fabricants, BELL a poursuivi son travail de réduction d'épaisseur des boîtes de conserve.

2.3.8.2 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (voir 2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle promeut auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

2.3.8.3 Éco-Responsabilité

Dans le respect de ses engagements dans la conception de produits responsables, Bonduelle a formé une équipe transverse, regroupant les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et packaging, du marketing, et de la communication pour travailler à l'élaboration d'un guide d'éco-responsabilité. Ce guide a pour vocation d'aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Il fixe et donne des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus).

Le guide repose sur 10 principes fondamentaux :

1. mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts ;
2. assurer des achats responsables notamment *via* notre Charte d'approvisionnement agronomique ou les contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages) ;
3. garantir la sécurité des produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

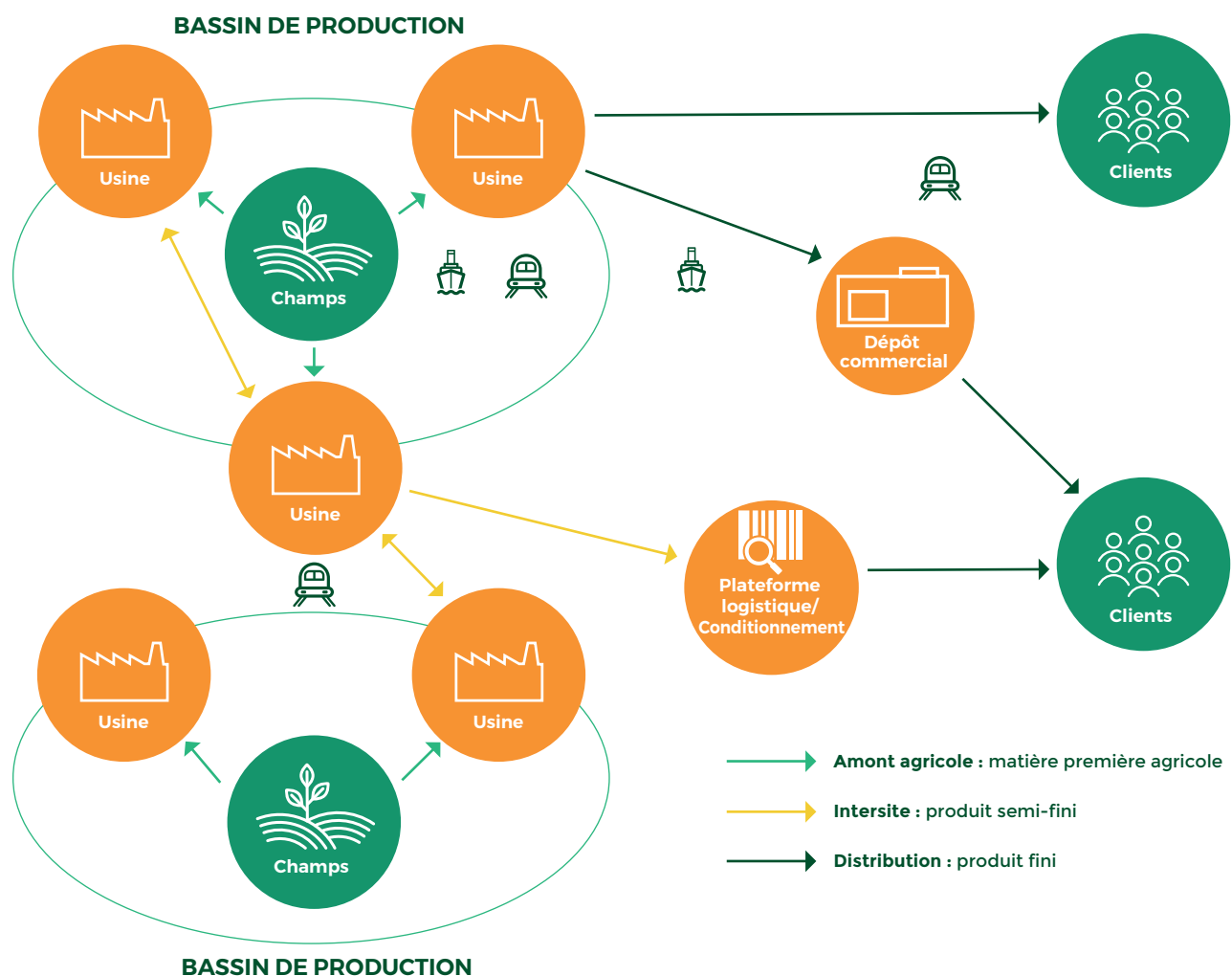
Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

4. limiter les distances parcourues par les légumes et les ingrédients ;
5. limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits ;
6. élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour les consommateurs ;
7. réduire l'utilisation d'additifs ;
8. optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits ;
9. limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif ;
10. assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

2.3.9 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures : amont agricole, intersites, et distribution auprès de la clientèle.

Flux de transport des produits et alternatives à la route





Pour concrétiser sa stratégie, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et RSE » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Ce comité est notamment chargé de veiller aux évolutions du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Afin de participer à l'ambition environnementale 2025 « zéro perte », Bonduelle s'attache d'une part à identifier et mesurer les émissions de CO₂, liées au transport et, d'autre part, à maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO₂.

En 2017-2018, les émissions liées au transport représentent 242 189 tonnes CO₂, dont 138 230 pour la filiale BALL (hors Brésil), intégrée pour la première fois au calcul. Les émissions liées au transport de la *business unit* BFA ne sont pas reportées sur 2017-2018 et le seront d'ici 3 ans.

En matière d'optimisation des flux et de réduction de l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs, le groupe a poursuivi ses initiatives en 2017-2018 :

- le **transport combiné rail-route** a évité en 2017-2018 l'émission de 7 531 tonnes de CO₂, par rapport à l'usage exclusif de la route. Ce mode de transport a été développé sur plusieurs flux avec le bassin Nord-Picardie (France), la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Russie et les retours d'emballage ;
- le **gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec des partenaires transporteurs dans le sud-ouest de la France, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère des économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels et réduit les rejets d'oxydes d'azote et de particules fines ;
- enfin, Bonduelle a initié en France en 2017-2018 de **nouveaux appels d'offres pour de futurs transporteurs partenaires, incluant des critères de sélection environnementaux** tels que la part de la flotte de véhicule conforme aux normes européennes d'émission EURO6, l'existence d'une démarche d'optimisation des flux et du kilométrage à vide, la mesure des émissions de CO₂ et leur encadrement par un objectif de réduction, la formation des conducteurs à l'éco-conduite, la politique RSE de l'entreprise et ses certifications environnementales et sociales. La démarche sera déployée en Europe les deux prochaines années.



Tropicana et Bonduelle partagent un aller-retour pour la Floride

Comment assurer la livraison des produits Bonduelle depuis le New Jersey jusqu'en Floride ?

Jusqu'en 2018, le trajet de plus de 2 600 km s'effectuait par camion. Cette année, Bonduelle Americas Long Life (BALL) a conclu un partenariat avec le Groupe Pepsico (division Tropicana) qui livre, quant à lui, depuis la Floride jusqu'au New Jersey. Désormais, Bonduelle utilise le trajet retour de leur train de livraison depuis la Floride jusqu'au New Jersey.

La synergie est complète, puisque Bonduelle assure même la livraison des produits arrivant de l'usine de Pepsico dans le New Jersey. En contrepartie, Pepsico prend soin de la livraison finale aux clients de Bonduelle en Floride.

Désormais la livraison en camion est limitée à près de 1 000 km, soit 1 600 km de moins. Ce partenariat gagnant-gagnant l'est aussi pour l'empreinte carbone et le secteur saturé du transport par camion.

Cette réussite s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de recherche d'optimisation logistique, que Bonduelle mène avec une plateforme logistique d'une quinzaine d'entreprises.

2.3.10 Achats responsables - GRI 102-9, 102-10, 308-1, 103-2, 408-1, 409-1, 412-3, 407-1

Pour Bonduelle, mettre en place une démarche d'achats responsables consiste à adopter des modèles d'achats plébiscités et référents, inspirés par les cycles de la nature et créateurs de valeur partagée pour l'écosystème de Bonduelle.

Fort de cette nouvelle perspective, le groupe poursuit la construction de sa politique d'achats responsables et de sensibilisation des fournisseurs, en continuant d'intégrer, au-delà de la qualité et de la sécurité alimentaire, des critères environnementaux et sociaux. L'implémentation de cette politique est progressive.

2.3.10.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires (voir 2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Les producteurs en groupement ou indépendants représentent 88 % des surfaces exploitées. Pour garantir la qualité des produits, le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le

groupe s'est doté dès 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique dont 96 % des agriculteurs sont signataires.
GRI 308-1

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, certains types de produits doivent parfois être cultivés dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, Bonduelle choisit des partenaires reconnus et certifiés en matière de qualité, qui travaillent sur le long terme avec de petits producteurs, afin de leur garantir des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière et de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires. Pour Bonduelle, ces partenariats sont l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de microcrédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs.

Pour les fruits et légumes achetés auprès d'autres producteurs ou de courtiers, qui représentent 5 % des surfaces exploitées, Bonduelle délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée (extraite de la Charte d'approvisionnement agronomique). Associée à des contrôles, elle porte sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Bonduelle met également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

2.3.10.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) – *GRI 407-1*

Dans une logique de sensibilisation et d'accompagnement, le groupe suivait par questionnaire interne la maturité des démarches RSE d'un échantillon de fournisseurs. Depuis 2016-2017, Bonduelle a mis en place une évaluation externe reconnue de la performance RSE de ses fournisseurs, afin d'en contrôler l'adéquation avec la stratégie RSE du groupe et d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats. Cette démarche a dans un premier temps été initiée dans le service de *sourcing* international dans les *business units* BELL, BFE et BEAM et sera prochainement déployée sur BALL et BFA.

Bonduelle travaille avec la plateforme EcoVadis de suivi RSE pour déployer en ligne un questionnaire RSE et une analyse experte, une fiche d'évaluation RSE, et des outils d'étalonnage et d'amélioration des pratiques RSE.

La méthodologie s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI (*Global Reporting Initiative*), Pacte mondial des Nations unies, et ISO 26000. L'évaluation est réalisée en 21 indicateurs RSE clés répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;
- éthique : corruption, pratique anti-compétitive, commerce équitable ;
- achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.



Les fournisseurs sont également interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias.

L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apporte unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs.

Pour cela, Bonduelle a lancé en 2017-2018 une première campagne d'évaluation EcoVadis auprès de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats. Ils représentent aujourd'hui 98 fournisseurs et 27 % des dépenses d'achats du groupe.

Pour 2018-2019, Bonduelle a complété son approche par la taille des fournisseurs par une approche par les risques. Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer, en plus de ses fournisseurs les plus importants, ses fournisseurs ayant un score de risque RSE important.

Afin de sélectionner ces fournisseurs, Bonduelle a défini les critères RSE (selon les *ranking* EcoVadis) de sa cartographie des risques (voir 2.1.4.8 Plan de vigilance), permettant de sélectionner les fournisseurs à évaluer - *CRI 308-1* :

- la catégorie d'activité du fournisseur (à risque/non à risque sur une échelle de 1 à 6), modulé par la criticité spécifique de ce risque pour Bonduelle ;
- le(s) pays d'implantation et/ou d'activité.

Bonduelle a ensuite appliqué cette cartographie des risques RSE à l'ensemble des fournisseurs des *business units* BELL, BFE et BEAM pour 2017-2018. Cinquante fournisseurs ont été qualifiés « à risque ». Ils feront l'objet d'une évaluation EcoVadis d'ici fin 2018.

Suite à l'analyse des évaluations EcoVadis et pour accompagner ses fournisseurs dans une logique de développement sur les sujets RSE, Bonduelle définira un plan d'actions avec les fournisseurs ne respectant pas certains critères.

Ces fournisseurs seront réévalués pour s'assurer qu'ils s'inscrivent dans une logique d'amélioration.

Depuis 2017-2018, le *sourcing* international a réalisé l'évaluation EcoVadis de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats et les *business units* BFA et BALL seront intégrées à horizon 3 ans.

2.3.10.3 Bien-être animal

Depuis 2015 Bonduelle met en œuvre, dans ses salades fraîches prêtes à consommer et vendues en France, une volaille élevée au sol dans des conditions respectant l'animal et l'environnement, avec une alimentation sans farine animale ni hormones de croissance.

Même si les œufs et ovoproduits représentent une faible part des ingrédients achetés par Bonduelle en Europe, l'entreprise a initié un état des lieux et procède à des échanges réguliers avec ses fournisseurs. Cette transition représente pour ses partenaires un défi ambitieux qui nécessite du temps et des investissements pour être relevé. Dans son précédent rapport, Bonduelle a partagé son engagement d'augmenter progressivement, en Europe, ses approvisionnements en œufs alternatifs. Suite à cette publication, l'association L214 a sollicité auprès de Bonduelle la confirmation de son engagement. Début 2018, l'entreprise a réaffirmé auprès de l'association et *via* son site internet www.bonduelle.fr sa démarche pour garantir que l'ensemble des œufs et ovoproduits contenus dans ses produits seraient, à l'horizon 2025, sans élevage en cage.

2.4 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.4.1 Enjeux, objectifs et résultats

Garantir la sécurité alimentaire maximale et la traçabilité des produits, valoriser les qualités nutritionnelles des végétaux, et être constamment à l'écoute des consommateurs pour innover et satisfaire leurs attentes : les engagements du Groupe Bonduelle se concrétisent au quotidien, favorisant une alimentation sûre, saine et durable, basée sur le végétal.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Donner accès à tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante et assurer la sécurité alimentaire des consommateurs (ODD 2) Assurer le respect des normes de comportement et de l'éthique 	<p>FOOD FOR GOOD</p> <ul style="list-style-type: none"> Être la marque préférée de notre catégorie dans tous les pays Offrir des produits nutritionnellement adaptés à leur catégorie Développer nos produits sans additifs « rouges » S'assurer de la traçabilité de nos produits du champ à l'assiette 	<ul style="list-style-type: none"> 44 451 analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, 20 237 sur les produits surgelés, frais ou traiteurs 100 % des sites Bonduelle possèdent au moins une certification, dont 16 sont certifiés pour fabriquer des produits biologiques 282 jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle Parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 en Amériques (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits 100 % des produits à la marque Bonduelle sont conformes à la Charte nutrition de Bonduelle « Visa santé »
	<p>FAMILIARISATION DES ENFANTS AVEC LE VÉGÉTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Donner l'envie aux enfants de consommer des végétaux Donner accès à nos végétaux aux enfants les plus défavorisés 	<ul style="list-style-type: none"> Une action de terrain a été réalisée dans 6 pays sur 18 où Bonduelle dispose d'une filiale pour aider les enfants à se familiariser avec les légumes et les habitudes alimentaires saines

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7.



2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre - GRI 103-2, 417-1

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable : c'est l'histoire tout entière de Bonduelle. Le groupe entretient l'envie de s'alimenter sainement et durablement, en suscitant la curiosité, en racontant l'histoire du produit ou en créant la nouveauté, et toujours en invitant au plaisir du goût et du partage. L'activité de Bonduelle participe à ce macro-objectif, par son offre de prix, de praticité, de diversité et d'innovation.



Innovation : au cœur de la stratégie

Après la création du centre Innovation de Bonduelle Fresh Europe à Saint-Priest en 2016, la Maison de l'innovation a vu le jour en 2018. Situé au siège, à Villeneuve d'Ascq, ce pôle spécifique est entièrement dédié à l'innovation, au développement et à la recherche de Bonduelle Europe Long Life et du Groupe Bonduelle. Travail collaboratif, agilité et co-construction sont de mise dans ce nouvel espace, conçu comme un lieu privilégié de créativité et de synergie.



Légumes et légumineuses : des innovations protéinées

En 2017-2018, les protéines ont été à l'honneur des innovations de Bonduelle Europe Long Life et de Bonduelle Fresh Europe :

Au linéaire des légumes en conserve, la gamme Légumiô innove et propose des pâtes 100 % légumes secs et légumes !

Au rayon surgelé, les six recettes de pavés, panés, boulettes et falafels de la nouvelle gamme VeggissiMmm ! offrent une alternative 100 % végétarienne, complète et équilibrée.

FortissiMmm !, la nouvelle gamme de purées surgelées fortement enrichies en protéines répond aux besoins nutritionnels des personnes fragiles.

Enfin, à l'espace traiteur, Les Idées légumineuses mélangent céréales et légumineuses.

Pour appuyer plus amplement encore son projet d'une alimentation saine et durable, Bonduelle fédère et promeut son engagement en deux axes innovants :

- 1. Food for good** : Bonduelle souhaite promouvoir le goût et le plaisir de manger des végétaux, en créant de la proximité avec les « mangeurs » d'aujourd'hui et de demain, plus connectés, plus avertis sur les enjeux environnementaux, et en méritant la confiance des consommateurs sur la qualité, la traçabilité et la naturalité des produits ;
- 2. Le végétal accessible au plus grand nombre** : le Groupe Bonduelle veut s'engager auprès des consommateurs et leur permettre, à travers un support ou la mise en place d'actions locales, de mieux comprendre l'univers des légumes et du végétal, et les amener à apprécier leur consommation ⁽¹⁾.

Déployé à l'aide d'un plan d'actions et suivi par des indicateurs, ce macro-objectif est aussi pour Bonduelle l'occasion de raconter la belle histoire du légume dans un monde où le végétal prend de l'essor. C'est notamment l'un des talents de la Fondation Louis Bonduelle.

2.4.3 Food for Good

2.4.3.1 Qualité et traçabilité - GRI 417-1, 416-1

Sécurité, traçabilité et contrôles des produits

Afin d'assurer la **sécurité des aliments**, une analyse annuelle des risques est conduite de façon méthodique. Celle-ci permet d'identifier les risques, de les évaluer, et de prendre les mesures afférentes afin d'en assurer la maîtrise. Dans le cadre de ce plan de surveillance continue, 44 451 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 20 237 des produits surgelés, frais ou traiteurs ont été réalisées en 2017-2018.

Pour offrir une **qualité maximale de ses produits**, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent périodiquement.

Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques. Les plans

(1) Il est connu que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie la moins aimée des enfants. Il est également communément admis qu'une faible consommation de fruits et de légumes est un facteur de mortalité précoce (Binh Nguyen et al. Int J Behav Nutr Phys Act. 2016 ; 13: 9). Par ailleurs, la connaissance des aliments procède de l'apprentissage dès le plus jeune âge. Des études montrent que plus le répertoire alimentaire de l'enfant est diversifié tôt, plus il aura de goût à consommer des aliments variés à l'âge adulte, et montrent également qu'il est possible de faire augmenter l'appréciation et la consommation des légumes par des processus de familiarisation, tels que la présentation multiple d'un nouveau légume, le développement de la connaissance de la plante et la participation à des ateliers cuisine (Périodes et facteurs sensibles pour la formation précoce des préférences alimentaires, S. Issanchou, S. Nicklaus, ebook. ecog-obesity.eu).

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « végétaux » et achats d'autre nature ;
- contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

En 2017-2018, parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 28 (soit 11 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits ; 619 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) ont été réalisées par un laboratoire indépendant, et 99 % ont eu un résultat conforme.

Les résultats de ces plans contrôles induisent des actions d'amélioration continue. En particulier, les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et par des analyses de risques de fraude et de malveillance. Les plans d'actions ont notamment donné lieu au renfort de la sécurité de certains sites.

Bonduelle dispose d'une politique de **certification de ses sites de production** élaborée au vu des normes de la profession, et au regard spécifique des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients. Dans un premier temps, celle-ci s'est adossée sur la norme internationale ISO 9001. Les systèmes de management de la qualité étant désormais arrivés à maturité, Bonduelle arrête progressivement le renouvellement de la certification ISO 9001 et réoriente sa politique de certifications vers d'autres référentiels, notamment ceux reconnus par le GFSI (*Global Food Safety Initiative*) comme IFS et BRC.

100 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

- 23 sites bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.

(IFS : référentiel privé, propriété de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6).

(BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 5 sont accrédités FSSC 22000 et 4 sites américains sont accrédités SQF (*Safety Quality Food*).

(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires) ;

- 3 possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 9 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008).

Enfin, d'autres certificats couvrant des domaines particuliers sont également engagés et audités par des organismes extérieurs accrédités. En 2017-2018, Bonduelle compte 16 sites possédant une certification « biologique » pour répondre à la demande de ses clients.

Procédés de fabrication naturels

Bonduelle a conçu ses procédés de fabrication pour que les végétaux qui arrivent dans l'assiette du consommateur soient au plus proche de ceux que l'on croquerait au champ. Afin de conserver les qualités nutritionnelles et gustatives des végétaux, il ne se passe que **quelques heures entre la récolte du végétal et sa transformation en usine**. Ensuite, les processus de transformation des végétaux permettent de préserver au maximum leurs caractéristiques naturelles :

- **tri, lavage et épluchage naturels** : les végétaux sont triés, lavés à l'eau et épluchés mécaniquement ou à l'aide de vapeur d'eau. Puis, pour le surgelé et les conserves, les végétaux sont blanchis à l'eau ou à la vapeur, pour préserver leurs qualités : **goût, couleurs, textures**.
- **conservation sans aucun conservateur** : les végétaux sont **préservés grâce aux températures** utilisées lors de leur préparation : les végétaux surgelés sont préservés par le froid à -30 °C, puis stockés à -18 °C ; les salades en sachet et en barquettes sont préparées et stockées entre +1 et +4 °C ; les végétaux en conserve sont uniquement préservés par la chaleur quelques minutes à plus de 130 °C dans un emballage étanche, puis sont stockés à température ambiante.

Bonduelle assure le **contrôle qualité** et la **traçabilité** de ses produits. Ces pratiques permettent une réaction rapide en cas de détection de problème qualitatif.

- **Des dizaines de contrôles qualité** sont effectués depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids.
- Du champ au stockage, toutes les informations peuvent être retrouvées grâce au **code figurant sur l'emballage** : champ et conditions de culture, date de récolte, conditions de préparation en usine, conditions de stockage.





Information et satisfaction des consommateurs

Bonduelle s'engage à livrer une information transparente sur ses produits et leurs bienfaits sur la santé. Le groupe s'attache également à promouvoir des pratiques responsables auprès de ses consommateurs.

Bonduelle appose sur tous ses produits les mentions obligatoires requises par la législation européenne en vigueur (INCO), et partage avec transparence, fiabilité et cohérence ses informations auprès des consommateurs. Ces informations objectives et fiables sur les produits, les *process*, la réglementation et les engagements du groupe sont en effet issues de la plateforme dédiée (NutriGO), partagée par toutes les équipes, marketing, vente, communication, qualité, et recherche et développement du Groupe Bonduelle.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figurent des coordonnées téléphoniques, une adresse de messagerie électronique et un site Internet permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation.

2.4.3.2 Qualité nutritionnelle - GRI 417-1, 416-1

Qualité nutritionnelle des produits

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

- la catégorisation des produits en 3 familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « végétaux légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
- l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses - en quantité et en qualité :
 - depuis 10 ans, Bonduelle diminue progressivement le sel dans ses recettes,
 - Bonduelle ajoute du sucre uniquement dans les recettes qui en utilisent traditionnellement (petits pois carottes à l'étuvée), pour adoucir l'amertume naturelle d'un légume (endive, choux de Bruxelles) ou l'acidité d'un ingrédient (vinaigre...),
 - 1158 produits - issus de toutes les technologies - ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
- la mise en conformité des recettes : 258 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les *business units* entre 2009 et 2017 ;

- le développement de tout nouveau produit à base de végétaux doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ». GRI 416-1.

Information et satisfaction des consommateurs

Sur le site Internet Bonduelle.com, le groupe explique la culture des végétaux et leur procédé de transformation, de leur récolte en champ à leur expédition.



En France, l'information nutritionnelle lisible et compréhensible avec Nutri-Score

Bonduelle a pris l'engagement d'apposer l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur l'emballage de l'ensemble de ses produits français en conserves, surgelés, frais et traiteur. Conçu par l'agence nationale de santé publique française, Santé Publique France, ce nouveau logo facultatif permet au consommateur de visualiser en un clin d'œil la qualité nutritionnelle du produit. Sur le total des plus de 500 références concernées, 98 % des produits Bonduelle sont classés en A et B. L'affichage Nutri-Score est d'ores et déjà disponible sur le site bonduelle.fr.

2.4.4 Le végétal accessible au plus grand nombre

L'alimentation est un enjeu de santé publique : selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la faible consommation de fruits et légumes figure parmi les dix principaux facteurs de risque de la mortalité mondiale.

Parce que les enfants sont les consommateurs de demain, et parce que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie d'aliment qu'ils rejettent le plus, Bonduelle a imaginé un monde végétal qui leur donne envie.

Bonduelle est convaincu que manger s'apprend. Le groupe déploie des actions de familiarisation essentielles pour que les enfants, eux aussi, aient envie de légumes et accès à une assiette qui en soit riche.

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.4.4.1 Accessibilité des végétaux

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage (2.3.5. Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire) et de la participation des collaborateurs de Bonduelle à la vie locale (2.5.6.2 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés), Bonduelle mène de nombreuses actions solidaires de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel et de dons de légumes.



En Russie, la Fondation Louis Bonduelle et l'université de Moscou sensibilisent les écoliers

En Russie, la Fondation Louis Bonduelle a travaillé main dans la main avec l'Institut d'hygiène et de santé pour la protection des enfants et des adolescents (université de Moscou), afin de sensibiliser les enfants au plaisir et à l'intérêt de consommer des légumes. Plus de 240 000 écoliers ont participé au programme interactif « l'ABC des légumes » mêlant informations, jeux et échanges sur les légumes, vus sous l'angle nutritionnel et culinaire.

En complément de ces actions, Bonduelle poursuit ses projets de recherche en faveur de la compréhension du rapport des enfants à l'alimentation et aux légumes en particulier.

Dans le cadre du développement des connaissances sur le comportement alimentaire, la Fondation a conçu un poster partageant les résultats du programme de recherche EPICALIM, mené en partenariat avec Epicurium, musée dédié à la découverte des fruits et légumes. Diffusé dans le cadre des Journées Francophones de Nutrition, ce support pédagogique illustre l'évaluation et l'impact des actions de terrain pour enfants sur leurs connaissances des légumes et sur leur comportement alimentaire.

Faisant suite aux Rencontres de la Fondation au Canada l'année dernière, Bonduelle et deux partenaires, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et les ateliers C'est moi le chef ! à Montréal, ont organisé des stages de cuisine sur six mois, pour développer les capacités culinaires des enfants.

2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle – GRI 103-2, 413-1

Dans le souci de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, le groupe a créé en octobre 2004 une Fondation d'entreprise, la Fondation Louis Bonduelle. Elle est aujourd'hui présente en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en Espagne et, depuis cette année, en Russie. Ses actions s'organisent autour de ses trois domaines d'activité, interconnectés entre eux : informer et sensibiliser en mettant à disposition de tous des informations sur les végétaux ; soutenir la recherche et mettre en place et soutenir des actions terrain.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut - pédiatre et membre de l'*European Childhood Obesity Group*, Béatrice de Reynal - nutritionniste, et Abdelkrim Saïfi - Président du Directoire de la Fondation Cœur et Artères ;
- 5 représentants du groupe : Christophe Bonduelle - Président du Groupe Bonduelle et de la Fondation Louis Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle - Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA, Anne-Sophie Fontaine - Directrice de la RSE, de la communication et du marketing *corporate* du Groupe Bonduelle et trésorière de la Fondation Louis Bonduelle, Laurence Depezay - Responsable communication alimentation durable du Groupe Bonduelle, et Gianfranco D'Amico - Directeur général de Bonduelle Italie.

Faits marquants 2017-2018

- 11^{es} Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle :

Pour ses 11^{es} Rencontres, la Fondation a choisi le thème du rapport de l'agriculture et de la ville, depuis l'histoire des jardins sous l'Ancien Régime jusqu'aux perspectives et prospectives que le mangeur attribue à l'agriculture dans ou à proximité de la ville. Au-delà des questions fréquemment soulevées de proximité de l'approvisionnement, le siège de l'UNESCO à Paris a été animé par la question de ce que représente l'alimentation pour le mangeur des villes, et comment il se réapproprie ou non la maîtrise de son alimentation.

Ces rencontres ont été organisées autour de Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle, Nicolas Bricas, socio-économiste et Directeur de la Chaire Unesco Alimentations du monde, Florent Quellier, historien, Joëlle Zask, philosophe et enseignante, Antoine Jacobsohn, agronome et responsable du potager du roi à Versailles, et Julie Le Gall, géographe et maître de conférences.

- Remise du Prix Louis Bonduelle 2018 :

Le prix de recherche de la Fondation Louis Bonduelle 2018 a été remis à une étudiante colombienne, Andrea Pallarès Pallarès, pour ses travaux à l'université de Leuven (Belgique) : *Influence of distinct process-induced (micro) structures on the in vitro starch digestibility of common beans : A kinetic approach* (L'influence des différentes microstructures induites par le processus sur la digestibilité In Vitro de l'amidon des haricots : une approche cinétique).

- Partenariat avec l'European Childhood Obesity Group (ECOG) : développement d'un EBook

La Fondation Louis Bonduelle finance et participe au référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile, disponible sur le site de l'ECOG : <http://ebook.ecog-obesity.eu/>. Consulté plus de 600 000 fois depuis sa parution en 2015, le document est disponible en anglais, en espagnol, en portugais et en français.





Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

– Partenariat avec la Chaire ANCA :

La Fondation Louis Bonduelle est membre depuis 2016 de la chaire ANCA, hébergée par la Fondation AgroParisTech, qui réalise des outils pédagogiques innovants visant à améliorer la sensibilisation à l'alimentation équilibrée. En 2018, la chaire a créé une bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur » : <https://mangerverslefutur.org/>.

Les projets soutenus en 2017-2018 – GRI 413-1

À travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 207 projets.

17 nouvelles initiatives locales ont été sélectionnées lors de l'appel à projets lancé en décembre 2017, et titré « Légumes pour tous, produire et s'approvisionner autrement » :

– MESA BRASIL – São Paulo, Brésil

Une nouvelle formation sensibilise les chefs de cuisine des institutions sociales desservies par le Programme Mesa Brasil à réduire le gaspillage alimentaire issu des comestibles des végétaux (écorce, tiges, graines, etc.) : moins de coûts, plus de santé !

– ATHERBEA – Bayonne, France

Avec l'atelier « Les bouches solidaires », les personnes en situation d'exclusion, résidentes de l'association, transforment en bouches légumes et fruits collectés auprès de la Banque Alimentaire de Bayonne.

– URBA TERRA – Albi, France

La Ferme du Gô, au cœur d'Albi, devient le lieu central d'une coopérative de producteurs, un site de formation, un espace pour des porteurs de projets et des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'un lieu de démonstration ouvert au public.

– VALDEC'QUINT – Saint-Julien-en-Quint, France

Porté par l'association, le projet « Gratte la terre » regroupe un ensemble de petits projets liés à la biodiversité, l'agriculture, à la production nourricière et au partage de productions collectives.

– VIA SAHEL GASCOGNE – Sangha, Mali

La cantine de l'école d'Iby forme les élèves au maraîchage, à l'équilibre alimentaire et au goût, et distribue 600 repas par jour durant les 9 années de scolarité (primaire et collège).

– LES COLS VERTS – Rennes, France

Dans le quartier prioritaire du Blossne, la Ferme de quartier est à la fois un lieu de formation, de production de nourriture saine, de lien social et de sensibilisation aux enjeux liant alimentation et santé.

– FUNDACION A LA PAR – Madrid, Espagne

« Notre jardin potager » invite la campagne à la ville, fait découvrir l'horticulture, sensibilise à l'importance d'une alimentation saine et promeut l'accès à l'emploi des personnes déficientes intellectuelles.

– LA GLUTAMINE – Tresses, France

L'association promeut une agroécologie vivrière durable, relocalisée et de qualité. Elle sensibilise à la dynamique d'économie circulaire « zéro déchet, zéro gaspillage » et favorise l'insertion sociale et professionnelle.

– LES FERMIERS DE LA FRANCIENNE – Paris, France

Dans la lignée des actions d'éducation de l'association, le futur restaurant écologique et solidaire propose une consommation de légumes frais et locaux issus de circuits courts et sensibilise le public sur le lien entre environnement, agriculture et nourriture saine.

– LE SOUFFLE 9 – Paris, France

Dans leur futur verger maraîcher, les jeunes accueillis cultivent de manière raisonnée les légumes qu'ils cuisinent puis consomment.

– LE PARTI POÉTIQUE – St Denis, France

Développé avec Zone Sensible – Ferme des cultures du monde, ce projet participatif véhicule les valeurs du bien-manger autour des repas et reflète la biodiversité culturelle et culinaire des 155 nationalités de son territoire.

– BANQUE ALIMENTAIRE INDRE – Châteauroux, France

Le projet lutte contre le gaspillage alimentaire des fruits et légumes et vise à améliorer l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

– BANQUE ALIMENTAIRE CHARENTES – France

L'association a créé un atelier de transformation de fruits et légumes à durée de vie courte.

– MAISON DE QUARTIER DES ORS – France

À la rencontre des habitants et des producteurs, le laboratoire mobile de transformation parcourt quartiers et villages pour récupérer, cuisiner et mettre en conserve les fruits et légumes.

– LES JARDINS DU VOLVESTRE – France

Le programme Coccagne Alimen'Terre rend les légumes bio et locaux accessibles à tous en favorisant l'autonomie alimentaire et la qualité à bas prix.

– LES SAVEURS DU MARCHÉ – France

De la fourche à la fourchette, un groupe ira cueillir fruits, légumes et fleurs à la Ferme du Paradis à Seclin.

– OUORT DE BENEVENT – France

Ce jardin partagé au sein du village de Bénévent sur la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est un lieu de jardinage, de rencontres intergénérationnelles et de transmission de savoir-faire.

2.5 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.5.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats – GRI 103-2

Parmi les cinq objectifs à l'échéance 2025 qui composent sa stratégie RSE (voir 2.1.2. Une démarche pionnière), le Groupe Bonduelle s'est fixé pour ambition d'assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés. Cette ambition prend la forme d'un macro-objectif de long terme simple, communicable et suivi annuellement par la Direction générale groupe : « Favoriser l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement, sans oublier un fondamental : la cible du 0 accident de travail ». Chez Bonduelle, le terme « bien-vivre » est défini de la manière suivante : « Un état d'esprit qui promeut l'équilibre entre compétences, besoins et attentes des employés et contraintes et opportunités liées à l'environnement de travail. » Il s'agit donc d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa

création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Cet objectif a fait l'objet d'une définition d'ambition validée par la Direction générale début 2016. Cette ambition se décline en 3 piliers : Responsabilité, Sens, Épanouissement. Chacun de ces piliers est composé de différents axes. Tendre vers le bien-vivre demande de combiner la **responsabilité** de l'entreprise, la mobilisation du collaborateur pour travailler à son **épanouissement** personnel et la recherche collective de **sens** dans les initiatives engagées.

Les essentiels comme la sécurité et le respect des droits de l'Homme, parce qu'ils constituent un socle, sont suivis déjà depuis de nombreuses années et sont pleinement intégrés dans cette ambition.

Le profil humain du Groupe Bonduelle et les essentiels sont des préalables à la compréhension de l'ambition du groupe, déclinée par chaque *business unit* dans sa propre feuille de route.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8) 	Assurer les essentiels	Taux de fréquence des accidents du travail : 6,91
	Être une entreprise responsable et qui permet à ses collaborateurs de se responsabiliser	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodique : 72,14 %
	Favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs	Durée moyenne de formation par individu : 34,05 heures
	Donner du sens	Nombre de sites ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales : 24 sites

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Ce chapitre, dont l'architecture a été revue cette année, illustre les actions marquantes mises en œuvre par chaque *business unit* cette année par pilier, ainsi que des indicateurs clés, en lien avec l'ambition définie.



2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre - GRI 103-2

L'épanouissement des collaborateurs passe par la sécurité, les conditions de travail, le dialogue social et le développement de leurs compétences. Ces quatre préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- la **création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;
- le **modèle de croissance internationale**, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- le **développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits, etc.).

2.5.2.1 Organisation

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, le Directeur des ressources humaines (DRH) du Groupe Bonduelle s'appuie sur des DRH des *business units* et une équipe *corporate*. La DRH groupe participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe :

- définir les politiques et les *process* communs de développement des Hommes et de rémunération et avantages sociaux du groupe ;

- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau.

Des réunions de coordination entre les équipes des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment d'échanger sur les priorités, les projets en cours et le déploiement des différents programmes. La politique, validée par la Direction générale du groupe, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Des échanges permanents entre le groupe et les DRH des *business units* sont organisés pour accompagner l'avancement et le déploiement des stratégies. Chaque processus est co-construit avec les *business units* avant son lancement.

Un séminaire international, organisé tous les deux ans, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des cinq *business units* et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines sur un périmètre plus large, d'échanger sur les enjeux futurs et de partager les bonnes pratiques. La filière ressources humaines s'organise en se positionnant en véritable *Business Partner*.

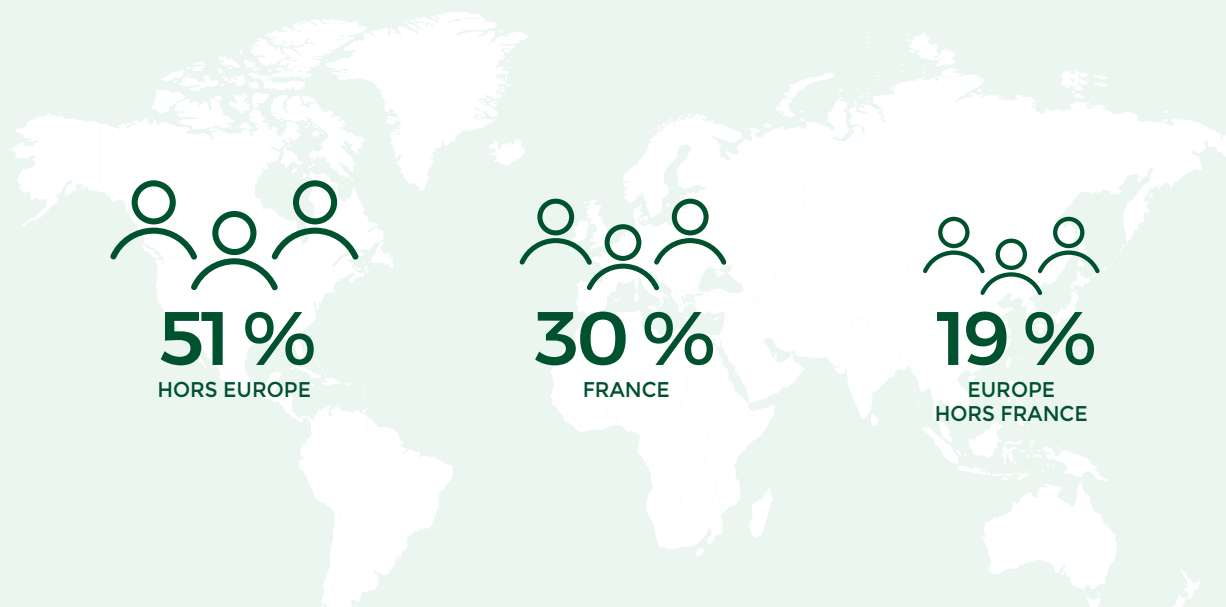
2.5.2.2 Profil humain et politique d'emploi

Le profil humain du Groupe Bonduelle ⁽¹⁾

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 10 957 en effectif permanent (présents au 30 juin 2018) dont 3 515 collaborateurs de la *business unit* BFA.

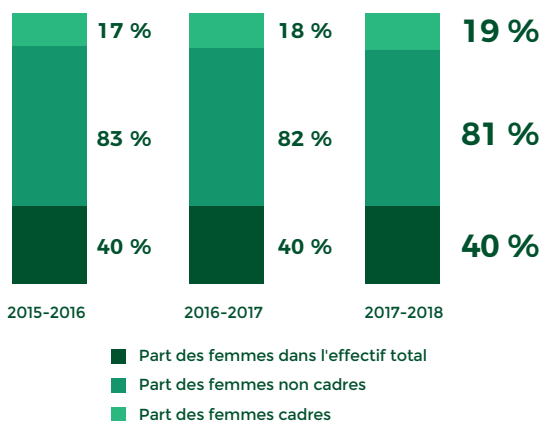
(1) Le périmètre du reporting, précisé au 2.7.3, exclut les salariés de la *business unit* Bonduelle Fresh Americas (BFA).

Répartition géographique des effectifs permanents du Groupe Bonduelle - au 30 Juin 2018

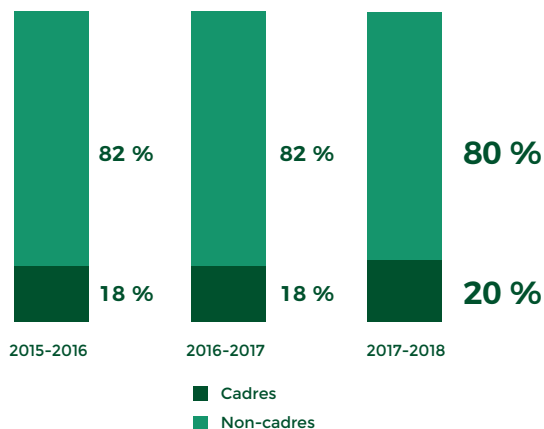


Hors Europe : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique
 Europe hors France : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Ukraine

Part des femmes dans les effectifs permanents au 30 juin ⁽¹⁾ - GRI 405-1



Répartition des effectifs permanents par statut au 30 juin ⁽¹⁾

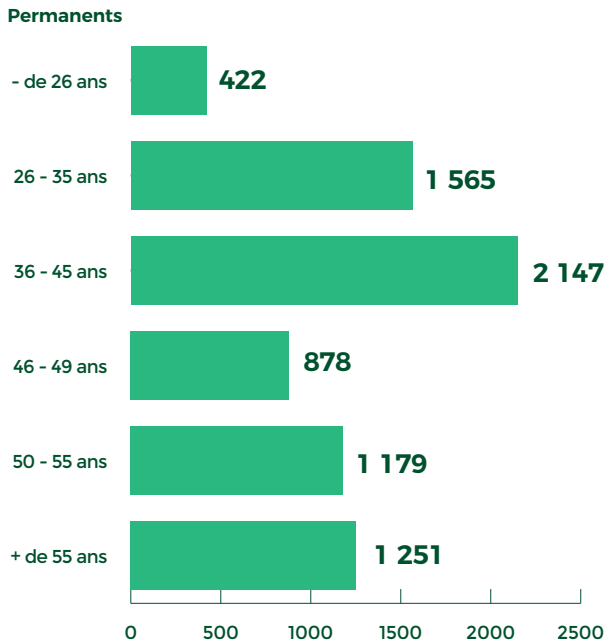


(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

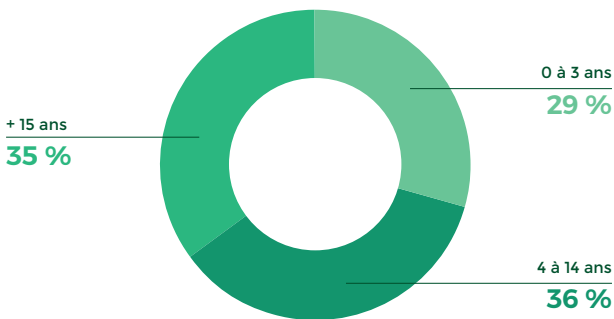


Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Pyramide des âges des effectifs permanents au 30 juin 2018 ⁽¹⁾

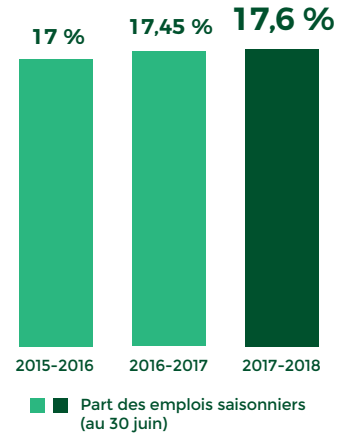


Anciennetés des effectifs permanents au 30 juin 2018 ⁽¹⁾

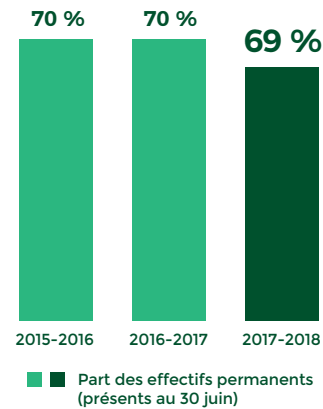


L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 12 ans.

Part des emplois saisonniers ⁽¹⁾



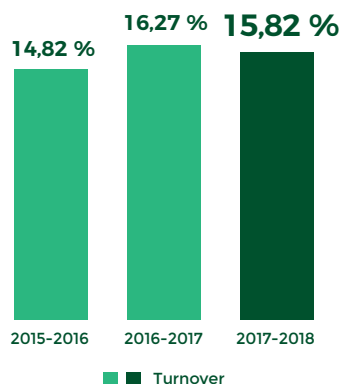
Évolution de la part des effectifs permanents - au 30 juin ⁽¹⁾



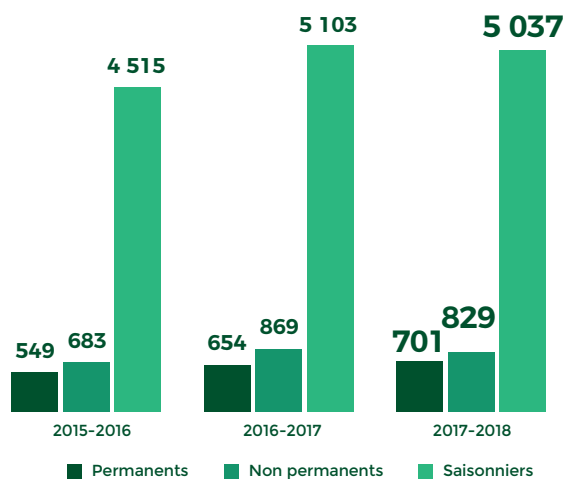
(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.



Turnover total Bonduelle ^{(1) (2)}



Évolution et répartition des embauches en nombre de contrats au 30 juin ⁽¹⁾



Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

La stabilité de la part des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 17 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (voir 2.6.3 Sécurité et conditions de travail).

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

(2) Périmètre : départs à l'initiative du salarié (démission, fin de période d'essai du fait du salarié), du fait d'un décès, d'un rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers.

Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Les informations concernant ces contrats étant difficiles à suivre globalement au niveau de chaque individu, le taux de reconduction est suivi par site.

Le groupe s'attache également à transformer son besoin de recrutement en opportunités pour ses bassins d'emploi. L'usine Bonduelle située à Estrées-Mons (France), par exemple, recrute chaque année entre 150 et 200 personnes pour la récolte saisonnière. Elle est partenaire, avec le Conseil régional des Hauts-de-France et Pôle Emploi, du dispositif « Pass Emploi » dont l'objectif est de préparer des candidats motivés à une certification et une embauche. La sélection amont est opérée par Pôle Emploi puis la formation est dispensée par un organisme agréé. La certification obtenue permet d'attester d'un socle de connaissances et de compétences de base, valables dans tous les secteurs d'activité.

Selon les bassins d'emploi où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.



En Pologne, un partenariat avec une école de métier locale pour faire face aux difficultés de recrutement

Confrontée à un manque de main-d'œuvre sur les métiers techniques, l'usine de Gniewkowo (BELL) a initié un partenariat avec une école locale pour mettre sur pied un parcours d'apprentissage en trois ans combinant présence au service technique de l'usine et enseignement théorique à l'école. Depuis septembre 2017, trois jeunes issus du bassin d'emploi de l'usine se forment ainsi aux métiers d'électromécanicien et de plombier.



2.5.2.3 Organisation du travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail.

L'organisation du temps de travail dans l'entreprise dépend des activités. Ainsi, à titre d'exemple, l'organisation de la *business unit* BELL est la suivante : selon les périodes de récolte ou hors récolte et d'un service à l'autre, plusieurs organisations et rythmes sont mis en place. Chez BELL France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en période de récolte des légumes.

Au sein de la *business unit* BFE, l'organisation du travail est adaptée à l'activité saisonnière des légumes frais prêts-à-l'emploi, salades en sachets et salades traiteur, notamment par l'annualisation du temps de travail et par le recrutement de collaborateurs saisonniers pour les activités de production. En usine, le travail est organisé en équipe (2x8) avec renfort saisonnier pour couvrir une activité sur six jours par semaine. Enfin, les solutions de télétravail sont en cours de mise en place dans les sièges, et s'accompagnent d'une rénovation des pratiques managériales et des processus (dématérialisation, virtualisation des réunions de travail, nouveaux espaces collaboratifs, etc.).

2.5.3 Les essentiels

2.5.3.1 Sécurité et conditions de travail – GRI 103-2, 403-4

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental, notamment à travers d'actions de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail. Cette démarche entre dans le cadre de VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

La politique sécurité du Groupe Bonduelle a été formalisée en 2012 puis révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle développe notamment la méthode STOP - Sécurité au Travail par l'Observation Préventive - pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par Dupont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/

éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes leur donnant toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

Par ailleurs, la sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du *Group Management Committee*, des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays. Un Comité de Pilotage santé-sécurité groupe réunit les représentants des *business units*. BFA a rejoint la communauté sécurité en 2017-2018 ainsi que le Comité Sécurité. La composition de ce dernier a donc évolué et sa langue de travail est désormais l'anglais.

Afin de mobiliser les salariés sur cette problématique, toutes les *business units* qui l'ont souhaité ont intégré la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels, selon une recommandation émise par le groupe. Cette recommandation évolue pour accompagner l'augmentation du niveau d'exigence : le calcul du bonus intègre la sécurité pour 10 % (minimum) à 20 % (recommandé). Les critères d'attribution du bonus sont adaptés à la situation de chaque site. En premier lieu basés sur des indicateurs de résultats tels que le taux de fréquence, ils seront progressivement basés plus sur des indicateurs proactifs de prévention tels que le nombre d'observations STOP par millier d'heures travaillées.

L'animation d'un réseau sécurité, comptant 260 représentants de l'ensemble des sites en 2018, permet les échanges sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements. Dès 2017-2018, des correspondants de la *business unit* BFA ont été intégrés à ce réseau. Un *reporting* mensuel est effectué au niveau groupe. Il permet à la Direction générale du groupe de suivre les indicateurs clés tels que le taux de fréquence et de gravité sur 12 mois glissants, ainsi que la liste des sites sans accident depuis 12 mois.

La mobilisation des sites

En 2016-2017, un diagnostic avait permis de dresser les pistes d'amélioration afin de renouer avec la tendance baissière et de redynamiser l'ensemble des équipes vers l'objectif 0 accident :

- maintenir l'implication du management (sécurité à l'ordre du jour du Comité Exécutif, des Comités de Direction et des rencontres régulières sur ce sujet des Directeurs industriels et Directeurs d'usines) et renforcer son rôle en tant qu'exemple dans la valorisation des résultats (communications publiques, organisations de concours, etc.) ;

Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

- définir et mettre en place des indicateurs proactifs permettant un suivi plus fin de l'accidentologie ;
- développer de nouveaux outils pour accompagner la démarche tels que : une grille d'audit et d'évaluation sécurité groupe en interne, le déploiement spécifique de la méthode STOP Dupont pour certains endroits sensibles, la formation des conducteurs de véhicules commerciaux, ou encore le test de nouvelles techniques Dupont ;
- multiplier les audits et évaluations croisés entre les sites.

En 2017-2018, les sites se sont fortement mobilisés en faveur de la sécurité au travail. Quelques exemples sont décrits ci-dessous.

L'usine de Santarem au Portugal enregistrait, au 30 juin 2018, 668 jours de travail sans accidents avec arrêt. Ce résultat encourageant intervient après plusieurs années de performances décevantes en matière de sécurité au travail (taux de fréquence entre 16 et 22), bien que situées dans les moyennes du pays et de l'industrie. Pour obtenir ces résultats, l'usine s'est mobilisée sur tous les fronts :

- application de la méthodologie des observations STOP de Dupont avec un taux moyen de 1,7 observation pour 1 000 heures travaillées en 2017-2018 ;
- investissement de formation sur les risques des lignes de production, les comportements préventifs ;
- exigence de rigueur dans l'application des 5 règles de sécurité BELL (« Je porte mes EPI » ; « Je respecte les règles de circulation » ; « Je tiens la rampe dans les escaliers » ; « Je range et nettoie mon poste de travail » ; « Je me mets en sécurité avant toute intervention ») ;
- amélioration des conditions de travail, notamment dans l'évacuation des déchets des lignes, propreté des sols, protection et accessibilité des lignes et équipements ;
- intégration de la sécurité dans les objectifs individuels des managers et dans l'objectif collectif de l'usine ;
- amélioration de la communication et de la sensibilisation.

Le dernier accident avec arrêt de travail intervenu à Santarem date de septembre 2016.

Le Comité de Direction de la **business unit BEAM**, constatant que le risque majeur est le risque d'accidents de la route, a mis en place un plan de sensibilisation ciblé sur les populations concernées avec véhicule de fonction : commerciaux et agronomes. Chaque collaborateur verbalisé pour excès de vitesse plus de trois fois en trois mois glissants bénéficie d'un rendez-vous de sensibilisation et de rappel des risques. Sur les 12 derniers mois, 15 amendes mensuelles ont été recensées contre 50 au début du programme en mars 2017. Cette démarche de sensibilisation a été élargie à tous les collaborateurs en mai 2018 sur trois points : bannissement du téléphone au volant, port obligatoire de la ceinture de sécurité, gestion d'un accident en tant que conducteur. Elle est en cours de communication dans les différentes instances. Une fiche synthétique en 12 points sera bientôt installée dans chaque voiture de société.

L'usine de Rosporden en France a déclaré 2018 « année de la Santé et de la Sécurité ». L'objectif est de faire passer la sécurité du statut de priorité au rang de valeur, d'état d'esprit partagé par tous. Dès la cérémonie des vœux de Nouvel an, chacun a été invité à inscrire sur une carte son engagement pour préserver sa sécurité et celle des autres. Pour marquer les esprits et mobiliser chacun, l'usine a été stoppée le temps d'une journée intitulée « I Feel Good » pour permettre à l'ensemble des collaborateurs de partager un moment d'échange et de convivialité autour du thème de la santé et de la sécurité. Les 240 collaborateurs ont ainsi pu assister à différents ateliers : présentation de la démarche RSE, « Être acteur de sa sécurité », « Nutrition et sommeil », « Risque ménager », fabrication de films mettant en scène des situations à risque dans l'usine sous un regard bienveillant. Outre leur participation aux ateliers, les collaborateurs ont pris le temps de se connaître, d'échanger et de comprendre les contraintes des autres. Plusieurs projets ont été ouverts pour donner suite aux propositions des collaborateurs, ils seront menés sur l'exercice 2018-2019.

L'usine d'Oakfield aux États-Unis a fêté 7 ans sans accident avec arrêt. Pour autant, les usines américaines continuent de faire de la sécurité une priorité permanente visible pour tous. Quelques exemples d'actions sont décrits ci-dessous :

- tous les ans, les usines célèbrent leur année d'anniversaire sans accidents ;
- depuis deux ans, des indicateurs clés de suivi permettent de mesurer les accidents bénins et sont pris en compte dans le calcul des bonus des Directeurs d'usine ;
- chaque usine identifie annuellement trois projets liés à la sécurité, nécessitant ou non de l'investissement.

L'usine d'Oakfield a identifié notamment un projet autour de l'ergonomie. Ainsi la ligne « courgettes » a été modifiée de manière à réduire le nombre de manipulations par les collaborateurs et un nouvel équipement a été installé pour réduire l'usage de machettes lors de l'opération coupe.

Au cours de l'exercice 2017-2018, la **business unit BFA**, au sein de laquelle l'activité est encore très manuelle, a mis l'accent sur la sensibilisation et la prévention des incidents liés aux glissades et aux chutes dans ses usines : règle de sécurité « Halo » pour les chariots industriels motorisés, examen et désignation des allées dans et entre les zones de production, utilisation obligatoire de chaussures antidérapantes, accent mis sur l'entretien ménager et maintien des trois points de contact lors de la montée sur le chariot de manutention (un pied et deux mains pour agripper le chariot de manutention ou escaliers).

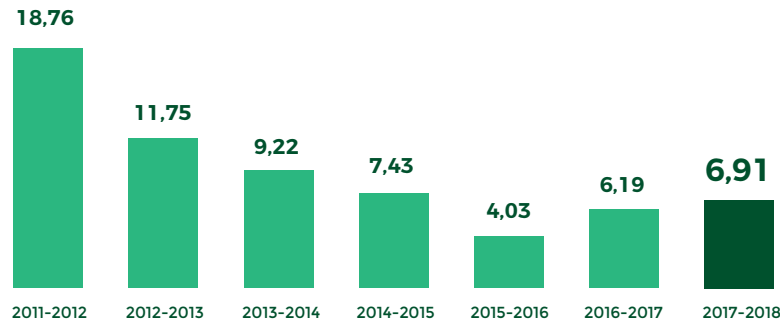
Les résultats

L'ensemble de ces mesures a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs entre 2010 et 2018, avec un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt passé de 24,39 à 6,91. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité, et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde.





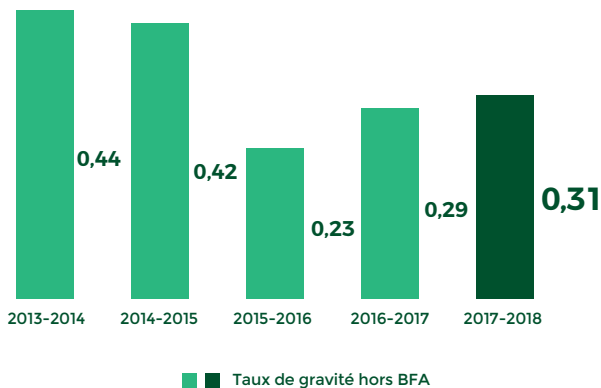
Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin ⁽¹⁾



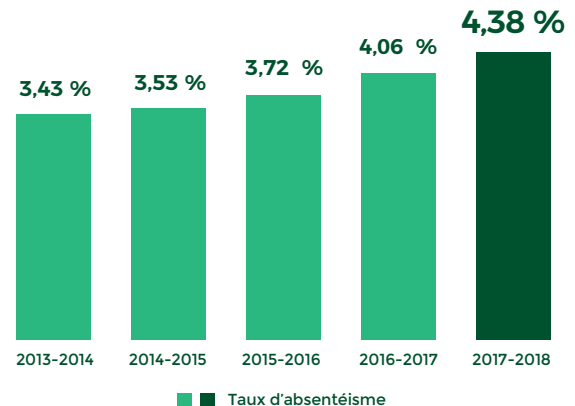
En 2017-2018, le taux de fréquence des accidents du travail de la *business unit* BFA est de 1,75.

Après une baisse importante, l'indicateur du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt enregistre une hausse en 2018, avec un taux de fréquence de 6,91 à fin juin.

Évolution du taux de gravité des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin ⁽¹⁾



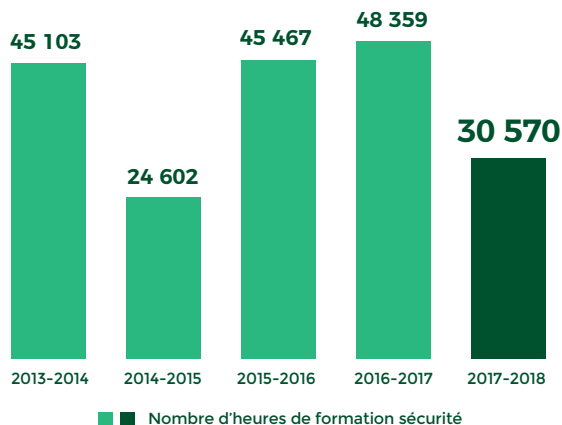
Évolution du taux d'absentéisme au 30 juin ⁽¹⁾



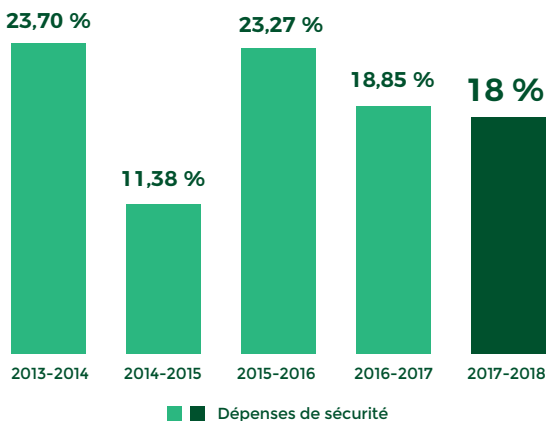
En 2017-2018, le taux de gravité des accidents de travail de la *business unit* BFA est de 0,14.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

Évolution du nombre d'heures de formation sécurité dispensées au 30 juin ⁽¹⁾



Évolution des dépenses en formation sécurité par rapport au total des dépenses formation ⁽¹⁾



2.5.3.2 Droits de l'Homme – GRI 102-12, 103-2, 407-1, 408-1, 409-1, 412-3

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit 73,6 % des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, une initiative lancée en 2000 pour inciter les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

2.5.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs – GRI 203-2

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.

En France, la *business unit* BELL a informé ses partenaires sociaux d'un projet de gestion des compétences et rémunérations des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise visant à offrir aux collaborateurs une meilleure transparence et lisibilité des parcours de progression. Ce projet, dont les collaborateurs seront informés au plus tard en novembre 2018, concernera dans un premier temps les collaborateurs des activités logistiques, soit environ 400 personnes, pour s'étendre en 2019 à tous les autres départements.



2.5.4 Responsabilité

Le Groupe Bonduelle a choisi de travailler sur 4 axes autour du pilier Responsabilité : l'employabilité de ses collaborateurs, la santé des collaborateurs, la diversité et la transparence.

2.5.4.1 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes – GRI 103-2, GRI 404-3

Tout au long de son histoire, Bonduelle a développé son modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode de gouvernance et ses valeurs. Le groupe partage ce modèle avec ses managers au travers d'un ensemble de programmes de formation leur permettant de découvrir le groupe, son histoire, ses valeurs, sa vision VegeGo!, mais aussi de comprendre quel y est leur rôle en tant que managers.

Le « Discovery » est le programme d'intégration du groupe. Pendant deux jours, des managers de différents métiers et différents pays découvrent le groupe au travers de visites, d'expériences et d'échanges avec des dirigeants. Ces deux jours sont également consacrés à mieux comprendre les ambitions du groupe et comment y contribuer. En 2017-2018, 57 nouveaux managers ont eu l'opportunité de participer au

Discovery, avec l'animation de quatre sessions, dont une en Amérique du Nord.

« ManageGo! » est un séminaire de deux jours qui rassemble et invite chacun des managers à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise. Il s'articule autour des trois axes du modèle de management de Bonduelle, ManageGo! : cultiver la performance, développer les Hommes, être agile.

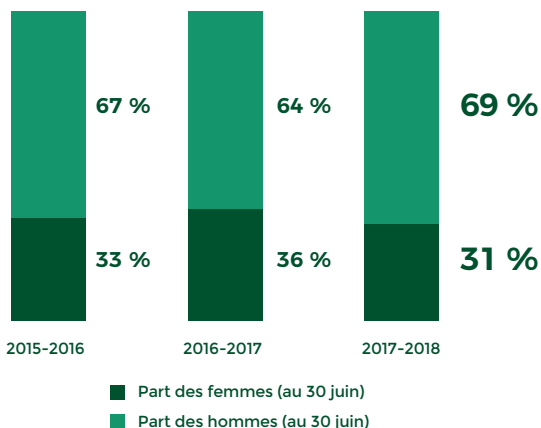
Le programme de formation au service de la croissance du groupe, *Finance For Growth*, permettant à chacun d'intégrer la notion de création de valeur financière dans ses choix opérationnels, s'est poursuivi en 2017-2018. Plus de 700 managers du groupe ont suivi cette formation depuis son lancement en 2015 : du Canada à la Russie, ils ont expérimenté le *business case*, joué avec les notions financières pour mieux appréhender les notions de ROCE et de ROC. Le déploiement auprès des managers de proximité a démarré cette année en France puis en Russie et se poursuivra l'année prochaine dans tous les pays du groupe.

L'entretien annuel de développement bénéficie à tous les collaborateurs du groupe, quel que soit leur métier. Cet entretien est l'opportunité pour chacun d'évaluer sa performance et d'évoquer avec son manager ses besoins et souhaits de formation.

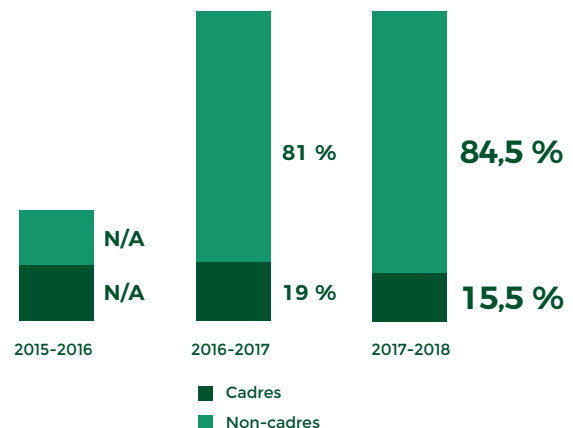
Évolution des moyens consacrés à la formation ⁽¹⁾ – GRI 404-1

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part de la masse salariale dédiée à la formation	1,44 %	1,40 %	1,26 %
Montant consacré à la formation continue	3 740 560	3 730 206	3 649 576
Nombre d'heures de formation	177 979	174 102	185 938
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	29	31	34
% de salariés ayant reçu une formation	61 %	55 %	52 %

Évolution de la répartition des heures de formation par sexe au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3



Évolution de la répartition des heures de formation par statut au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3



(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

Évolution de la part des salariés bénéficiant d'un entretien d'évaluation et d'évolution de carrière périodique au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part des effectifs permanents	80 %	81 %	72 %
% des femmes	81 %	82 %	73 %
% des hommes	78 %	80 %	72 %
% des cadres	N/A	92 %	77 %
% des non cadres	N/A	79 %	71 %

La méthode de calcul a changé en 2017-2018 : le nombre d'entretiens individuels ciblés est le nombre de salariés au 30.06.N-1.

2.5.4.2 Avantages sociaux et soins de santé

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. La démarche d'audit lancée début 2017 s'est poursuivie en 2018 pour couvrir tous les pays d'implantation, approfondir la connaissance des pratiques de marché et établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. De prochaines étapes sont à franchir par l'entreprise pour établir son programme sur les principaux avantages sociaux dans le groupe d'ici à 2025.

2.5.4.3 Diversité – GRI 103-2, 405-1

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération). Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

Diversité de genre et intergénérationnelle

Deux accords signés en 2017-2018 soulignent l'engagement du Groupe Bonduelle en faveur de la diversité :

Accord France relatif à la Gestion Prévisionnelle Intergénérationnelle des Compétences du 1^{er} décembre 2017. La mise en œuvre de cet accord s'inscrit dans une volonté d'anticiper et accompagner la transformation des métiers, prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin afin de pouvoir en disposer en temps utile, gérer et anticiper

les départs massifs à la retraite auxquels est confronté le groupe compte tenu de sa pyramide des âges, proposer des actions visant à favoriser l'intégration durable et le maintien dans l'emploi des jeunes et des salariés dits « seniors », accompagner le nécessaire renouvellement des compétences en favorisant des dispositifs permettant d'assurer le transfert des connaissances et compétences détenues par les salariés, éléments de richesse de l'entreprise.

Accord France relatif à l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail du 12 février 2018. À travers cet accord, le groupe réaffirme la volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le groupe, considérant la mixité des équipes comme étant un élément clé de la performance du groupe et de l'enrichissement de chacun de ses salariés. Il s'agit non seulement de recruter, développer et fidéliser les salariés aux caractéristiques personnelles variées (âge, culture, origine, genre, handicap, etc.) mais aussi et surtout de tirer parti des différences, en faisant en sorte que chacun puisse contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le groupe en y exprimant son potentiel maximum.

Les indicateurs suivants sont présentés au paragraphe 2.5.2.2 Le profil humain du Groupe Bonduelle :

- part des femmes dans le groupe ;
- pyramide des âges.

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

En créant la mission handicap, baptisée HANDIPOL, Bonduelle en France s'est engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.



La mission handicap, gérée paritairement, assure le pilotage et la cohérence des actions menées en interne et à l'externe en matière de politique handicap. Depuis sa création, 4 accords relatifs à l'insertion et au maintien dans l'emploi des salariés porteurs de handicap se sont succédé. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteint, à fin juin 2018, 2,3 %.

Un de ces accords a permis l'aménagement de 49 postes de travail entre 2015 et 2017, dont 18 en 2017-2018. L'un de ces aménagements a consisté à réaménager l'ensemble d'une ligne de production à l'usine de Genas (BFE), répondant ainsi aux besoins de l'ensemble des salariés (certains bénéficiant de restrictions médicales). Cet accord a également permis le développement de partenariats avec des structures spécialisées dans l'embauche, le développement des achats avec le secteur protégé, l'augmentation de 20 % entre 2016 et 2017 du recours aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et entreprises adaptées.

Le site de Renescure (BELL) a renforcé son partenariat historique (plus de 20 ans) avec l'ESAT « les Papillons blancs », en formant des tuteurs volontaires de personnes en situation de handicap. Ces derniers ont eu l'opportunité d'effectuer une mise en situation de deux semaines au sein d'un ESAT (visite et présentation des différents métiers et prestations proposées).

Cet accord se terminant en décembre 2017, un cinquième accord a été signé le 12 février 2018 (voir plus bas) pour une durée de quatre ans. À travers ce cinquième accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi, le Groupe Bonduelle réaffirme son engagement à :

- ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années dans la culture du groupe grâce à de nouvelles actions de sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs ;
- atteindre 6 % de taux d'emploi des salariés porteurs de handicap au périmètre du groupe ;
- adapter à chaque établissement les objectifs et moyens mis à disposition pour améliorer ou maintenir leurs taux d'emploi ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

Pour atteindre ces objectifs la Direction du Groupe Bonduelle en France a défini 5 axes prioritaires :

- le recrutement ;
- le maintien dans l'emploi ;
- l'insertion et la formation ;
- les relations avec le milieu protégé/adapté ;
- le pilotage et l'animation.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

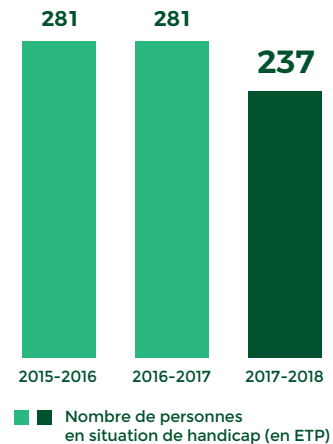


Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : combattre les préjugés liés au handicap

La SEEPPH 2017 s'est déroulée sur le thème des préjugés liés au handicap. Chez Bonduelle, elle a débuté par l'organisation de petits-déjeuners, préparés par des ESAT, sur les sites de Renescure et Villeneuve d'Ascq et a été appuyée par la Direction via une interview diffusée sur la chaîne interne du groupe. Tout au long de la semaine, diverses activités ont contribué à sensibiliser les collaborateurs.

2

Nombre de personnes en situation de handicap en équivalent temps plein au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 405-1



2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social – GRI 102-41, 103-2, 203-2, 403-4, 407-1

Instances de dialogue et accords signés en 2017-2018

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (voir 2.1.4 Pratique éthique des affaires) et sur <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le

rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2018, 83 % hors BFA des salariés du groupe sont couverts par une convention collective. - GRI 102-41.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) est un forum pour l'information transnationale, la consultation, l'échange de vues et le dialogue social. Le CEE est destiné à faire un point régulier sur la situation et le développement de Bonduelle, organiser le dialogue social, présenter la politique sociale du groupe notamment en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de conditions de travail, et de RSE. Il se réunit à minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Un programme de formation, ouvert à l'ensemble des membres du CEE, a été mis en œuvre en avril 2018. Il portait sur l'utilisation des outils collaboratifs et de partage en lien avec la digitalisation du groupe et les indicateurs financiers comptables utiles pour la bonne appréhension des données financières présentées dans le cadre des réunions plénières.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

Conformément à l'accord constitutif du CEE renouvelé à l'unanimité en 2017, les sujets liés à la RSE sont inclus à l'ordre du jour de chaque réunion ordinaire annuelle. Ainsi en avril 2018, les sujets suivants ont été couverts : présentation de la politique RSE du groupe, bilan social, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, épargne salariale, enquête « Climate », programme APONH. Cet engagement vaut également pour le Comité de Groupe France auquel le même ordre du jour a été proposé en mars 2018, complété d'une présentation de la mission Handipol.

Enfin, les performances sécurité et l'avancement des chantiers VegeGo! ont été présentés aux deux instances.

En 2017-2018 Bonduelle a signé 47 accords collectifs avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent.

Enquête « Climate »

Afin d'accompagner la dynamique de progrès VegeGo!, le groupe a mis en place en 2014-2015 une enquête tous les deux ans auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, « Climate ». Elle vise à déterminer les leviers qui constituent les sources de motivation et d'engagement des salariés ainsi qu'à mettre en place les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. La deuxième édition de cette enquête administrée en 2016 a enregistré un taux de participation de 89 % des collaborateurs de plus de 20 pays. L'analyse des données est assurée par un organisme extérieur, garant de la totale confidentialité des réponses. Les résultats de chaque entité sont comparés en interne avec ceux des entités du même périmètre d'appartenance et avec les résultats de l'enquête précédente.

Les résultats du groupe sont également comparés avec ceux d'autres entreprises. Les managers de chaque entité sont informés des résultats les concernant et accompagnés dans la diffusion à leurs équipes ainsi que dans la définition et la mise en place de plans de progrès.



Au Canada, les usines multiplient les initiatives suite à l'enquête « Climate »

En 2017-2018, de nombreuses initiatives ont été mises en place au Canada dans le cadre du plan d'actions « Climate ». Quelques exemples :

- à Brockport un stand « avantages sociaux » a permis aux salariés d'échanger directement avec les prestataires d'assurance santé et retraite ;
- à Strathroy, un point à mi-parcours a été réalisé auprès des managers pour le suivi de la mise en œuvre des initiatives clés du plan d'actions, et pour améliorer la communication avec les collaborateurs hors site ou ne bénéficiant pas d'une adresse e-mail Bonduelle, une application web a été développée : CommuniGo. Les collaborateurs y trouvent informations et services utiles ;
- à Oakfield, la communication interne et le partage de document ont été améliorés et les plannings sont mieux anticipés pour les travailleurs postés ;
- à Bergen, une salle de repos a été construite sur le « Seasonal Housing Camp », des réunions mensuelles permettent d'informer les collaborateurs. Les sites d'Oakfield et Bergen se sont associés pour organiser un stand avantages sociaux, des visites d'usines et des formations.

Cessation d'activité du site de Russy-Bémont

La cessation d'activité du site de Russy-Bémont (France), effective à partir de fin juin 2016 pour la partie production, a fait l'objet d'un accord signé à l'unanimité par les organisations de représentation du personnel. Au 30 mars 2018, 49 salariés sur les 62 suppressions de poste (soit 79 %) disposaient d'une solution pérenne. De nombreuses actions ont été engagées pour accompagner cette cessation d'activité : 12 commissions de suivi, formations (24 certificats d'aptitude à la conduite en sécurité, et 29 formations de reclassement), 34 adhésions au congé de reclassement, 9 allocations temporaires dégressives octroyées, 5 aides à l'embauche financées, 133 actions de repositionnements professionnels proposés, aide à la revitalisation du territoire engagée avec la CCI.

Les cessations d'activité étant restées rares dans l'histoire du Groupe Bonduelle, celui-ci n'a pas formalisé de politique groupe applicable de manière systématique. À l'instar du dispositif mis en œuvre à Russy-Bémont, les mesures d'accompagnement des départs sont prises au cas par cas en tenant compte de la situation spécifique du site concerné, de la réglementation locale et des enjeux de son bassin d'emploi.



Conflits sociaux

Le Groupe Bonduelle reporte pour l'exercice 2017-2018 un conflit social collectif dans l'établissement de Rosporden. Ce conflit, d'une durée de sept jours, était consécutif à un désaccord sur les négociations salariales.

2.5.5 Épanouissement

L'épanouissement constitue un puissant levier d'engagement des salariés. Les actions autour du développement des collaborateurs et de la qualité de vie au travail sont notamment mises en place pour que chacun vive son métier chez Bonduelle en étant épanoui.

2.5.5.1 Bien-être au travail et ergonomie

Le Groupe Bonduelle impulse une dynamique d'amélioration des conditions et des environnements de travail visant à assurer le bien-vivre de ses collaborateurs. Chaque site est invité à s'approprier la démarche en développant un programme d'actions qui lui est propre et qui répond à ses enjeux. Partout dans le groupe fleurissent des initiatives diverses, dont quelques exemples sont décrits ici.

À Madrid (Espagne), le projet B Up ! est né des suggestions des employés suite aux résultats de l'enquête « Climate ». Une équipe de volontaires issus des différents départements du site a lancé la « Semaine de la Santé », autour de divers ateliers : sophrologie, yoga, confection de smoothies, conférences sur la méditation en pleine conscience, sessions de massages personnalisés, randonnée... Par la suite, des activités ont été planifiées hebdomadairement, mensuellement et annuellement pour entretenir la dynamique du bien-vivre au travail. 93 % des employés estiment que la Semaine de la Santé leur a été utile.

À Brockport (États-Unis), le projet « B-Well, notre programme bien-être » propose des coaches bien-être qui expliquent aux employés comment manger et vivre sainement, un concours les encourage à manger sainement et à faire de l'exercice. Des infirmiers proposent également des dépistages du cholestérol. Avec ce programme, le site espère améliorer le bien-être de ses collaborateurs, améliorer leur productivité et baisser les primes d'assurance.

Au Brésil, Bonduelle a organisé un Octobre Rose en s'engageant dans la prévention du cancer du sein. L'entreprise a négocié pour ses salariées des remises spéciales sur les examens et consultations de mammographies et échographies mammaires. Cette année, 28 examens ont été réalisés.

À Reutlingen et Straelen (Allemagne), le projet Health Management propose des activités adaptées aux différentes populations des sites (usines, administration, vente) dans trois domaines : le bien-être physique, le bien-être mental et la nutrition. Entre février et juin 2018, déjà six sessions d'activités ont été proposées qui participent à l'amélioration

de l'atmosphère de travail, la réduction des coûts de santé et à l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise.

Au siège de Villeneuve d'Ascq (France), le projet « B! Happy », lancé en septembre 2017, propose mensuellement 1 h 30 de pause inspirée de la psychologie positive visant à cultiver l'optimisme et mettre en mouvement les collaborateurs pour plus de bien-être. Depuis son lancement, plus de 150 participants ont profité de l'expérience.

Dans la *business unit* FRESH en France, pour poursuivre la démarche en faveur du bien-être et de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, des projets impliquant les collaborateurs permettent de donner du sens et de la vision tout au long de l'année (journées portes ouvertes, journée « I feel Good », ateliers autour de l'enquête « Climate » sur le climat interne, etc.).

2.5.5.2 Être acteur de la RSE par l'intrapreneuriat

Le programme « #Demain Chez Bonduelle ! » porte l'ambition du groupe de rendre chaque collaborateur responsable de la démarche à son niveau. Il propose un programme d'accompagnement des projets d'intrapreneuriat et est ouvert à tous les collaborateurs. Voir 2.1.2.4 Le rôle central de la démarche « Tous acteurs ».

2.5.6 Sens

Parce que le Groupe Bonduelle souhaite offrir plus qu'un métier à ses collaborateurs, c'est le sens qui anime sa culture d'entreprise. Il s'agit ainsi de répondre à la quête de sens des collaborateurs.

2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés – GRI 103-2, 203-2, 413-1

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale une priorité. L'objectif de ce chantier VegeGo! est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2017-2018, 35 % des sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

À l'occasion de la journée de sensibilisation au cancer du sein, **quatre usines américaines – Irwindale, Swedesboro, Florence, Jackson** – ont collecté 14 323 dollars US au profit de la fondation Susan G. Komen® en soutien à la sensibilisation, au financement de la recherche sur le cancer du sein, à l'éducation locale et aux programmes de dépistage dans les communautés locales.

Sur le site de Tecumseh (Canada) : les collaborateurs ont été invités à faire don, au profit des sans-abri, de sacs de

Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

couchage, de bonnets, de gants et d'autres accessoires neufs ou en bon état, mais aussi de matériel pour préparer du café et du chocolat chaud. De nombreux dons ont ainsi été collectés par l'association Street Help, notamment dix sacs de couchage tout neufs adaptés aux températures froides.

En Russie les sites de **Novotitarovskaya, Timachevsk et Moscou (Russie)** organisent des activités caritatives (campagne de collecte de dons) et de bénévolat dans deux maisons de retraite médicalisées dans la région de Kaluzhskaya et de Krasnodar, destinées aux personnes âgées et handicapées et visant à impliquer l'intégralité des employés de BEAM dans ce type d'initiatives. En 2017-2018, la campagne de collecte de dons a réuni plus de 26 000 roubles. Pour l'année prochaine, l'objectif est fixé à 70 000 roubles.

Depuis 2015, les collaborateurs du site de **Santarém (Portugal)** apportent leur aide à différents acteurs locaux (marche solidaire, aménagement de jardin pour des personnes en situation de handicap, aménagement extérieur d'un orphelinat, etc.). Chaque année, les employés proposent

des idées et élisent l'organisme local à aider. En moyenne, 36 bénévoles se mobilisent chaque année et, en 2018, 2 000 arbres ont été replantés dans une région incendiée.

Les collaborateurs du site de **Varsovie (Pologne)** organisent, à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël, des collectes pour les personnes dans le besoin : produits alimentaires, produits ménagers et des produits d'hygiène, ainsi que des dons financiers avec lesquels sont achetés des places de cinémas ou des bons utilisables dans des magasins pour enfants. Chaque année, ces collectes mobilisent environ 60 personnes.

Afin de venir en aide aux victimes des ouragans Harvey et Irma au Texas et en Floride (États-Unis), ainsi que des incendies en Californie pendant la deuxième moitié de l'année 2017, les employés des sites d'**Irwindale et Jackson** ont préparé près de 60 000 salades César au poulet. Ils ont également chargé les camions pour que les salades puissent ensuite être distribuées dans les régions touchées aux États-Unis par les équipes de secours de la Croix-Rouge américaine.

Participation des sites à la vie locale des implantations⁽¹⁾ – GRI 413-1

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de sièges sociaux ou sites agro-industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	12	27	33 soit 47 % des sites	24 soit 35 % des sites

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

2.5.6.2 Promouvoir le bien-vivre par l'alimentation végétale

Le Groupe Bonduelle est naturellement un promoteur actif de l'alimentation végétale. Ses collaborateurs sont à la fois ses premiers clients et ses premiers ambassadeurs des bienfaits de la nutrition sur le bien-vivre. Dans cet esprit, les usines ont mis en place diverses initiatives telles que :

- en juin 2018, l'usine de Bedford au Canada (BALL) a mis la thématique des saines habitudes alimentaires à l'honneur avec plusieurs activités dont : un concours de dessin « Dessine-moi un fruit, un légume ou un aliment santé » pour les enfants des employés. Les participants auront la chance de gagner un panier « d'aliments santé » d'une valeur de 150 dollars ; distribution de plusieurs variétés de fruits à la pause des employés ; dégustation de barres protéinées à la farine de grillons, pour découvrir les sources de protéines alternatives ; conférence « Les Aliments » sur l'impact négatif des diètes, comment se retrouver à travers l'offre alimentaire, comprendre la faim et la satiété, etc.

2.5.6.3 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur

APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

APONH est un projet d'aide au développement, initié dans le cadre de la démarche VegeGo!, mené aujourd'hui au Cameroun. Son objectif : contribuer au mieux-vivre durable de populations locales en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs dans le développement de leurs filières végétales. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, APONH est piloté par une équipe de collaborateurs bénévoles. Avec APONH, les collaborateurs Bonduelle participent à une réalisation commune, en lien avec les métiers et le savoir-faire de l'entreprise, avec le soutien de la famille Bonduelle, qui a souhaité s'associer à cette initiative.

Chaque année, les sites du groupe se mobilisent au profit du projet. En 2017-2018, par exemple :

- les collaborateurs du site de Ruchocice (Pologne) ont décidé de faire un don pour APONH en reversant leurs heures supplémentaires ;
- le site de Genas (France) a organisé une vente d'épices du Cameroun et a fait une présentation aux collaborateurs sur le temps du déjeuner ;
- le site de Villeneuve d'Ascq (France) a organisé une vente de gâteaux maison.





Reconnaissance

Chaque année, le Groupe Bonduelle s'attache à reconnaître l'engagement de ses collaborateurs. Ainsi, en 2018, de nombreuses actions ont permis de reconnaître :

- **les initiatives des collaborateurs.** Par exemple, la *business unit* BELL récompense les employés impliqués en faveur de la sécurité et octroie des enveloppes financières pour l'amélioration des conditions de travail, les *Italy Awards* encouragent tous les collaborateurs à proposer des projets et des idées pour améliorer les résultats du groupe et les conditions de travail ;
- **l'investissement des collaborateurs.** Par exemple, chaque année BFA récompense les collaborateurs en usines pour leurs performances et leur incarnation des valeurs de Bonduelle. Les 38 récompensés de 2017 ont bénéficié de 2 jours de détente dans un parc de loisirs. Chez BEAM, chaque collaborateur peut voter pour élire son « héros » de l'année parmi les catégories : mentorat, soutien professionnel, ou encore assistance rapide à toute épreuve. Autre exemple chez BALL, les collaborateurs reçoivent un cadeau au choix dans un catalogue et dans certains pays, la médaille du travail s'accompagne d'une récompense monétaire ;
- la reconnaissance entre pairs. Par exemple, un tableau de gratitude à Irwindale (BFA) permet aux collaborateurs de remercier un ou plusieurs collaborateurs de manière publique. Pendant les *Managers' Days*, des médailles de gratitude pouvaient être distribuées par chacun à d'autres collaborateurs. À Saint-Césaire, les collaborateurs écrivent des lettres pour se remercier dans des « courriers du cœur ».

Le programme de cooptation du Groupe Bonduelle, lancé en 2017, offre également des incitations individuelles ou collectives selon les *business units*.



Avec « Fresh We Up » la *business unit* BFE donne du sens à l'ambition VegeGo !

À travers le programme « Fresh We Up », la *business unit* BFE s'est appropriée le plan d'entreprise VegeGo! et en accélère la mise en œuvre. Composé de 9 chantiers, le programme propose à chaque manager d'en choisir un auquel participer sur une base volontaire. Après le lancement en mars 2018, tous les groupes se trouvaient déjà constitués en juin avec une mobilisation de 50 % des 250 managers. Les 9 chantiers sont animés autour de 3 ambitions-piliers qui visent *in fine* le renouvellement des façons de travailler ensemble : libérer les énergies, faire émerger des référents d'innovation, favoriser une organisation durable et agile. Les managers, courroie de transmission de la chaîne managériale, seront accompagnés pour embarquer l'ensemble des salariés dans cette démarche.



Les *Managers' Days*, deux jours pour retracer le chemin parcouru et se projeter dans l'avenir.

Les *Managers' Days*, qui se sont tenus les 5 et 6 avril 2018, ont réuni environ 1 300 managers venus du monde entier dans le nord de la France pour prendre conscience de ce qu'est devenu Bonduelle, célébrer les succès atteints tous ensemble, se projeter dans le futur. Ouvert par un spectacle mettant en lumière les valeurs essentielles du groupe, l'événement s'est poursuivi par une exposition articulée en 6 univers : les racines, les talents, l'innovation agricole et industrielle, le bien-vivre et la proximité avec les clients autour de nouveaux circuits de distribution : 36 stands expo et 16 stands « food » ont été animés par 190 collaborateurs Bonduelle et 60 prestataires externes sur 2 000 m²). Parallèlement à cette exposition, une animation conduite par 12 conférenciers internes a permis d'aborder des thèmes transversaux.

Le programme de la 2^e journée des *Managers' Days* comportait une séance de projection dans le futur, la présentation des enjeux et axes stratégiques de Bonduelle. Des représentants des 5^e, 6^e et 7^e générations de la famille Bonduelle ont saisi cette occasion pour exprimer leur attachement à l'histoire et l'avenir de l'entreprise, et féliciter les managers pour leur engagement. Enfin, Christophe Bonduelle a annoncé la nouvelle gouvernance mise en place à partir du 1^{er} juillet 2018 avec la séparation de la fonction de Président de celle de Directeur général du groupe, confiée à Guillaume Debrosse. Cet événement exceptionnel dans l'histoire du groupe a été plébiscité par les participants eux-mêmes, qui ont accordé à travers l'enquête de satisfaction un score de 9,15 sur 10.

2.6 Note méthodologique du reporting RSE

2.6.1 Contexte et objectifs – GRI 102-50, 102-48, 101-1, 101-2

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche RSE de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément à l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010. Il a été également préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 8.4.4 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). Les indicateurs ont été revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS et des priorités définies par la démarche de matérialité, en cours de diffusion à l'échelle du groupe. Le Groupe Bonduelle a fait le choix d'anticiper certaines exigences introduites par l'ordonnance (n°2017-1180) du 19 juillet 2017 qui transpose la directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014, notamment les exigences en lien avec l'obligation de publication d'une déclaration de performance extra-financière. Ainsi, en 2017-2018, le chapitre 1 du présent document contient une présentation du modèle d'affaires et rappelle les principaux enjeux RSE dans la matrice de matérialité établie en lien avec la cartographie des risques du groupe.

Le présent document contient également le plan de vigilance du Groupe Bonduelle et le compte rendu de sa mise en œuvre effective, conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux des quatre années précédentes afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut-être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le chapitre 2 du document de référence et a revu le référentiel de *reporting* et l'application de ce référentiel au niveau de plusieurs entités.

Ce rapport ne contient ni modifications ni retraits d'informations fournies dans les rapports précédents concernant des aspects matériels.

2.6.2 Procédure – GRI 102-48, 101-1, 101-2

Le pilotage du *reporting* est assuré par la Directrice de la communication externe et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés - ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats - et par les équipes de la RSE et de la Fondation.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange



de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

Contrôles et validation

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans l'outil Metrio®: si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Cernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le *reporting*. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

Consolidation des données

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®. Une revue de cohérence groupe est assurée par les responsables de domaine et le contrôle de gestion.

Pour l'exercice 2017-2018, le groupe a choisi de publier une sélection d'indicateurs relatifs aux ressources naturelles et aux ressources humaines (voir ci-dessous 2.6.3 Périmètre) reportés par la *business unit* BFA (Bonduelle Fresh Americas, *business unit* issue de l'intégration de Ready Pac Foods). Les données de BFA ne sont pas consolidées dans les données groupe, mais publiées en tant que telles. Ce choix permet notamment la comparaison des données groupe 2017-2018 avec l'année 2016-2017. Le groupe prévoit une publication des données consolidées incluant BFA en 2018-2019. Un retraitement des données groupe 2017-2018 pour y inclure BFA pourra alors être réalisé afin de permettre le suivi de l'évolution des indicateurs.

Outils du reporting ressources humaines

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

Animation du reporting

Le *reporting* RSE sollicite environ 220 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale B!GREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.6.3 Périmètre -

GRI 103-1, 102-49, 102-45, 101-1, 101-2

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe - partie 1.6) est concerné par le *reporting* RSE. Le périmètre de *reporting* est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 10.4 - Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante. Les quatre usines et le siège social de la société américaine Ready Pac Foods (société acquise en 2016-2017) ont été intégrés en 2017-2018 en tant que *business unit* BFA pour le *reporting* des indicateurs ressources naturelles et ressources humaines jugés les plus matériels. La finalisation de l'intégration de BFA dans le *reporting* se poursuivra en 2018-2019 sur l'ensemble des domaines ;
- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de *reporting* ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;

- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité.

Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2017-2018 – GRI 102-49

En 2017-2018, le département RSE en charge du *reporting* a pris contact avec les équipes BFA afin d'intégrer la nouvelle filiale. Un travail commun a permis de sélectionner des indicateurs jugés matériels en ressources naturelles et en ressources humaines qui ont pu être reportés par les sites BFA. Les interlocuteurs en charge du *reporting* ont été identifiés et formés au *reporting* et à l'utilisation du logiciel Metrio®. Les contrôles et validations des données de BFA ont suivi le même *process* que les autres BU. Les indicateurs suivants ont été reportés par BFA pour l'exercice 2017-2018.

Ressources Humaines :

- Effectifs permanents présents au 30 juin ;
- Taux de fréquence des accidents du travail ;
- Taux de gravité des accidents du travail ;
- Départs du fait d'un licenciement.

Ressources Naturelles :

- Consommations d'eau (par source) ;
- Consommations d'énergie (par type d'énergie) ;
- Production de déchets végétaux et valorisation ;
- Volumes d'effluents en sortie d'usine.

Amont agricole

Le *reporting* est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec, Ontario et Alberta (Canada) ; États-Unis hors BFA.

Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle depuis 2007-2008. En 2017-2018, le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini ainsi ; il n'inclut pas BFA mais intègre la *business unit* BALL (hors Brésil) pour la première année :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	Canada	Canada	France	France	France
	États-Unis	États-Unis		Italie	
	France	Hongrie		Allemagne	
	Nord Picardie	France Nord Picardie			
	France sud-ouest	France sud-ouest			
	Pologne	Afrique			
	Portugal	Pologne			
	Russie				
Intersites	Canada	Canada	France	France	France
	États-Unis	États-Unis	Pologne	Italie	
	France	Hongrie			
	Pologne	France Nord-Picardie			
	Portugal	France sud-ouest			
	Espagne	Pologne			
	Russie	Russie			
Distribution	Canada	Canada	Pologne	France	France
	États-Unis	États-Unis	France	Italie	
	Bermudes	Angleterre	Belgique	Allemagne	
	Jamaïque	Jamaïque	Espagne		
	France	Trinidad et Tobago	Italie		
	Espagne	Barbades	Allemagne		
	Italie	Koweït			
	Benelux	St-Vincent-et-les-Grenadines			
	Allemagne/Autriche	France			
	Andorre	Europe			
	Pologne	Russie			
	Portugal	Kazakhstan			
	République tchèque				
	Slovaquie				
	Russie				



Le calcul des **émissions de CO₂ liées au transport** s'appuie sur le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées, automatique et reporté au réel. Les calculs s'appuient sur le référentiel élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, France) en Europe, et sur celui du GHG *Protocol* pour la *business unit* BALL (hors transport de matière première agricole, effectué selon le protocole ADEME). Les flux de transport considérés pour l'amont agricole représentent uniquement les trajets des légumes récoltés des champs aux usines, mais excluent les trajets des légumes achetés aux fournisseurs.

Achats

Le périmètre du *reporting* achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales. La *business unit* BFA n'est pas incluse dans ce périmètre en 2017-2018.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- *business unit* BALL : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

Qualité

La *business unit* BFA n'est pas incluse dans le périmètre du *reporting* qualité en 2017-2018.

2.6.4 Indicateurs – GRI 102-48

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* est situé en partie 8, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. Le rapport de Deloitte en partie 2.7.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

Précision sur un indicateur agronomie

Réseaux de surveillance : les données de FRESH Europe sont publiées séparément de celles des autres bassins

de production et d'activité du groupe et ne peuvent être consolidées car elles représentent deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH Europe ;
- un nombre de réseaux de surveillance exploités par les agriculteurs du reste du groupe.

Méthodes et outils des indicateurs transport

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle a souhaité se mettre en conformité avec ces principes et a revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) *via* la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 tonnes et pour un tracteur 44 tonnes, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à

vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;

- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour le ramassage également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;
- pour les activités de conserve et surgelé, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

La méthode retenue par la *business unit* BALL se base sur le GHG Protocol.

L'indicateur suivant est calculé au 31/08/2018 : ratio kg CO₂ émis par tonne transportée.

Précision sur un indicateur ressources humaines

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

Entretiens individuels : le nombre d'entretiens théoriques est égal à l'effectif en équivalent temps plein au 30.06.N-1 et le nombre d'entretiens réalisés est le nombre d'entretiens réalisés pendant l'année fiscale.

Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets dangereux, 7 sites Ruchoice, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, Ste Martine, Strathroy ne reportent pas les quantités de DIS générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 12 % de la production annuelle du groupe.
- Les émissions de NO_x, SO_x et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».
- TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site sont considérées comme nulles ; Les émissions liées à la combustion de biomasse ont en revanche été comptabilisées en 2017-2018.
- Indicateur typologie des matériaux d'emballages : le suivi des palettes bois n'est pas comptabilisé dans l'indicateur de consommation d'emballages.

Précisions sur les indicateurs qualité

Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé : il s'agit des analyses *listeria* monocytogènes sur produits.



2.6.5 Calendrier 2017-2018 – GRI 102-50, 102-51, 102-52, 102-53

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du <i>reporting</i>
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe
Septembre	Audit de la politique RSE	Responsables de domaines
Septembre	Revue du document de référence pour la conformité réglementaire au Grenelle	Communication groupe
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2017.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.

2.6.6 Rapport d'assurance - GRI 102-8, 102-56

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 juin 2018 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance de Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de

manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par l'article L. 225-102-4 du code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre avril et septembre 2018 pour une durée d'environ cinq semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée avec les Informations RSE au sein du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.



informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées, de leur implantation et

d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 20 % et 27 % des informations quantitatives présentées sur les ressources humaines et entre 19 % et 57 % des informations quantitatives présentées sur les ressources naturelles, le transport, l'agronomie et la qualité et les achats.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lille, le 28 septembre 2018

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie Martin
Associé

(1) *Informations quantitatives Ressources humaines* : Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année ; Effectifs saisonniers en équivalent temps plein (ETP) ; Embauches de saisonniers ; Départs du fait d'un licenciement ; Nombre total d'heures de formation ; Durée moyenne de formation par individu ; Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail

Informations quantitatives Ressources naturelles et Transport : Consommation d'eau ; Consommation d'énergie ; Production de composés végétaux et répartition par filière de valorisation ; Répartition des volumes d'effluents par filière de traitement ; Pollution produite sur les sites industriels (DCO) et proportion épurée ; Emballage ; Emissions de gaz à effet de serre scope 1 et scope 2 ; Emissions de CO₂ liées au transport

Informations quantitatives Agronomie : Nombre de variétés testées

Informations quantitatives Qualité Achats : Nombre d'analyses de sécurité effectuées ; Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées et part des résultats conformes

Informations qualitatives : Politique de prévention santé-sécurité ; Management des consommations d'énergie ; Bilan des émissions de gaz à effet de serre ; Optimisation des emballages et éco-responsabilité ; Développement de techniques culturelles alternatives ; Achats responsables auprès des fournisseurs hors amont agricole ; Projet favorisant une alimentation saine et durable ; Relations avec les parties prenantes

(2) *Entités et sites sélectionnés* : Ruchocice (Ressources humaines, Ressources naturelles, Qualité), Saint-Césaire (Ressources humaines, Ressources naturelles, Qualité), Irwindale (Ressources humaines, Ressources naturelles), Renescure (Ressources humaines, Ressources naturelles), Bordères (Ressources naturelles), Labenne (Production de composés végétaux), Timashevsk (Formation), Tecumseh (Effectifs saisonniers en ETP, Embauches de saisonniers, Production de composés végétaux), Santarem (Agronomie, Qualité), FRESH Frais Europe (Agronomie), Herm (Achats), BALL Canada (Achats), Estrées Surgelés (Qualité), Rosporden (Accidents du travail), BALL (Transport).

2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - GRI 102-7, 102-8, 102-48

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros)					
GRI 102-7	1 921	1 982	1 968	2 288	2 777

A. Agronomie

Indicateur (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Diversité variétale Nombre de variétés testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe (données 2014-2015 non comparables car évolution méthodologique).		3 835	1 330	1 013	1 299
Effectif agronomique Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires).	246	252	258	261	264
Charte d'approvisionnement Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats). GRI 308-1	93 %	99 %	95 %	96 %	96 %
Agriculteurs évalués Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	74 %	87 %	84 %	88 %	79 %
Fertilisation des sols Part des agriculteurs ayant adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle.		92 %	99,5 %	88 %	64 %
Réseau de surveillance Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle - hors Fresh Europe *.				59 *	54
Réseau de surveillance Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans la BU Fresh Europe *.				130	132
Fidélité des agriculteurs Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente.				91 %	93 %

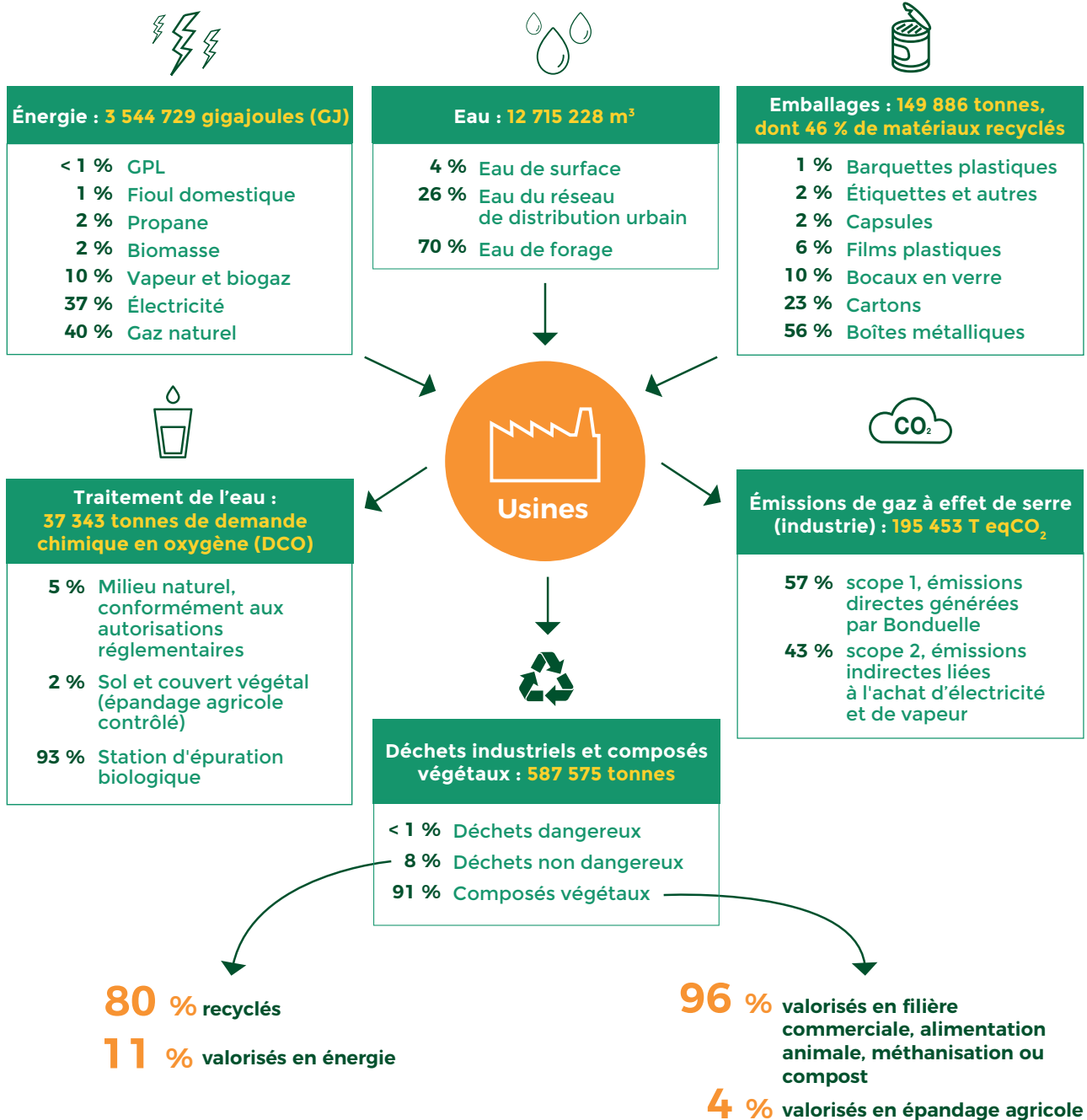
* Méthode de calcul différente.



B. Ressources naturelles

Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



2

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Tonnes de produits fabriqués (TPF)					
<i>GRI 102-7</i>	1 137 305 TPF	1 094 504 TPF	1 060 882 TPF	1 054 278 TPF	1 068 412 TPF
Consommation d'eau					
Nombre de m ³ consommés	12 032 822 m ³	11 475 372 m ³	11 660 490 m ³	12 424 679 m ³	12 715 228 m ³
<i>Nombre de m³ consommés (BFA)</i>					1 916 960 m ³
Nombre de m ³ par tonne de produits fabriqués (TPF)	10,6 m ³ /TPF	10,5 m ³ /TPF	11,0 m ³ /TPF	11,8 m ³ /TPF	11,9 m ³ /TPF
<i>Nombre de m³ par tonne de produits fabriqués (TPF) (BFA)</i>					12,8 m ³ /TPF
Sourcing de l'eau - GRI 303-1					
Eau de forage	9 275 455 m ³	8 544 956 m ³	8 291 365 m ³	8 876 085 m ³	8 866 962 m ³
Eau d'un réseau urbain	2 391 002 m ³	2 566 504 m ³	2 979 323 m ³	3 055 151 m ³	3 270 171 m ³
<i>Eau d'un réseau urbain (BFA)</i>					1 916 960 m ³
Eau de surface	366 365 m ³	363 912 m ³	389 803 m ³	493 443 m ³	578 095 m ³
Consommation d'énergie - GRI 302-1					
Consommation globale en GJ (gigajoules)	3 187 816 GJ	3 153 521 GJ	3 069 997 GJ	3 131 844 GJ	3 544 729 GJ
dont Électrique :	1 294 188 GJ	1 253 145 GJ	1 268 663 GJ	1 290 175 GJ	1 306 115 GJ
<i>dont Électrique (BFA) :</i>					226 442 GJ
dont Gaz naturel :	1 626 199 GJ	1 567 567 GJ	1 291 732 GJ	1 343 891 GJ	1 410 888 GJ
<i>dont Gaz naturel (BFA) :</i>					35 862 GJ
dont Fioul (très basse teneur en soufre) :	0 GJ	0 GJ	0 GJ	0 GJ	00 GJ
dont Propane :	60 863 GJ	64 437 GJ	64 535 GJ	40 928 GJ	81 168 GJ
dont GPL :	3 351 GJ	3 349 GJ	2 648 GJ	1 975 GJ	3 312 GJ
dont Fioul domestique :	34 036 GJ	33 683 GJ	39 165 GJ	27 965 GJ	29 475 GJ
dont Biomasse :	54 953 GJ	62 484 GJ	81 322 GJ	68 783 GJ	80 549 GJ
dont Achat Vapeur :	98 447 GJ	141 037 GJ	316 662 GJ	352 694 GJ	368 206 GJ
dont Biogaz :	15 779 GJ	27 819 GJ	5 271 GJ	5 434 GJ	2 711 GJ
Répartition de l'électricité par pays (périmètre groupe y compris BFA) :					
France	51 %	49 %	47 %	46,1 %	38 %
Canada	22 %	23 %	26 %	25,7 %	22 %
États-Unis	13 %	13 %	13 %	13,6 %	28 %
Portugal	4 %	4 %	4 %	4,5 %	4 %
Pologne	4 %	4 %	3 %	3,4 %	3 %
Hongrie	3 %	3 %	3 %	2,9 %	3 %
Allemagne	2 %	1 %	2 %	1,5 %	1 %
Russie	2 %	2 %	2 %	1,5 %	1 %
Brésil	0,6 %	1 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %
Production de déchets non dangereux - GRI 306-2					
Tonnes	45 001 t	76 402 t ⁽¹⁾	43 077 t	48 876 t	48 930 t
kg par tonne de produits fabriqués	39,6 kg/TPF	69,8 kg/TPF	40,6 kg/TPF	46,4 kg/TPF	45,8 kg/TPF

(1) Dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014.



Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Filières de traitement :					
Centre d'enfouissement technique :	22 %	18 %	17 %	11,6 %	9,4 %
Valorisation énergétique :	6 %	3 %	3 %	7,6 %	10,7 %
Recyclage :	72 %	79 %	80 %	80,9 %	79,9 %
Production des déchets dangereux - GRI 306-2					
Tonnes	182 t	284 t	167 t	206 t	188 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,16 kg/TPF	0,26 kg/TPF	0,16 kg/TPF	0,20 kg/TPF	0,18 kg/TPF
Production de composés végétaux - GRI 306-2					
Tonnes	487 318 t	550 643 t	592 689 t	552 068 t	538 157 t
Tonnes (BFA)					31 760 t
kg par tonne de produits fabriqués	428 kg/TPF	503 kg/TPF	559 kg/TPF	524 kg/TPF	504 kg/TPF
kg par tonne de produits fabriqués (BFA)					212 kg/TPF
Valorisation (périmètre groupe y compris BFA)					
Épandage agricole :	2,7 %	8 %	8 %	8 %	3,9 %
Alimentation animale :	88 %	72 %	63 %	59,8 %	59,7 %
Valorisation énergétique :	0,7 %	2 %	2 %	2,8 %	6,6 %
Produit commercialisable :	8 %	17 %	19 %	19,8 %	18,8 %
Autres (compost) :	0,6 %	1 %	8 %	9,6 %	11,1 %
Rejets de pollution					
Filières de traitement, répartition en m³ (périmètre groupe y compris BFA)- GRI 306-1					
Part des m ³ rejetés en station d'épuration	86 %	84 %	84 %	84 %	85 %
Part des m ³ rejetés en épandage après pré-traitement	11 %	11 %	10 %	11 %	10 %
Part des m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère	3 %	5 %	6 %	5 %	5 %
Rejet des polluants et proportion épurée - GRI 306-1					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels					
	44 392 TDCO	44 206 TDCO	41 090 TDCO	40 447 TDCO	37 343 T DCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle					
	69 %	78 %	73 %	75 %	90,1 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)					
	27 %	17,5 %	21 %	19,8 %	1,7 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe					
	2 %	2 %	3 %	2,6 %	3,5 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation					
	2 %	2,5 %	3 %	2,6 %	4,7 %
Biosolides					
Tonnes de matière sèche de boue biologique					
	2 180 t	1 899 t	2 358 t	3 065 t	3 228 t
Nm³ de biogaz					
	1 576 263 Nm ³	1 677 528 Nm ³	1 318 384 Nm ³	1 201 007 Nm ³	885 304 Nm ³
Emballage					
Nombre de tonnes					
	150 845 t	160 549 t	149 196 t	144 992 t	149 886 t

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Répartition par typologie des matériaux :					
Boîtes métalliques :	55,7 %	56,3 %	55,6 %	55,1 %	56,5 %
Cartons :	19,9 %	20,7 %	23,1 %	23,6 %	22,7 %
Bocaux en verre :	12,3 %	11,2 %	10,5 %	9,9 %	10,0 %
Films plastiques :	4,9 %	4,8 %	5,7 %	6 %	5,6 %
Capsules :	2,8 %	2,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %
Barquettes en plastique :	1,6 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,5 %
Étiquettes et autres :	2,8 %	2,8 %	1,7 %	2,1 %	2,1 %
Matériaux recyclés					
Part des matériaux recyclés dans les emballages - GRI 301-2				48 %	46 %
Biodiversité					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable				6	6
Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement					
Eau et boue de station d'épuration :	1 816 014 €	1 692 572 €	1 181 274 €	1 111 173 €	2 378 665 €
Déchets industriels et composés végétaux :	181 172 €	49 949 €	131 716 €	360 437 €	203 407 €
Air et énergie :	5 242 105 €	2 915 092 €	1 355 453 €	1 441 496 €	4 030 771 €
Émission de gaz à effet de serre					
*Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) - GRI 305-1	110 180 teqCO ₂	109 514 teqCO ₂	95 558 teqCO ₂	89 823 teqCO ₂	110 779 teqCO ₂
*Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) GRI 305-2	77 734 teqCO ₂	76 384 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂	70 533 teqCO ₂	84 674 teqCO ₂
Scope 3 amont : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes				804 098 teqCO ₂	845 778 teqCO ₂
Scope 3 aval : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes				1 234 290 teqCO ₂	1 243 491 teqCO ₂
Émissions de gaz réduisant l'ozone Tonnes équivalent CO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A	475 teqCO ₂	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂	2 009 teqCO ₂	3 379 teqCO ₂

* Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.4.3.

(1) Dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014.

Le scope 3 amont inclut : Produits et services achetés, bien immobilisés, émissions liées aux contributions et à l'énergie, transport de marchandises amont et distribution, déchets générés, déplacements professionnels, déplacements domicile travail, actifs en leasing amont. Les sous-postes non significatifs écartés de l'analyse et représentant moins de 1 % des résultats du bilan carbone effectué en 2012, sont les suivants : volume de pesticides achetés, volume total d'engrais potassium acheté.

Le scope 3 aval inclut : Transport de marchandises aval et distribution, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus, actifs en leasing aval, franchises, investissements. Les sous-postes écartés de l'analyse ne concernant pas Bonduelle ou étant considérés comme non significatifs, sont les suivants : actifs en leasing amont, actifs en leasing aval, franchises, investissements



Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2017 est de 16 671 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 18 857 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2016.

C. Transport (hors BFA et Brésil)

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Émissions de CO₂ (tonnes de CO₂)					
Amont agricole	15 698 t CO ₂	18 085 t CO ₂	18 620 t CO ₂	22 485 t CO ₂	22 758 t CO ₂
Intersite	14 645 t CO ₂	13 510 t CO ₂	14 499 t CO ₂	14 498 t CO ₂	14 347 t CO ₂
Distribution	76 568 t CO ₂	73 854 t CO ₂	69 994 t CO ₂	67 111 t CO ₂	66 854 t CO ₂
TOTAL (HORS BFA ET BALL)	106 911 T CO₂	105 449 T CO₂	103 113 T CO₂	104 094 T CO₂	103 959 T CO₂
TOTAL BALL (HORS BRÉSIL)					138 230 T CO₂
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée (HORS BALL ET BFA)					
Amont agricole	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	21 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T	25 kg CO ₂ /T
Intersite	19 kg CO ₂ /T	17 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	20 kg CO ₂ /T
Distribution	74 kg CO ₂ /T	71 kg CO ₂ /T	70 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T

D. Qualité

Indicateurs (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Analyses de sécurité - GRI 416-1					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé		19 000	20 537	19 985	20 237
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve		44 600	43 788	43 900	44 451
Sites certifiés					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	16	13	12	11	9
Nombre de sites certifiés ISO 22000	2	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	22	20	20	19	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	5	4	4	4	5
Nombre de sites certifiés BRC	15	15	16	15	15
Nombre de sites certifiés SQF	3	3	3	3	4
Nombre de sites certifiés « biologiques »	11	17	17	14	7
Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients				291	282
Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au <i>food defense</i> ...				16 409	16 869

Indicateurs (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
Achats de fruits et légumes élaborés					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	92	106	105	96	104
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	32 %	35 %	42 %	38 %	40 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	439	411	465	564	619
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	94 %	97 %	95 %	98 %	99 %
Nombre de fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	59	47	41	32	13
Part des fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	21 %	15 %	16 %	19 %	7 %
Nombre de fournisseurs évalués - (Hors Canada et États-Unis)	93	171	199	141	145
Part des fournisseurs évalués - (Hors Canada et États-Unis)	32 %	56 %	79 %	82 %	80 %
Nombre de fournisseurs audités - Canada et États-Unis *				15	15
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis *				18 %	20 %
Nombre de fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *				79	75
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *				96 %	99 %

* Méthode de calcul différente du reste du Groupe Bonduelle.

**E. Ressources humaines - GRI 102-8**

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année	6 983	6 974	7 100	7 330	7 442
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année (BFA)	N/A	N/A	N/A	N/C	3 515
TOTAL	6 983	6 974	7 100	7 330	10 957
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	9 569	9 755	9 961	10 220	10 519

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2017-2018)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 220	1 538	2 485	7 243
Non permanents	249	183	40	472
Saisonniers	591	560	698	1 849
Autres	550	159	245	955
TOTAL	4 610	2 440	3 469	10 519

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin 2018)

GRI 405-1	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 314	664	978	2 956
Hommes	1 950	929	1 607	4 486
Cadre	761	325	367	1 453
Non-Cadre	2 503	1 268	2 218	5 989
Permanents moins de 26 ans	122	43	257	422
Permanents 26 - 35 ans	657	318	590	1 565
Permanents 36 - 45 ans	973	532	642	2 147
Permanents 46 - 49 ans	419	209	250	878
Permanents 50 - 55 ans	568	257	354	1 179
Permanents plus de 55 ans	525	234	492	1 251



Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Ancienneté (effectifs permanents)					
0 à 3 ans	1 910	1 892	1 988	2 099	2 194
4 à 9 ans	1 476	1 519	1 545	1 616	1 652
+ 9 ans	3 597	3 563	3 567	3 615	3 596
Ancienneté Moyenne	12,81	12,82	13,00	12,27	12,00
Embauches en nombre de contrats - GRI 401-1					
Permanents	784	641	549	654	701
Non permanents	1 187	942	683	896	829
Saisonniers	6 473	4 791	4 515	5 103	5 037
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP) - GRI 405-1	268 ETP	264 ETP	281 ETP	281 ETP	237 ETP
Turnover total groupe - GRI 401-1 (Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite)					
	12,84 %	13,23 %	14,82 %	16,27 %	15,82 %

Départs par statut en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadre (hors BFA)				
Du fait d'un licenciement	14	8	2	24
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	27	13	9	49
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	30	21	20	71
Du fait d'une mutation	23	2	10	35
Non-Cadre (hors BFA)				
Du fait d'un licenciement	73	44	201	318
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	100	115	70	285
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	304	172	783	1 259
Du fait d'une mutation	19	1	8	28
Départs du fait d'un licenciement au sein de BFA				322

Turnover par sexe * en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femme	11,5 %	16,0 %	26,3 %	17,06 %
Turnover Homme	9,0 %	11,0 %	24,9 %	14,98 %
Départs Femme	218	168	336	722
Départs Homme	243	153	546	942

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

**Turnover par âge * en 2017-2018**

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	3,1 %	3,0 %	8,6 %	4,89 %
Turnover 26 - 35 ans	2,1 %	3,4 %	5,8 %	3,64 %
Turnover 36 - 45 ans	1,4 %	2,9 %	4,3 %	2,68 %
Turnover 46 - 49 ans	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,70 %
Turnover 50 - 55 ans	0,5 %	1,0 %	1,9 %	1,07 %
Turnover plus de 55 ans	2,5 %	2,3 %	3,8 %	2,86 %
Départs moins de 26 ans	144	72	297	513
Départs 26 - 35 ans	98	83	201	382
Départs 36 - 45 ans	64	70	148	282
Départs 46 - 49 ans	21	15	38	74
Départs 50 - 55 ans	21	24	67	112
Départs plus de 55 ans	113	57	131	301

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part de la formation dans la masse salariale	1,6 %	1,44 %	1,44 %	1,4 %	1,26 %
Nombre total d'heures de formation	168 293	172 776	177 979	174 102	185 938
Durée moyenne de formation par individu - GRI 404-1	27 heures	28 heures	29 heures	31 heures	34 heures
Répartition des heures de formation par sexe - GRI 404-1	29,48 % de femmes 70,52 % d'hommes	36,15 % de femmes 63,85 % d'hommes	32,82 % de femmes 67,18 % d'hommes	35,62 % de femmes 64,38 % d'hommes	30,80 % de femmes 69,20 % d'hommes
Répartition des heures de formation par statut - GRI 404-1				18,66 % de cadres 81,34 % de non-cadres	15,46 % de cadres 84,54 % de non-cadres
Taux de fréquence des accidents du travail	9,22	7,43	4,03	6,19	6,91
Taux de gravité des accidents du travail	0,42	0,42	0,23	0,29	0,31
Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France	1	0,96	1,08	0,96	0,97

Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2017-2018 – GRI 403-2

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux de fréquence	15,61	1,24	4,93	8,48
Homme - Taux de fréquence	10,28	3,53	3,17	5,95
Taux de fréquence	12,42	2,57	3,76	6,91
<i>Taux de fréquence (BFA)</i>				1,75
Femme - nombre AT avec arrêt	43	2	11	56
Homme - nombre AT avec arrêt	42	8	14	64
Nombre AT avec arrêt	85	10	25	120
Femme - Taux de gravité	0,90	0,05	0,16	0,44
Homme - Taux de gravité	0,43	0,08	0,10	0,22
Taux de gravité	0,62	0,07	0,12	0,31
<i>Taux de gravité (BFA)</i>				0,14
Femme - nombre jours perdus AT	2 492	75	353	2 920
Homme - nombre jours perdus AT	1 752	182	463	2 397
Nombre jours perdus AT	4 244	257	816	5 317

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes - Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,03	0,00	0,00	2,03
Hommes - Taux de gravité MP	0,26	0,00	0,00	0,26
Taux de gravité MP	0,97	0,00	0,00	0,97
Femmes - Nombre jours perdus MP	5 590	ND	ND	5 590
Hommes - Nombre jours perdus MP	1 070	ND	ND	1 070
Nombre jours perdus AT MP	6 660	ND	ND	6 660

ND : Données non disponibles.



Note méthodologique du reporting RSE

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement	0	4	62	0	17
Nombre d'heures travaillées	16 058 864	16 556 775	16 889 400	17 125 082	17 368 538
Taux d'absentéisme	3,42 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %
Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)	246 789 278 €	252 912 461 €	259 398 219 €	266 972 624 €	288 609 131 €
Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3	78,05 %	78,16 %	79,42 %	80,61 %	72,14 %
Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3	77,71 % de femmes 78,28 % d'hommes	79,44 % de femmes 77,28 % d'hommes	80,94 % de femmes 78,45 % d'hommes	81,88 % de femmes 79,76 % d'hommes	72,86 % de femmes 71,68 % d'hommes
Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3				92,52 % de cadres 78,62 % de non-cadres	77,14 % de cadres, et 71,19 % de non-cadres

Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux d'absentéisme	5,9 %	6,1 %	4,5 %	5,5 %
Homme - Taux d'absentéisme	3,8 %	3,7 %	3,5 %	3,6 %
Taux d'absentéisme	4,7 %	4,7 %	3,8 %	4,4 %
Femme - Heures travaillées	2 755 474	1 616 917	2 231 681	6 604 072
Homme - Heures travaillées	4 085 780	2 268 004	4 410 682	10 764 466
Heures travaillées	6 841 254	3 884 921	6 642 363	17 368 538



2.7 Annexes

2.7.1 Comité d'Éthique

Un Comité d'Éthique a été officiellement constitué pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il comprend quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Président de la mission rev3 (troisième révolution industrielle en Hauts-de-France). Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA.

Jean-Bernard Bonduelle

Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA, il est également Président de l'Union pour la promotion des industries de l'appertisé (Uppia), Vice-président de

l'Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (Anifelt) et Vice-président de la Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes (Profel).

Arno Van Dongen

Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve puis Directeur commercial et marketing de la zone Benelux, il est actuellement Directeur de la zone Europe du Nord de la *business unit* Bonduelle Europe Long Life.

Marie-France Tisseau

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, elle a été Conseil juridique puis avocat-conseil spécialisé en droit des sociétés et droit fiscal, auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008.

2.7.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle - GRI 102-16

1 - Charte éthique du Groupe Bonduelle

Une Charte éthique, pourquoi ?

Le Groupe Bonduelle a décidé d'écrire, en 2012, une Charte éthique en s'inspirant de son histoire, de ses valeurs et en souhaitant s'impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que cette Charte éthique exprime un idéal difficile à atteindre dans une organisation mais elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les Parties Prenantes avec lesquelles le groupe est en relation. Elle doit conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

Il s'agit en premier lieu d'un engagement du groupe. Celui-ci nécessite l'engagement proactif de ses collaborateurs pour que cette démarche éthique prenne corps dans les pratiques quotidiennes.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Dans cette Charte éthique, Bonduelle entend défendre, et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en

s'appuyant sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte éthique forme le socle fondamental des valeurs et des principes. Cette charte, au-delà du cadre juridique qui doit être respecté sans faille, guide notre action et les politiques et procédures internes notamment le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, auquel chacun doit se conformer.

La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Elle permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.



Un Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs. Il pourra être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : ethic_committee@bonduelle.com. Les Parties Prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

Il est composé de 4 membres, internes et externes de l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an.

Le Comité d'Éthique est informé de l'application de la Charte éthique et du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et veille annuellement à la gestion des éventuels dysfonctionnements.

2 - Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, notamment depuis 2003 au travers de sa signature du *UN Global Compact*, qui engage à appliquer les 10 valeurs fondamentales liées aux Droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Respect des réglementations, conventions et traités internationaux

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

Certains des engagements de Bonduelle qui suivent sont de fait des obligations légales dans certains pays mais il importe de les souligner, car ils demandent pour leur respect et leur mise œuvre une vigilance active.

Actions politiques

Bonduelle se conforme à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

Respect de la Cité

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales, à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

Respect de l'environnement

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

3 - Une entreprise humaine

Respect de l'Homme

Bonduelle s'engage à respecter les conventions précitées et porte une attention toute particulière dans les pays à risques à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Une entreprise équitable - Dialogue au sein de l'entreprise

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

Santé et sécurité

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

Équilibre vie privée et vie professionnelle

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

Discrimination

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage, dans tous les pays, à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

Harcèlement

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues.

Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Formation

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle

a mis en place des dispositifs de formation qui ont pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

Liberté d'expression et d'opinion

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter la liberté d'expression et d'opinion de chacun.

Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux dans la mesure où celles-ci sont effectuées en dehors des heures de travail et qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Par ailleurs, comme chaque collaborateur est un ambassadeur du Groupe Bonduelle, il est important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite.

4 - Une entreprise intègre

Qualité des produits et des services

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

Bonduelle exige l'application de ces principes dans sa chaîne d'approvisionnement.

Fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe Bonduelle veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent les principes de la présente charte.

Il exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

En conséquence, les choix des collaborateurs Bonduelle en matière d'achats et de partenariats doivent prendre en considération le comportement durable et éthique des cocontractants en procédant à une évaluation portant notamment sur leur fiabilité, leur intégrité ainsi que leur rôle dans la vie économique et sociale locale.



Concurrence

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

Transparence

Bonduelle s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les instances représentatives du personnel et les consommateurs reçoivent une information fiable, transparente et véritable. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer ; et ceci dans la limite de la préservation de ses intérêts propres notamment en matière d'innovation et de concurrence.

Confidentialité

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

Bonduelle s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs et des parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles).

Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle.

Corruption et conflits d'intérêts

Bonduelle s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence et à mettre en œuvre un programme anti-corruption dans tous les pays où il est implanté et où

il a des relations. Ce programme inclut la diffusion d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires permettant notamment de guider les collaborateurs en situation délicate.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

Lanceurs d'alerte

Bonduelle s'engage à protéger le lanceur d'alerte qui signifierait ou révélerait de manière désintéressée et de bonne foi tout manquement à la présente charte ou tout crime ou délit ou violation grave ou manifeste, ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général et dont il a eu personnellement connaissance.

Non-respect de la Charte éthique

Afin que le Groupe Bonduelle puisse respecter les principes de la charte, chaque manager et chaque collaborateur, dans quelque pays qu'il soit, se doit d'adopter un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du groupe et de ne rien faire qui soit contraire aux principes définis dans la présente charte et à l'ensemble des documents inspirés par elle.

Le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires spécifie des modalités d'exécution de ces principes.

Les éventuelles violations de la charte pourront par ailleurs être portées à la connaissance du supérieur hiérarchique concerné ou *via* le dispositif d'alerte.

Le Comité d'Éthique peut également être contacté pour fournir un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : ethic_committee@bonduelle.com.

2.7.3 Matrice de matérialité - GRI 102-46, 101-1

Les enjeux en matière de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016. La Russie a réalisé sa matrice de matérialité en 2016-2017.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2016-2017 ont conforté les résultats de la matrice (voir matrice en 1.3.2 Risques et enjeux).

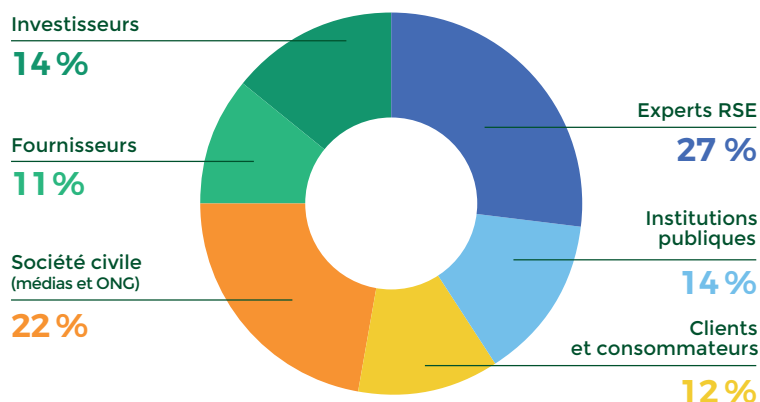
Identification des enjeux RSE de Bonduelle

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs détaillés en 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1.

Consultation des parties prenantes

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes, ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle, ont été sélectionnées.

64 organisations ou experts indépendants ont répondu au questionnaire



Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa

vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.



Hiérarchisation des enjeux

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée partie 3.5) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

Pour chaque enjeu, le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats *via* les matrices de matérialité réalisées dans les pays où Bonduelle est présent.

Matrice de matérialité – GRI 103-1

L'analyse de matérialité (voir matrice en 1.3.2 Risques et enjeux) a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Ils sont également en lien avec les objectifs de développement durable (voir 1.4.3.2 La contribution de Bonduelle aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU). Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son éco-système pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en section 2.4.3.1 et 2.4.3.2) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en section 2.4.3) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en partie 2.5.3.1) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en partie 2.1.4) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en partie 2.4.1 et 2.2.1) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en partie 2.5.3.2 et 2.5.4.4) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en partie 2.2 et 2.3) ;
- préservation du sol (détaillé en partie 2.2) ;
- préservation de l'eau (détaillé en partie 2.3.5) ;
- qualité et sécurité des emballages (détaillé en partie 2.3.8) ;
- pollution de l'eau (détaillé en partie 2.3.5) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en partie 2.2, notamment 2.2.4.1) ;
- conformité légale (détaillé en partie 2.1.4) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en parties 2.1.2.4 et 2.5.6) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en partie 2.4.3.2) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en partie 2.4.3) ;
- économie d'énergie (détaillé en partie 2.3.4).

Matrice de matérialité

Importance pour les parties prenantes externes

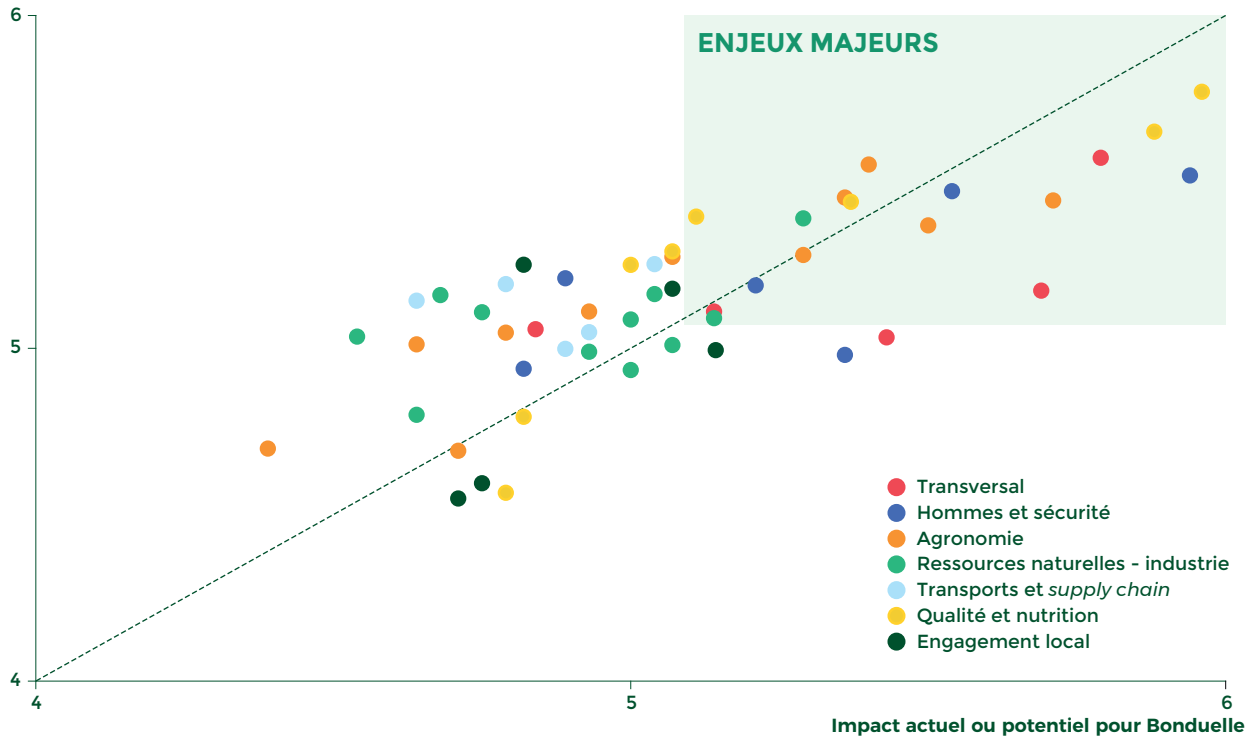


Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

2.8 Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2 - GRI 102-55

2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages Omissions	
GRI 101 - Foundation	101-1 : Principes de reporting définissant le contenu du rapport (Prise en compte des parties prenantes, Contexte de développement durable, Matérialité, Exhaustivité)	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37	
		1.3 Bonduelle dans son écosystème		8-11	
		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité		114-116	
		2.6.1 Contexte et objectifs		90	
	101-1 : Principes de reporting définissant la qualité du rapport (Exactitude, Equilibre, Clarté, Comparabilité, Fiabilité, Respect des délais)	2.6.2 Procédure		2.6.6 Rapport d'assurance	90-91
		2.6.3 Périmètre			91-93
		2.6.3 Périmètre			96-97
	101-2 : Utilisation des normes GRI pour le reporting de développement durable (Application des principes de reporting, Reporting des éléments généraux d'information, Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre, Présentation des informations)	2.6.1 Contexte et objectif			90
		2.6.2 Procédure			90-91
2.6.3 Périmètre				91-93	
GRI 102 : General Disclosures 2016	101-3 : Déclarations liées à l'utilisation des normes GRI	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Exigences de transparence		34	
	102-1 : Nom de l'organisation	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Dénomination sociale		264-272	
		102-2 : Principales marques, produits et/ou services	1.5 Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		18-21
			1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		22-23
		1.7 Organisation du groupe au 01/07/2018		24-26	
	102-3 : Localisation du siège social	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Siège social		264-272	
	102-4 : Nombre de pays où l'organisation est implantée	1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2018			22-23
		1.7 Organisation du groupe au 01/07/2018			24-26
	102-5 : Nature du capital et forme juridique	7.2 Actionnariat			258-260
		7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Forme juridique			264-272

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages Omissions		
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-6 : Marchés où l'organisation opère	1.5	Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde au 01/07/2017	2.6.6 Rapport d'assurance	18-21	
		1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		22-23	
	102-7 : Taille de l'organisation évaluée	1.2	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle		6-7	
		1.7	Organisation du groupe au 01/07/2018		24-26	
		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs		98-109	
		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles		99-103	
	102-8 : Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	2.6.7		Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109 ; 96-97
	102-9 : Chaîne d'approvisionnements de l'organisation		2.2.1		En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44
			2.3.10		Achats responsables	65-67
	102-10 : Évolutions significatives au cours de la période		1.1		Message de la Direction générale	4-5
1.7			Organisation du groupe au 01/07/2018	24-26		
2.1.2.1			Édito	21		
2.3.10			Achats responsables	65-67		
102-11 : Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	Moyens consacrés à la prévention des risques	4.2	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	161-163		
102-12 : Chartes, principes et initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		2.1.4	Pratique éthique des affaires	37-43		
		2.5.3.2	Droits de l'Homme	82		
102-13 : Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		2.1.3.2	Relations avec les parties prenantes - Participation aux réflexions sectorielles	33-34		
Stratégie						
102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales Formation et information des salariés en matière de protection environnementale 	1.1	Message de la Direction générale : 2017-2018	4-5		
		2.1.2.1	Édito	21		
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30		
Éthique						
102-16 : Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	110-113		
Gouvernance						
102-18 : Structure de gouvernance de l'organisation		3.1	Informations sur l'organisation et les structures juridiques du groupe et actionnariat (au 30 Juin 2018) et présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA	132-137		



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages Omissions	
Implication des parties prenantes					
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-40 : Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	34-37	
	102-41 : Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	<ul style="list-style-type: none"> Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n° 87 et 98) Bilan des accords collectifs 	2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social	85-86	
	102-42 : Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle	11	
			2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Participation aux réflexions sectorielles	33-34	
			2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	34-37	
	102-43 : Type de partenariat avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions du dialogue avec les parties prenantes Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	34-37	
	102-44 : Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	34-37	
	Paramètres du rapport				
	102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport		1.7 Organisation du groupe	24-26	
			5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe	174-218	
2.6.3 Périmètre			91-93		
102-46 : Processus de contenu et de périmètre des Aspects		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle	11		
		2.7.3 Matrice de matérialité	114-116		
102-47 : Aspects identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle	11		
102-48 : Reformulation des indicateurs		2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs	98-109		
		2.6.1 Contexte et objectif	90		
		2.6.2 Procédure	90-91		
		2.6.4 Indicateurs	93-94		
102-49 : Évolutions de périmètres		2.6.3 Périmètre - Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2017-2018	92		
102-50 : Période de reporting		2.6.1 Contexte et objectifs	90		
		2.6.5 Calendrier 2017-2018	95		
102-51 : Date du dernier rapport publié, le cas échéant		2.6.5 Calendrier 2017-2018	95		
102-52 : Périodicité des rapports		2.6.5 Calendrier 2017-2018	95		
102-53 : Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		2.6.5 Calendrier 2017-2018	95		
102-54 : Conformité du rapport		2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Exigences de transparence	34		
102-55 : GRI Content Index		8.4 Tables de concordance - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i> et article 225 Grenelle 2	117-128		
102-56 : Vérification du rapport		2.6.6 Rapport d'assurance	96-97		

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :					
Catégorie économie, aspect impacts économiques indirects		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3 Périmètre 2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		91-93 114-116	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.1.3 Principes directeurs		32-37	
		2.1.2.3 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		30-32	
		2.2.4 La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires		49-52	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3 Principes directeurs		32-37	
GRI 203 : Indirect Economic Impacts 2016	203-2 : Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	2.2.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle		46-47
			2.5.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs		82
		2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social		85-86	
		2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88	
Élément d'information spécifique :					
Catégorie société, aspect lutte contre la corruption		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.1.4 Pratique éthique des affaires		37-43	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
		2.1.4.6 Programme anti-corruption		39	
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-2 : Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	2.1.4.6 Programme anti-corruption		39
Élément d'information spécifique :					
Catégorie environnement, aspect Matières		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Qualité et sécurité des emballages			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Formation et information des salariés en matière de protection environnementale	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56
2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats				53-55	
2.3.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire				63-64	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 301 : Materials 2016	301-2 : Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect énergie	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56	
			2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55	
			2.3.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		58-59	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 302 : <i>Energy</i> 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement 	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Consommation d'énergie	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97	
	302-4 : Réduction de la consommation énergétique		2.3.4.1 Management des consommations d'énergie		58-59	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect eau	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56	
			2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	2.6.6 Rapport d'assurance	53-55 ; 96-97	
			2.3.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau		59-61	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 303 : <i>Water</i> 2016	303-1 : Consommation d'eau totale par source	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Sourcing de l'eau ; Consommation d'eau	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :		Catégorie environnement, aspect émissions				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	2.3.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56
			2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55
		2.3.3	Empreinte carbone du groupe et transition énergétique		56-57	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 305 : <i>Emissions</i> 2016	305-1 : Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires)	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
	305-2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires)	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
Élément d'information spécifique :		Catégorie environnement, aspect effluents et déchets	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
			2.6.4	Indicateurs		93-94
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments			2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	
2.3.2				Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56
2.3.5				Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau		59-61
2.3.6				Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire		61-62
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 306 : <i>Effluents and waste</i> 2016	306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Rejet des polluants et proportion épurée	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
	306-2 : Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Production de déchets banals	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions	
Élément d'information spécifique :			Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Conformité légale				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.7.1	Comité d'Éthique		110	
			2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle		110-113	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33		
GRI 307 : <i>Environmental Compliance</i> 2016	307-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans le domaine environnemental		2.1.4.8	Plan de vigilance - Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux		40-43	
Élément d'information spécifique :		Catégorie environnement, aspect évaluation des fournisseurs	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		44	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 308 : <i>Supplier Environmental Assessment</i> 2016	308-1 : Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux		2.3.10	Achats responsables		65-67	
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - A. Agronomie		98	
Élément d'information spécifique		Catégorie social, aspect emploi					
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Organisation du temps de travail	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Organisation du temps de travail	2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
				2.6.3	Périmètre		91-93
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	Organisation du dialogue social	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
			2.5.4.4	Transparence : le Dialogue social		85-86	
GRI 401 : <i>Employment</i> 2016	401-1 : Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Embauches et licenciements	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Embauches en nombre de contrats	2.6.6 Rapport d'assurance	105-109 ; 96-97	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions	
Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect santé et sécurité au travail	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
		Conditions de santé au travail		2.5.3.1	Sécurité et conditions de travail	79-82
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 403 : <i>Occupational Health and Safety</i> 2016	403-2 : Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	• Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles • Absentéisme	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2017-2018	2.6.6	Rapport d'assurance 105-109 ; 96-97
			2.5.4.4	Transparence : le Dialogue social		85-86
	403-4 : Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	• Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail • Sécurité au travail	2.5.3.1	Sécurité et conditions de travail		79-82
			Conditions de santé au travail			
Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect formation et éducation					
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
		2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		83-84	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 404 : <i>Training and Education</i> 2016	404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Nombre total d'heures de formation	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Durée moyenne de formation par individu ; Répartition des heures de formation par sexe ; Répartition des heures de formation par statut	2.6.6	Rapport d'assurance 105-109 ; 96-97
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines		105-109
	404-3 : Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Politiques mises en œuvre en matière de formation	2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		83-84

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect diversité et égalité des chances				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30	
			2.6.3	Périmètre	91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Politique de lutte contre les discriminations	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79	
			2.5.4.3	Diversité	84-85	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE	32-33		
GRI 405 : <i>Diversity and Equal Opportunity</i> 2016	405-1 : Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	<ul style="list-style-type: none"> Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées 	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109	
			3.1.3	Bonduelle SCA	133-134	
			3.1.4	Bonduelle SA	135-136	
			2.5.4.3	Diversité	84-85	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect liberté syndicale	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30	
			2.6.3	Périmètre	91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79	
			2.5.3.2	Droits de l'Homme	82	
		2.1.4	Pratique éthique des affaires	37-43		
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE	32-33		
GRI 407 : <i>Freedom of Association and Collective Bargaining</i>	407-1 : Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourrait être violé	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 	2.5.3.2	Droits de l'Homme	82	
			2.5.4.4	Transparence - le Dialogue social	85-86	
			2.3.10	Achats responsables - Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories	65-67	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions	
Élément d'information spécifique :		Catégorie Droits de l'Homme, aspect travail des enfants	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11		
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116		
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30		
			2.6.3 Périmètre	91-93		
103-2 : L'approche managériale et ses éléments	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession Politique de lutte contre les discriminations 		2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79		
			2.5.3.2 Droits de l'Homme	82		
			2.1.4 Pratique éthique des affaires	37-43		
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33		
GRI 408 : <i>Child Labor 2016</i>	408-1 : Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants, et mesures prises menées pour contribuer à l'élimination effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 	2.5.3.2 Droits de l'Homme	82		
				2.3.10 Achats responsables	65-67	
Élément d'information spécifique :		Catégorie Droits de l'Homme, aspect travail forcé				
GRI 103 : <i>Management Approach 2016</i>	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11		
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116		
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30		
			2.6.3 Périmètre	91-93		
103-2 : L'approche managériale et ses éléments			2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79		
			2.5.3.2 Droits de l'Homme	82		
			2.1.4 Pratique éthique des affaires	37-43		
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33		
GRI 409 : <i>Forced or Compulsory Labor 2016</i>	409-1 : Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 	2.5.3.2 Droits de l'Homme	82		
				2.3.10 Achats responsables	65-67	
				2.3.10 Achats responsables	65-67	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect investissement	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
			2.5.3.2 Droits de l'Homme		82	
			2.3.10 Achats responsables		65-67	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 412 : <i>Human Rights Assessment</i> 2016	412-3 : Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	2.5.3.2 Droits de l'Homme		82	
			2.3.10 Achats responsables		65-67	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie société, aspect communautés locales				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
			2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88	
			2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle		72-73	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 413 : <i>Local communities</i> 2016	413-1 : Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle - Les projets soutenus en 2017-2018		72-73	
			2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie produits, aspect santé et sécurité des consommateurs	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 416 : <i>Customer Health and Safety</i> 2016	416-1 : Part des catégories de produits pour lesquelles les impacts sur la santé sont évalués	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.3.1 Qualité et traçabilité		69-71	
			2.4.3.2 Qualité nutritionnelle		71	
			2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - D. Qualité		104-105	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 417 : <i>Marketing and Labeling</i> 2016	417-1 : Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures de l'organisation et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	69	
			2.4.3.1 Qualité et traçabilité	69-71	
			2.4.3.2 Qualité nutritionnelle	71	
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 419 : <i>Socio-economic Compliance</i> 2016	419-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux et économiques	2.1.4.8 Plan de vigilance - Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux		40-43	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Autres enjeux matériels de Bonduelle						
Not applicable	Conformité légale et intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients		2.1.3.2	Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37
			2.1.4	Pratique éthique des affaires		37-43
Autres enjeux non matériels de Bonduelle bénéficiant d'indicateurs						
Enjeu						
Not applicable	Préservation de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		44
			2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre		47-49
			2.2.4	La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires		49-52
			2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme		62
			2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		44
Not applicable	Traçabilité alimentaire	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69
			2.4.3.1	Qualité et traçabilité		69-71
Not applicable	Sécurité alimentaire	Utilisation des sols	2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		44
			2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre		47-49
			2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles		99-103
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - A. Agronomie		98
Not applicable	Évolution des salariés Rémunérations et évolution	Rémunérations et évolution	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines		105-109
			2.5.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		74
			2.5.3.3	Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs		82
			2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		83-84
Not applicable		<ul style="list-style-type: none"> Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales Prise en compte des nuisances sonores 	2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme		62
Not applicable		Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités		199-202 213



Ce document a été réalisé conjointement par la Direction Financière et la Direction de la Communication externe et RSE.
Merci à nos partenaires agriculteurs et nos collaborateurs d'avoir contribué à la réalisation de ce document

Crédits photos
Nicolas Blandin, Barbara Grossman, Julien Pebrel, Offset.com, Photothèque Bonduelle

Territoire visuel et iconographie
M&C SAATCHI Little Stories
www.mcslittlestories.com

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

© Bonduelle - 2018



POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Bonduelle
La nature, notre futur



POUR EN SAVOIR +
WWW.BONDUELLE.COM

SUIVEZ-NOUS



**Découvrez notre
film de marque,
La nature, notre futur :**

youtube.com/bonduelle

